This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

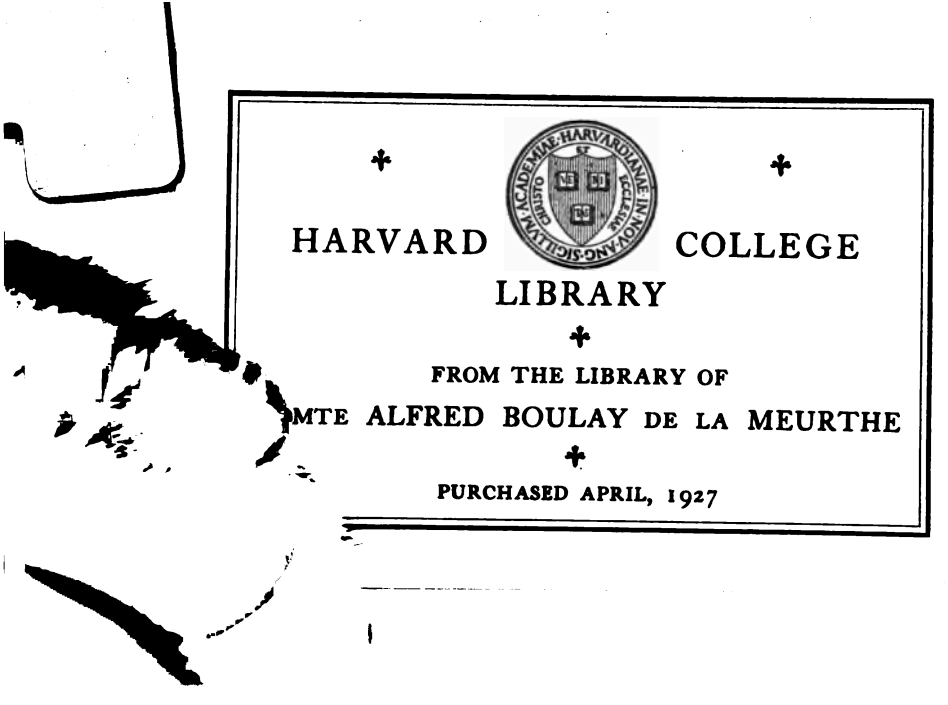
HARVARD COLLEGE
LIBRARY
FROM THE LIBRARY OF
MTE ALFRED BOULAY DE LA MEURTHE
PURCHASED APRIL, 1927

Educ 1008.43.20

HARVARD COLLEGE
LIBRARY
FROM THE LIBRARY OF
COMTE ALFRED BOULAY DE LA MEURTHE
PURCHASED APRIL, 1927

EC 1008.43.20

CATÉCHISME
DE
L'UNIVERSITÉ,
OU
UN ÉCOLIER CATHOLIQUE
ET DES PROFESSEURS UNIVERSITAIRES;

Par un Montagnard Vivarois.

L'Université, c'est une caisse.
(Paroles du *National*.)

PRIX : 1 F. 25 CENT.

PARIS,
WAILLE, LIBRAIRE, rue Cassette, 8.

LYON,
GUYOT Père et Fils, IMPRIMEURS-LIBRAIRES,
Grenier rue St-Jean, 19.

1845

CATÉCHISME

DE

L'UNIVERSITÉ.

Propriété.

LYON.— Imprimerie de F. Guyot.

CATÉCHISME
DE
L'UNIVERSITÉ,
OU
UN ÉCOLIER CATHOLIQUE
ET DES PROFESSEURS UNIVERSITAIRES;
PAR UN MONTAGNARD VIVAROIS.

QUATRIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE.

L'Université, c'est une caisse.
(Paroles du *National*.)

PARIS,
WAILLE, LIBRAIRE, rue Cassette, 8.
LYON,
GUYOT PÈRE ET FILS, IMPRIMEURS-LIBRAIRES,
Grande rue Mercière, 39.
1845.

Educ 1008.43.20

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FROM THE LIBRARY OF
COMTE ALFRED SOULAY DE LA MEURTHE
APRIL 8, 1927

98-28
8

PRÉFACE.

Que de reproches ont été faits à ce Catéchisme !... Commençons par les plus graves. — *On n'aurait pas dû l'appeler* de l'Université ; *c'est une calomnie d'imputer à un corps les erreurs de quelques-uns de ses membres.* — Non, quand les chefs de ce corps ne condamnent pas de telles erreurs ; quand ils approuvent, commandent, donnent en prix les ouvrages qui contiennent de si criantes absurdités ; quand ils guident, dans l'Université, ceux qui les ont débitées ou écrites, et qu'ils leur donnent les meilleures places. Pour répudier ce Catéchisme, l'Université n'a que deux moyens à prendre : prouver que ses membres n'en ont pas donné les ré-

ponses; les forcer à se rétracter, s'il en est autrement. Le premier est impossible, on n'a pas encore usé du second; au contraire, les scandales se renouvellent chaque jour. M. Ferrari, qui a osé soutenir « qu'un Dieu infini ne pouvait ni s'incarner ni envoyer des prophètes, ni s'irriter, ni même sortir de son immobilité éternelle pour créer le monde, » vient d'être solennellement réaggrégé sans autre formalité; le directeur des chaires de philosophie a trouvé irréprochable la conduite de M. Bersot qui, en conséquence, va reprendre ses cours d'athéisme; et M. Quinet qui, si longtemps au collége de France, débita sur la religion des choses de l'autre monde, nous a jeté ces paroles en se retirant : « Tout ce que j'ai dit jusqu'ici, je le crois, je le pense, je le soutiens encore. » Certes, ce n'est pas là une rétractation; au moins est-il certain que l'Eglise en imposerait une autre à M. Lamennais, par exemple, s'il voulait rentrer dans le sein de l'orthodoxie catholique.

On n'a pas compris M. Cousin.— Nous avons cru voir dans M. Cousin, ce qu'y ont vu Schelling et les allemands, Gioberti et les italiens, Hamilton et les anglais, Riambourg et les français, MM. Lerminier

et Ferrari, entre autres, le pur panthéisme. Si c'est à tort, pourquoi parle-t-il si obscurément? Puisqu'il n'ose pas montrer sa doctrine au grand jour, il faut bien qu'il ne la croie pas trop édifiante : qui hait la clarté, fait mal. D'ailleurs, un véritable et sincère enfant de l'Eglise ne laissera jamais peser des doutes sur sa foi, et ne se retranchera point dans les misérables équivoques de M. l'ex-Grand-Maître.

Le style sent trop la montagne. — Que voulez-vous! je suis d'un pays encore bien arriéré en civilisation, et qu'avec justice, M. Dupin peignit naguère d'une couleur si sombre. Je passe donc condamnation, et j'avoue que j'ai eu tort, par exemple, d'appeler *brute*, celui qui laissait conclure qu'on pense mieux quand on a bien dîné; *perroquets*, ces messieurs, qui se sont mis à parler théologie, rubriques, liturgie, d'un ton plus tranchant que n'eussent fait Bonaventure et Thomas d'Aquin, et en ont parlé sans avoir lu autre chose qu'un supplément au sixième commandement, que, dans leur zèle, ils se sont aussitôt empressés de traduire en français et d'insérer dans les journaux, pour la plus grande gloire de Dieu et l'édification des vierges chrétiennes; *ignorant*, celui qui ne sait pas que

les divines Personnes sont égales ; *blasphémateur*, celui qui osa tenter de salir l'origine de l'Homme-Dieu et la pureté de l'auguste Vierge, sa mère ; *fou* enfin, celui qui a trouvé ce raisonnement concluant : la quantité de mouvements d'un corps égale le produit de sa masse, multiplié par sa vîtesse : donc il faut aimer son prochain.

Il me semble cependant qu'il est difficile de manquer de politesse envers des gens qui voient une sœur, une amante en chaque créature de Dieu, et qui, au besoin, vous prouveraient qu'il y a peu de différence entre l'homme et le singe ; peu entre le singe et le chien, et ainsi de suite, en descendant jusqu'au genre souris, et plus bas. Quand un homme vous crie de toutes ses forces : « Monsieur, je suis une bête, » on ne doit pas trouver malhonnête, celui qui vous répond : « Vous avez raison, je suis de votre avis. »

D'autres, encore, ont voulu critiquer et faire la guerre à leurs dépens.

Cet écolier est trop savant. — Mais non, il ne dit rien que ne sache un homme qui a reçu l'instruction religieuse que donnent ses sages maîtres. Cela suffit pour faire la leçon aux universitaires, du

moins, en fait de religion, et même assez souvent en fait de sens commun. Le rôle qu'il joue n'est donc ni ridicule, ni invraisemblable.

Enfin, *la forme ironique qu'on a choisie est déplacée dans une question si grave.* — Trente ans d'insuccès n'ont-ils donc pas assez montré ce que peut le ton sérieux? Changeons de mode! notre siècle aime trop à rire, servons-le de son goût, amusons-le avec l'Université; bientôt il méprisera ce hochet et n'en voudra plus... Pourquoi la plaisanterie n'est-elle pas maniée par des jouteurs bien autrement habiles que celui qui écrit ces lignes?...

Timon, tu dors...

En résumé, les critiques sont tombées sur la forme, jamais sur le fond de ce livre. Il est vrai que le *Siècle*, scandalisé de sa libre circulation, l'a dénoncé à la rigueur des lois, et que le *Constitutionnel* n'y a vu que 150 pages de calomnies; mais on s'est bien gardé de citer un seul passage, un seul qui ait paru supposé: j'en conclus que tout lecteur est obligé de croire qu'il n'y en a point. En effet, quoique je ne doute nullement de la charité du *Siècle* et du *Constitutionnel*, je ne puis pas la croire hé-

roïque au point de taire une accusation, dès qu'elle eût pu être soutenue.

Ce Catéchisme restera donc, montrant à tous les yeux les égarements de la raison livrée à elle-même, la nécessité d'une autorité infaillible pour décider ce qui a rapport à la foi et aux mœurs; l'éducation déplorable que reçoit la jeunesse dans le corps chargé seul de l'élever, la nature intrinsèquement vicieuse de ce corps dans lequel chacun pense, dit et croit ce qu'il veut; le besoin d'accorder une liberté d'enseignement pleine et entière, qui ne présente aucun danger, surveillée par toutes les autorités constituées, et qui sera le salut de la France, ne fît-elle qu'arrêter cette affreuse corruption, qui menace de tout envahir, et que les efforts de la police ne peuvent plus refouler dans quelques quartiers limités de nos villes.

Aux deux parties qui composaient ce Catéchisme, nous en avons ajouté une troisième, différente pour la forme, identique pour le fond. Il s'agit, en effet, de combattre certaines erreurs, de signaler certains préjugés auxquels s'attachent, avec une déplorable persistance, les ennemis du catholicisme; puis aussi de montrer que ceux-là même qui ont fait le plus

de bruit contre les écrivains catholiques et les journaux religieux, parlent en définitive comme nous sur les questions débattues, jugent comme nous la stérile et fausse philosophie de quelques chefs universitaires. Or, n'est-ce pas là ce que les Catholiques ont attaqué?

Trouvez un plus rude adversaire de M. Cousin que M. Lerminier et la *Revue des Deux-Mondes?* Citez-nous quelqu'un qui ait poursuivi le Cousinisme aussi rudement que M. Pierre Leroux. Est-ce que MM. Lerminier et Leroux sont des nôtres?

Les *Débats* et le *National*, dans leurs bons moments, n'ont-ils pas tenu le même langage que nous? La *Revue des Deux-Mondes* ne vient-elle pas de mettre M. Michelet *au rang des plus ardents adversaires du Catholicisme;* et ne dit-elle pas à M. Quinet : Vous *parlez comme un protestant!* Eh! que disons-nous autre chose?

Pourquoi donc, lorsqu'on hait profondément le Catholicisme, ne pas se montrer la face découverte, en loyal adversaire? Que signifie ce masque honteux que l'on s'applique sur le visage? Vous êtes anti-catholiques, nous vous plaignons; mais n'ayez pas l'hypocrisie de vouloir jouer deux rôles à la fois:

celui d'ennemi secret et d'ami apparent. Cela répugne à un cœur élevé.

Après tout, lorsque nous nous présentons, appuyés sur un article de la charte de 1830, qui promet la liberté d'enseignement, promise et jurée, que faisons-nous qui ne dût agréer au parti conservateur et soit-disant républicain, s'il y avait chez l'un et chez l'autre le seutiment efficace de la vraie liberté.

Liberté pour tous! c'est le moyen de l'avoir pour chacun séparément.

On l'a trop oublié dans les injures que l'on a prodiguées à ce livre. On a trop oublié aussi ce que nous venons de rappeler, à savoir qu'il est arrivé à plusieurs de nos adversaires, à MM. de Salvandy, Destutt de Tracy, Dubois, Lerminier, etc., de parler comme nous sur la question universitaire; à des journaux comme les *Débats* et le *National* de tenir le même langage. Si l'on a changé ensuite d'avis, pour quelque sage motif, ce n'est pas à nous qu'il faut s'en prendre. Nous avons reçu de ces hommes-là et de ces feuilles si indépendantes un mauvais exem-

ple, que nous avons cru pouvoir et devoir suivre. Libre à eux et à elles de nous blâmer; mais qui nous garantira qu'il y a plus de justesse et de loyauté dans le langage d'aujourd'hui que dans celui d'autrefois? *Ex ore tuo te judico.*

PRIÈRES

D'APRÈS LES DOCTRINES UNIVERSITAIRES.

Il n'y a pas d'autre dieu que Pan
ou Tout, et Cousin est son prophète.
Alcoran.

PRIÈRES DU MATIN ET DU SOIR.

Au nom du fini, de l'infini et du rapport de l'un à l'autre.
Amen.

ACTE D'ADORATION.

Grand Tout, qui êtes tout et qui n'êtes rien, qui êtes partout et qui n'êtes nulle part, qui êtes la cause nécessaire de tout (M. Cousin), et qui ne pouvez créer (M. Ferrari), je vous adore, parce qu'ainsi je m'adore moi-même.

ACTE DE FOI.

Grand Tout, je crois qu'étant une partie de vous (M. Cousin), ma raison est infaillible (M. Boullier), qu'elle doit être mon seul guide (M. J. Simon), que quand elle se trompe, elle aperçoit encore une partie de la vérité (M. Cousin), et que l'enseignement idiot et mensonger (M. Lerminier) d'une autorité ne doit pas m'empêcher de penser pour mon propre compte (M. Guizot).

ACTE D'ESPÉRANCE.

Bien convaincu que l'autre vie n'est qu'une chimère (M. Broussais), un conte de Croquemitaine (M. Comte), une absurdité (M. Ferrari); que le mal sur la terre consiste à vouloir faire un être à part du grand Tout (M. Michelet); j'espère que dans l'autre vie, si elle est autre chose que la forme d'un souvenir (M. Michelet), comme après tout nous ne sommes pas libres (M. Cousin), que j'aie bien ou mal fait, je rentrerai dans le grand Tout (M. Michelet).

ACTE DE CHARITÉ.

N'ayant pas à m'occuper de l'amour de Dieu et ayant eu tort de croire autrefois qu'aimer ma maî-

tresse autant que lui était une impiété (M. Quinet); persuadé en outre qu'être plein de sollicitude pour un être non moi est absurdité (M. Damiron), je me borne absolument à n'aimer que moi seul.

ACTE DE DEMANDE.

Tout étant marqué d'en haut en caractères immuables (M. Cousin), il est inutile de demander quelque chose. Quant aux saints et aux martyrs, la dévotion envers eux et la foi en leurs miracles étant le pendant du fétichisme (M. Michel Chevalier), je n'ai que faire de m'adresser à eux ; d'ailleurs, partie intégrante du grand Tout (M. Cousin), que puis-je demander ?

JE CROIS EN DIEU.

En attendant que le comité général, présidé par notre Grand-Maître, en décide autrement, ou qu'il nous prenne envie de le faire nous-mêmes, voici notre symbole, composé par les principaux apôtres de l'Université.

Nous croyons que Dieu n'est pas une unité absolue, mais qu'il est tout à la fois Dieu, nature, humanité (M. Cousin); ou plutôt, ce qui revient au même (M. G. Arnoult), nous nions Dieu; dans

tous les cas, c'est l'être qui présente le plus de contradictions formelles (M. Bouillier). Nous croyons que les mystères du christianisme sont des mythes (M. Jouffroy); que, sous le nom de Trinité chrétienne, on enseigne une sorte de polythéisme (M. Villemain); qu'on ne peut pas concevoir un fils aussi grand que son père (M. Lacretelle); qu'un Dieu infini ne peut s'incarner (M. Ferrari), ce qui, d'ailleurs eût été inutile l'homme n'étant pas déchu (M. Lerminier). Nous croyons que Jésus-Christ n'a pas été conçu du Saint-Esprit (M. Quinet); qu'il naquit à Nazareth (M. Lerminier) ou à Jérusalem (M. Roux-Ferraud); qu'il est homme (M. Lerminier) puisqu'il est mort; que la religion qu'il institua ne vaut pas plus que les autres, puisqu'elles sont toutes bonnes (M. Quinet), ou plutôt ne valent rien (M. Comte). Nous croyons que l'Eglise n'est pas infaillible (M. Ferrari); que les livres saints, qui d'ailleurs supportent peu la critique, contiennent des absurdités (M. G. Arnoult); que nous n'avons rien à craindre ni à espérer pour une autre vie (M. Broussais); que l'homme était autrefois une bête (M. Ferrari); que l'ame, spirituelle ou non, ne peut être regardée que comme effet de l'organisme (M. Magendie), sécrétion du cerveau (M. Broussais), et que le fondement de la morale ce sont les lois physiques et les sciences mathématiques (M. Comte).

LES COMMANDEMENTS.

Le grand Tout tu adoreras, et ta maîtresse parfaitement;
Mahomet tu ne jureras, ni Jupiter également;
Dimanche tu travailleras ou reposeras indifféremment;
Père et mère tu serviras, quand ils te serviront réciproquement;
Dans trois cas tu te tueras, et quelques autres mêmement;
Luxurieux tu seras, gnostique si tu crois dévotement;
Les biens d'autrui tu prendras; ils sont communs certainement;
Mensonge tu diras, quand ce sera utilement;
A tous désirs libre cours donneras; la loi ne s'en occupe aucunement.

LES LITANIES DE L'UNIVERSITÉ.

Grand Tout, illuminez-nous.
Jupiter adorable (M. Jouffroy), etc.
Déesse Astarte (M. Quinet), veillez sur nous.
Epicure et Leucippe, profonds penseurs, qui rejettez la création comme une extravagance (M. Cousin), etc.

Brutus, Caton, personnages vertueux, dignes portions de Dieu (M. Lerminier), etc.

Tibère, sage et économe administrateur (M. Michelet).

Néron, tant regretté du peuple (Le même).

Caligula, fidèle imitateur d'Alexandre et d'Hercule (Le même).

Porphyre, qui fûtes profondément pieux (M. Matter).

Julien, dont les visions sont bien autrement respectables que celles de l'obscure Constantin (M. Lerminier).

Sage et vertueux Solon (M. Burette), etc.

Epiménide, saint homme inspiré de Dieu (Le même).

Lycurgue, auteur d'une constitution, modèle d toutes les autres (Le même).

Cérynthe, fervent et modeste chrétien (M. Matter).

Arius, aux mœurs pures (M. Matter) et au système méthodique (M. Villemain).

Nestorius, pieux auteur de la doctrine la plus juste et la mieux fondée (M. Matter).

Mahomet, grand législateur (M. Burette), qui avez fondé la plus pure religion (M. Matter).

Luther, remarquable par votre piété et votre conscience timorée (Echo des écoles).

Henri VIII, dont le langage fut toujours religieux (M. Matter).

Calvin, nouvel Aaron, nouveau Moïse (M. Matter).

Socin, qui avez seul saisi le vrai sens des écritures, et qui nous avez rendu les doctrines primitives de Jésus-Christ (Le même).

Spinosa, sublime adorateur de la divinité (M. Lerminier), qui avez mené la vie la plus pure (M. Bouillier).

Bruno, homme supérieur, martyr de l'athéisme (M. Libri).

Voltaire, qui avez su mettre en lumière les principes les plus purs (M. Matter).

Rousseau, Diderot et autres philosophes du XVIII^e^ siècle, qui nous avez rendu les plus grands services (plusieurs).

Robespierre et compagnie, bouchers sublimes, qui nous apparaissez comme des géants, fléaux de Dieu et dieux vous-mêmes (M. G. Arnoult).

Marat, digne de toutes nos sympathies (M. Cousin).

Jouffroy, modèle accompli des professeurs (M. Villemain).

Par l'intercession de tous ces grands hommes, exaucez-nous, grand Tout.

De cette vieille et idiote autorité, qu'on appelle Eglise, délivrez-nous.

De cet évêque de Rome, qui méconnaît l'esprit de nationalité des Français, et qui n'a rien à faire dans notre pays, délivr., etc.

Du parti-prêtre, qui nous conduirait en enfer, délivr.

Des jésuites, ces grenadiers du pape, nos plus terribles ennemis, déliv.

Afin que nous puissions penser pour notre propre compte, exaucez-nous.

Afin que nous puissions calomnier sans crainte d'une répartie, etc.

Afin que les prédicateurs de la lettre, qui autrefois venaient troubler nos consciences, nous laissent tranquilles dans tout ce que nous faisons, etc.

Afin que MM. Michelet et Quinet réussissent à arrêter la réaction catholique qui se poursuivait sans trouver des contradicteurs, etc.

Afin que nous accoutumions le peuple à se croire souverain, à regarder les rois comme des fantômes, et les lois comme des ombres et des rêveries poétiques, etc.

PRIÈRE.

Nous vous prions, ô Tout, de ne laisser aux prêtres catholiques que leurs églises et quelques femmes, et d'abréger les trois cents ans de vie que l'Eglise a encore dans le ventre. Amen.

RÉFLEXIONS.

Nous avons tâché de rire ; mais on est plus souvent tenté de pleurer en voyant des écrivains et des professeurs largement rétribués par le budget :

Proposer en toute liberté pour modèles à une jeu-

nesse crédule un Brutus, pour qui la vertu n'était qu'un nom; un Caton, qui prêtait à usure jusqu'à la pudeur de ses esclaves; les magiciens Porphyre et Julien, les visionnaires Epiménide et Cérynthe, les débauchés Tibère, Néron et Caligula, les hérésiarques Arius, Nestorius, Socin; un Luther fornicateur, un Calvin sodomiste, un Henri VIII adultère, un Spinosa, qui à force de changer de religion, finit par ne pas croire en Dieu; un Jouffroy, qui avoue lui-même avoir perdu la foi depuis son entrée dans l'Université, et qui veut mourir sans faire le plongeon; un Robespierre, dont tous les vœux étaient de se voir seul dictateur en France... un Marat...

Faire admirer, comme parfaites, les constitutions de Solon, de Lycurgue, de Mahomet, qui condamnaient à l'amende celui qui n'avait qu'une femme, tuaient les enfants et les esclaves, permettaient d'épouser, battre et renvoyer les femmes à volonté!!!

Louer, comme étonnante de pureté, l'impure morale des philosophes du XVIII^e^ siècle.

Donner les démentis les plus formels à tous les historiens passés.

Se jouer des mystères les plus sacrés de la religion que professent trente-un millions de Français.

Préparer tout enfin pour la ruine de tout ordre établi!...

Et l'on se fâche contre ceux qui crient un peu trop haut... où allons-nous?... et l'on ne croit tout

au plus nécessaires que quelques courtes réclamations dans les journaux !... Et l'on dort tranquille !... On pourrait bien se réveiller au bruit du canon qui annonce le trépas de la société, et à la lueur des torches funéraires qui en éclairent le convoi !!!

CATÉCHISME

DE

L'UNIVERSITÉ.

PREMIÈRE PARTIE.

DOGME.

Chapitre I.

De Dieu.

L'Ecolier. — Monsieur l'ex-grand-maître, qu'est-ce que Dieu?

M. Cousin. — *Dieu n'est pas l'abstraction de l'unité absolue; il est tout à la fois Dieu, nature, humanité.* (Frag. de philos., préf., p. 76, 3e édit.)

L'Ecolier. — La réponse est moins claire que celle de mon catéchisme. — Monsieur Quinet, répondez à la même question.

M. Quinet. — *Dieu c'est la puissance de*

transformation de la matière. (Génie des religions, 2.)

L'Ecolier. — Peut-être comprendrai-je mieux les détails; parlez-moi de ses attributs. A-t-il eu un commencement?

M. Quinet. — Oui; *le Dieu hébreu est né des cultes antiques, et chaque point de la terre produit le sien.* (Gén. des rel., 9.)

L'Ecolier. — Est-ce vrai, monsieur Michelet?

M. Michelet. — Sans doute; *le Verbe du Sinaï est le résultat du parfait mélange des races orientales; le Verbe du christianisme c'est l'épanouissement de l'unité juive, fécondée du génie de la Perse et de l'Egypte grecque.* (Introd. à l'Hist. univ.)

L'Ecolier. — Mais, messieurs, accordez-vous du moins à ce Dieu qui a commencé, le privilége d'être désormais éternel?

M. Quinet. — Non. *Souvent il arrive qu'un Dieu est mort et enterré dans le ciel, et que nous l'adorons encore sur la terre.* (Ahasverus, 267.)

L'Ecolier. — Que dites-vous de sa providence, de sa science infinie?

M. Charma. — *J'ai limité la providence et*

la prescience absolue de Dieu, dans l'intérêt de la moralité humaine et de la liberté divine. (Essais sur les bases, etc. Avert., 10.)

L'Ecolier. — Il fallait les ôter tout-à-fait, une fois que vous y étiez. Un professeur dire à Dieu : votre providence ne s'étendra que jusque là; vous n'aurez qu'un tel degré de science!!!

Que penser de la liberté de Dieu?

M. Cousin. — *Qu'elle n'est pas entière; dans mon système, la création est nécessaire.* (Introd. à l'Hist. de la philos., 5e leçon.)

L'Ecolier. — Messieurs, la première conclusion que je tire de ces réponses, c'est que je puis, sans crainte de passer pour calomniateur, vous appeler des athées; vous l'êtes seulement à la mode de ce XVIIIe siècle que vous vantez si fort; c'est-à-dire que vous n'osez pas attaquer ouvertement l'existence de Dieu, parce que vous seriez hués partout, même aux enfers, car l'enfer croit en Dieu; mais au fond vous n'en pensez et n'en dites pas moins en détruisant tous les attributs de Dieu, en le mettant où il n'est pas, et en niant ce qu'il est. Parlez avec sincérité : croyez-vous fermement en Dieu?

M. Bouchitté. — *Dieu, conçu en lui-même comme être absolu et puissance créatrice, ne saurait être atteint et connu par l'homme.* (Rationalisme chrétien, etc., XXIX.) *Nul être ne présente plus de contradictions formelles et insolubles.* (Ibid., LXXV.) Croyons cependant, à tout hasard, sans trop examiner *si c'est avec logique* que nous croyons. (Ibid., LXXXIII.)

L'Ecolier. — La seconde conclusion, c'est que MM. Cousin et Villemain trahissaient la vérité, lorsqu'ils disaient : l'un en présence du roi, que *la jeunesse, nourrie de leçons irréprochables, s'élevait, dans les colléges et les facultés, dans le profond respect, dans l'amour sincère de la religion et des lois* (1); l'autre, à la chambre des pairs, que, *dans toute l'Université, on n'enseignait pas une seule proposition, de près ou de loin, contraire à la religion catholique* (2). Tant que ces blasphèmes, débités par les professeurs universitaires, n'auront pas été rétractés, tant qu'ils resteront imprimés dans des livres tous tolérés, et la plupart expressément approuvés par le conseil

(1) 1.er mai 1843.
(2) 15 mai 1843.

royal de l'instruction publique, il sera démontré que l'Université sape, par leurs fondements, toutes les religions, toutes les sociétés, puisqu'elle en ruine la base; Dieu! mais n'est-ce pas trop tôt conclure? Il faudra dire encore que les hommes d'état, qui osent affirmer si solennellement des mensonges si manifestes, sont de tristes philosophes. Quoi! dire, par exemple comme M. Ferrari, que Dieu ne peut s'incarner, ce n'est pas enseigner une *proposition* assez *contraire à la religion catholique!*

Chapitre II.

De la Création.

L'Ecolier. — Monsieur Cousin, qu'est-ce que créer?

M. Cousin. — *Voulez-vous la définition vulgaire? la voici : Créer, c'est faire quelque chose de rien, c'est tirer du néant; mais d'après la méthode que nous avons adoptée, il n'en est pas ainsi.* (Introd. à l'Hist. de la phil., 5e leçon, 21 et suiv.)

L'Ecolier. — Monsieur Lerminier, dites-moi pourquoi un professeur de philosophie ne parle pas comme les autres?

M. Lerminier. — *Parce que le haut enseignement n'est pas établi pour répéter ce que tout le monde sait.* (Législ. comp., Revue des Deux-Mondes, 9e série; t. 3, 259 et suiv.)

L'Ecolier. — Continuez, monsieur Cousin.

M. Cousin. — *Le fond de la définition est, dans l'idée même du néant, une idée purement négative... Ce néant est la négation de*

toute existence; mais qui fait ici la négation de toute existence? Qui? la pensée, c'est-à-dire vous qui pensez; de sorte que, vous qui pensez, vous niez précisément; vous, votre pensée et votre négation même? (Ibid.)

L'Ecolier. — Oh ! monsieur Cousin, on dit, qu'à la facilité de faire des vers près, vous êtes un second Voltaire; mais je n'en crois rien. Ce grand homme, comme l'appellent vos dignes collègues, était si clair dans ses écrits, que ses partisans qui, non plus que moi, n'avaient pas fait, pour la plupart, toutes leurs classes, le lisaient couramment, tandis que vous avez le talent de ne pas vous faire comprendre. Bien plus, s'il fallait en croire le poète qui a dit que :

Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement,

il serait visible que vous ne vous comprenez pas vous-même.

M. Cousin. — *Créer, d'après la méthode que nous avons suivie, c'est faire un acte libre. L'homme ne tire point du néant l'action qu'il n'a pas faite encore et qu'il va faire; il la tire de la puissance qu'il a de la faire; il la tire de lui-même : voilà le type de la créa-*

tion. La création divine est de la même nature. Dieu, s'il est une cause, peut créer; et, s'il est une cause absolue, il ne peut pas ne pas créer; et en créant l'univers, il ne le tire pas du néant, il le tire de lui-même; il y a plus : Dieu crée avec lui-même et avec tous les caractères que nous lui avons reconnus, et qui passent nécessairement dans ses créations. (Ibid., 5e leçon, 27, 28.)

L'Ecolier. — Assurément; *vous débitez, cette fois-ci, des choses que tout le monde ne savait pas! L'homme ne tire point du néant l'action qu'il n'a pas faite, etc.* Sophisme! Vous confondez les divers sens que l'on donne quelquefois au mot *créer. La création divine est de la même nature;* Dieu ne peut donc créer que des modes? Vieille erreur, renouvelée des philosophes païens; vous n'avez pas même le mérite de la nouveauté! *Si Dieu est une cause absolue, il ne peut pas ne pas créer;* et vous avez dit plus haut que créer, c'est une action libre. Se contredire dans la même page!.. Quant à ces paroles : *Dieu, en créant l'univers, ne le tire pas du néant, il le tire de lui-même; Dieu crée avec lui-même;* elles renferment le panthéisme et toutes ses affreuses con-

séquences; car, *si Dieu tire de lui-même ce qu'il crée, s'il crée avec lui-même*, il s'en suit que tout est Dieu; et alors qu'on peut adorer un homme, un animal, un porc, une courge, une citrouille, un corps quelconque (comme c'est ridicule!); que nous ne pouvons jamais pécher; car, étant Dieu, nous ne pouvons faire que des actions divines, toujours irréprochables (comme c'est dangereux!); que Dieu est en même temps esprit et matière; visible et invisible, étendu et cependant illimité; composé de parties et cependant infini (comme c'est absurde!); que Dieu se donne des commandements à lui-même, les enfreint et se punit ensuite (quelle comédie!). Non, monsieur, je ne veux pas de votre Dieu; et, en attendant qu'il en sorte un plus beau de vos usines, je rendrai mes hommages à celui que l'univers adore.

Il y a plus: Dieu crée avec tous les caractères que nous lui avons reconnus, et qui passent nécessairement dans ses créations. Donc, cette pierre pense, puisque Dieu, souveraine intelligence, l'a créée; donc, la toupie que je mets dans ma poche est infinie, car c'est un Dieu infini qui la créa; donc, ce voleur est

très juste, cet assassin très bon, cette prostituée très pure et très sainte, puisque Dieu est tel; qu'il leur donna l'existence, et que ses attributs passent dans ses créations? Et voilà de nouveau l'absurde consacré et le crime divinisé. O vraiment! *le dieu Cousin n'est pas celui de la scholastique*, c'est-à-dire de la religion chrétienne et de la saine philosophie; ou plutôt il est nul, et l'auteur de cette théorie n'en reconnaît point. — Qu'en dites-vous, monsieur Arnoult?

M. G. Arnoult. — *Le panthéisme de M. Cousin est au moins frère de l'athéisme. Un Dieu qui n'est pas distinct de l'univers ressemble fort à la négation de Dieu.* (Doctr., philos., 72.)

L'Ecolier. — Jusqu'ici j'avais cru qu'un athée était impossible, même dans l'Université; je me trompais : M. Arnoult m'assure le contraire. Athées! messieurs, oh que vous êtes laids!

Chapitre III.

De l'origine de l'homme.

L'Ecolier. — Monsieur Arnoult, d'où vient l'homme?

M. G. Arnoult. —Je n'en sais rien ; *la création de l'homme est un secret de Dieu.* (Elém. de philos., 39 et suiv.)

L'Ecolier. — Voilà de la franchise au moins. — N'êtes-vous pas plus savant, monsieur Quinet, sur cette matière?

M. Quinet. — *L'homme n'a pas tranquillement hérité du ver de terre par une succession légitime ; entre l'un et l'autre, il y a une révolution.* (Génie des rel., 2 et suiv.)

L'Ecolier. — Il paraît que vous êtes plus avancé que le matérialiste La Mettrie, qui se contentait de le faire descendre de la queue d'un poisson. — Quel est votre sentiment, monsieur Ferrari, sur cette question?

M. Ferrari. — Je crois que l'*intelligence se développa, et l'industrie naquit dans l'instant organique où la patte de l'animal devint la*

main de l'homme; et la pensée commença sa carrière indéfinie, quand les cris inarticulés des bêtes se transformèrent dans la parole humaine (Extrait de Vico, 385, 442.)

L'Ecolier. — Vous ne précisez pas l'époque qui nous vit cesser de manger des glands et de marcher sur quatre pattes, de hennir ou de beugler, pour prendre la fantaisie de penser et de parler. — Monsieur Michelet, que pensez-vous de la réponse de votre honorable collègue?

M. Michelet. — Qu'elle est vraie; et *nous ne nous représentons pas aisément aujourd'hui l'amour de l'homme pour la nature dans les premiers âges, où il était encore à peine dégagé de son sein.*

L'Ecolier. — De quelle graine naquit-il, et qui l'avait semée?

M. Michelet. — *Dans les âges les plus voisins de la création, l'homme était moins séparé des bêtes....; en chaque créature de Dieu, il voyait une sœur, une amante.* (Origines du droit. Introd. 53, 55 et suiv.)

L'Ecolier. — Messieurs les universitaires, permis à vous d'appeler les oies vos sœurs, les bécasses vos amantes et les ânes vos frères;

de vous croire descendus de quelque champignon qui, un beau jour, je ne sais quand, *se dégagea*, je ne sais comment, du sein de la terre au pied d'un châtaignier; pour moi, je continue de croire, conformément aux enseignements de la religion chrétienne et du bon sens, que l'homme est sorti des mains mêmes de Dieu, qui le fit sa vivante image et l'établit roi et maître de la nature entière.

Chapitre IV.

De la foi et des mystères.

L'Ecolier. — Monsieur Jouffroy, que pensez-vous des mystères?

M. Jouffroy. — *Les mystères du christianisme sont une enveloppe usée et comme une nuée obscurcie de mythes, de symboles et de figures que le soleil de la philosophie dissipera.* (De la Sorb., 49 et probl.)

L'Ecolier. — Il lui faudra longtemps, puisque vous dites vous-même qu'elle *n'est pas encore assez avancée pour aborder les questions de la spiritualité et de l'immortalité de l'ame.* (Esquisses de philosophie morale, préface, 136.) — Quelle est la règle de nos croyances?

M. Matter. — *La raison est la loi souveraine dans l'homme.* (Manuel, 28.)

L'Ecolier. — Est-ce vrai, monsieur Géruzez?

M. Géruzez. — Non, puisque *l'évidence peut être trompeuse et la certitude erronée.* (Nou-

veau cours de philosophie, 98.) — Et vous, monsieur Bouillier?

M. Bouillier. — *Le premier principe de toute philosophie c'est le droit absolu de la raison humaine de juger en dernier ressort de ce qui est la vérité, comme de ce qui est l'erreur.* (Discours d'ouverture, prononcé à la Faculté des lettres de Lyon, pag. 5.)

L'Ecolier. — La chose est-elle ainsi, monsieur Mallet?

M. Mallet. — Non; *car la raison, considérée dans l'homme, tombe sous la loi et la relation du temps et de l'erreur.* (Manuel.)

L'Ecolier. — Quelle autorité donnez-vous à la foi?

M. Cousin. — Aucune; *la philosophie est l'autorité des autorités, l'unique autorité.* (Cours de l'Hist., introd., 1re leçon.) *Ce que l'on ne comprend pas est à notre égard comme s'il n'était pas.* (Frag. philos., 2e préf., 32.)

M. Damiron. — *Les croyances ne s'imposent pas aujourd'hui; elles se démontrent et l'on ne croit que ce que l'on voit.* (Cours de philos., 1, 53; et Essais sur l'Hist., 241 et suiv.)

M. Broussais. — *Je ne crois que ce que je*

puis me représenter. (Ami de la Rel., t. 100, p. 113.)

L'Ecolier. — D'où je conclus qu'un aveugle a tort de croire que le soleil existe, car *il ne l'a jamais vu;* de croire qu'une toile unie peut nous montrer des vallées et des montagnes, car *il ne peut jamais se les représenter;* que nos paysans les plus raisonnables sont ceux qui injurient les astronomes, lorsque ceux-ci nous assurent que la terre tourne, que le soleil ne bouge pas, qu'on peut mesurer la distance qu'il y a d'un corps céleste à l'autre; que les élèves d'une école primaire sont en droit de dire à un Arago, qui leur expliquera en vain les mystères de la science : Retirez-vous; nous ne croyons pas ce que vous dites.

Quels faux principes! *Vous ne voulez croire que ce que vous comprenez;* vous croyez donc bien peu de chose. Expliquez-moi, s'il vous plaît, la nature de ce grain de sable que vous écrasez; le mouvement de cette fourmi qui marche à vos pieds. *Vous ne voulez pas de mystère?* mais votre corps tout entier est un mystère, ainsi que votre intelligence. Inventez donc un système qui n'en ait point; vous n'avez pu encore y parvenir! Etes-vous athées?

vous croyez à une suite d'effets sans cause; déistes? vous croyez que Dieu, après avoir créé les hommes, les laisse s'égorger entre eux, sans jouer d'autre rôle que celui de spectateur indifférent; matérialistes? vous êtes forcés de me dire de quelle couleur est ma pensée et combien pèse mon jugement; fatalistes? vous soutenez qu'il est permis d'envoyer aux galères un pauvre jeune homme qui, nécessairement et sans liberté aucune, s'est mis à tuer son père. Vous n'avancez donc pas en rejetant des mystères que la raison démontre non impossibles, et que l'autorité de Dieu nous dit exister; des mystères déjà reçus et compris par celui qui les propose à croire, et qui se charge de les démontrer un jour; puis vous mettez à leur place des absurdités qui révoltent le bon sens.

Il y a des mystères dans la physique : que de phénomènes inexplicables, et que cependant croient les physiciens! il y en a dans l'histoire : que de faits invraisemblables, et cependant vrais! il y en a en géométrie : deux lignes se rapprochant toujours et ne se rencontrant jamais. Il y en a en morale, que n'ont pu encore éclaircir les discussions de tant d'écrivains; il

y en a partout; pourquoi n'y en aurait-il pas dans la religion, qui n'est autre chose que l'expression des rapports qui existent entre Dieu, être essentiellement infini, et l'homme, créature essentiellement bornée? Je m'étonnerais bien davantage s'il n'y en avait point.

Chapitre V.

De la Trinité.

L'Ecolier. — Monsieur Cousin, qu'est-ce que le mystère de la sainte Trinité?

M. Cousin. — *C'est l'infini, le fini et le rapport du fini à l'infini.* (Introd. à l'Hist., 15 et suiv.)

L'Ecolier. — Désormais il faudra donc dire, en faisant le signe de la croix : *Au nom de l'infini, du fini et du rapport du fini à l'infini.* Ainsi soit-il. — Que dites-vous de cette définition, monsieur Arnoult?

M. G. Arnoult. — Elle est absurde. *Dieu, à la fois infini et fini et rapport du fini à l'infini, est un assemblage de mots dont les idées répugnent à se concilier.* (Doctrine philos., 172 et suiv.)

L'Ecolier. — Vous avez raison; et, mystère incompréhensible pour mystère absurde, j'aime mieux croire le premier, celui de la religion, que celui de M. Cousin. — Monsieur Bouillier, les trois divines personnes sont-elles distinctes entre elles?

M. Bouillier. — Non ; *la Trinité, qui est l'objet de la pure croyance religieuse, n'exprime point des individualités dans la divinité, mais simplement ses rapports avec le genre humain.* (Théorie de Kant, 87, 88.)

L'Ecolier. — Vous voilà, fervent disciple de Sabellius et de Socin ; pourrions-nous vous demander les preuves de votre assertion ?

M. Bouillier. — Voici ces *trois caractères sous lesquels Dieu est un objet de foi : 1° comme auteur moral du monde moral et physique, créateur du ciel et de la terre, comme législateur saint ; 2° comme conservateur moral du genre humain, comme souverain plein de bonté ; 3° comme administrateur des lois morales, comme juge intègre.* (Ibid., 87.)

L'Ecolier. — Vous ne m'avez promis que trois rapports entre Dieu et le genre humain, et vous m'en donnez sept ! Qui prouve trop ne prouve rien. Et puis, quelle différence mettez-vous, quand il s'agit de Dieu, entre le titre d'auteur et celui de créateur ? entre celui de conservateur et celui d'administrateur ? de législateur et de souverain ? Vous expliquez des mystères par des mystères. — Monsieur l'ins-

pecteur, les trois divines personnes ne font-elles qu'un seul Dieu?

M. Matter. — *Sous le nom de Trinité chrétienne, on enseigne une sorte de polythéisme.* (Hist. de l'Egl., 233 et suiv.)

L'Ecolier. — Si vous eussiez débité ces blasphèmes du temps de Calvin, il vous eût fait brûler tout vif. Servet n'en disait pas de pires. — Monsieur Lacretelle, que dites-vous de l'arianisme qui niait la divinité du fils?

M. Lacretelle. — *Je le préfère a la philosophie chrétienne.*

L'Ecolier. — Pourquoi?

M. Lacretelle. — Parce que *je ne comprends pas un Dieu plus grand que l'autre, ni un fils aussi grand que le père.* (Cours public de 1837.)

L'Ecolier. — D'où procède le Saint-Esprit, monsieur François?

M. François. — *Du Père, selon le concile de Nicée, et du Père et du Fils d'après les papes, la France et l'Espagne.* (Cours d'Hist.)

L'Ecolier. — Oh! messieurs, si vous veniez au catéchisme de mon curé, et que vous donnassiez ces réponses, vous feriez rire tous les grimauds de la paroisse. Comment! vous ne

savez pas encore que les trois divines personnes ne font qu'un seul Dieu; que ce n'est pas seulement la France et l'Espagne, mais tout l'univers catholique qui professent avec le pape que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils? Que le concile de Nicée n'eut point à s'occuper de cette question; et que, toujours crue, elle fut définie au concile général de Florence? De grace, étudiez avant d'attaquer; et, si vous voulez le faire sérieusement, prouvez d'abord que cette proposition est absurde : Dieu existe un en nature, et trois en personnes.

Chapitre VI.

De l'Incarnation et de la Rédemption.

L'Ecolier. —Monsieur Bouillier, qu'est-ce que le mystère de l'incarnation?

M. Bouillier.—*C'est la réalisation objective de l'idéal de l'humanité, agréable à Dieu.* (Théorie de Kant, préf., 15.)

L'Ecolier. — Si vous continuez à faire des catéchismes, au lieu de quatre ou cinq mystères à croire, nous en aurons bientôt des milliers. — Monsieur Damiron, que pensez-vous de la venue du fils de Dieu en ce monde?

M. Damiron. —Elle est supposée. *Dieu n'a pris ni visage, ni corps pour se révéler à l'homme; tout ce qui est dit de semblable sur cette matière est figure et poésie* (Essai sur l'Hist. de la philos., 388.)

M. Ferrari. — *Un Dieu infini ne peut s'incarner.* (Essai sur le principe de la philos. de l'Hist.)

L'Ecolier. —Et vous, monsieur Jouffroy?

M. Jouffroy.—*Que la rédemption et la mé-*

diation de Jésus-Christ sont de ces mythes, de ces symboles, de ces figures que le soleil de la philosophie dissipera. (Prob. de la d. hum., 482.)

L'Ecolier.—Mythes, symboles, figures, qui ont cependant fondé la religion la plus parfaite, et opéré la révolution la plus heureuse que l'on puisse imaginer, d'après vos propres aveux. Honneur, gloire à jamais à ces mythes, à ces symboles, à ces figures qui ont opéré de si magnifiques réalités! — Monsieur Cousin, l'incarnation était-elle nécessaire?

M. Cousin. — *Non; la raison, voilà le médiateur nécessaire entre Dieu et l'homme.* (Cours. d'Hist. de la philos., 55.)

L'Ecolier. — Monsieur Lerminier, quel est votre sentiment sur cette question?

M. Lerminier.—Je réponds dans le même sens : *L'homme doit tout attendre de ses propres efforts; il n'y a d'autre médiateur que l'esprit humain.* (Philos. du droit, t. II, 340, Revue.)

L'Ecolier. — Vous avez plus de courage que les plus éclairés d'entre les philosophes, qui n'ont pas fait difficulté de confesser leur ignorance et leur aveuglement; qui mettaient

la vérité dans un abîme impénétrable; qui ont reconnu que, bien loin de voir clair dans les mystères de la sagesse, ils ne distinguaient rien dans les choses exposées en partie à leurs yeux. Vous avez plus de courage qu'Aristote, dont les yeux étaient trop faibles pour regarder fixement les choses, même les plus manifestes, semblables à ces oiseaux nocturnes qui ne sauraient supporter la lumière du soleil, que Platon, qui se désespérait en voyant que, malgré les lumières de la raison, il lui était impossible de connaître et d'expliquer la nature et les attributs de la divinité; qu'Empédocle, qui s'écriait à chaque pas : Tout est caché, nous ne voyons rien, nous ne pouvons découvrir absolument quoique ce soit dans sa vérité; que Démocrite enfin, qui prétendait que la vérité était noyée dans un puits. Quant à Socrate, dont l'oracle proclama la sagesse, il avouait hautement que tout ce qu'il savait, c'est qu'il ne savait rien, et qu'à moins que Dieu n'envoyât quelqu'un pour nous instruire, il était impossible de réussir dans le projet de réformer les mœurs des hommes.

Mais n'allons pas chercher des autorités si loin. Un de vos collègues n'avoue-t-il pas lui-

même que : « considérée abstractivement de l'humanité et de ses passions, la raison est absolue, infaillible ; qu'elle est au sein de la divinité dont elle constitue l'essence, mais que dans l'homme, elle tombe sous la loi du temps et de l'erreur (1) : » témoignage que confirme l'expérience. Si la raison peut connaître toutes les vérités et nous montrer tous nos devoirs, pourquoi, livrée à elle-même, pendant quatre mille ans, n'a-t-elle produit que le paganisme et toutes ses infamies? Pourquoi n'y a-t-il pas de sottises que les philosophes n'aient dites? Pourquoi vous-même, quand vous vous mêlez de traiter quelque question de philosophie en dehors de l'Evangile, faites-vous rire jusqu'aux larmes le gros bon sens qui vous écoute? Pourquoi, enfin, faut-il y regarder de bien près pour voir autre chose dans l'histoire de la philosophie, qu'un labyrinthe de rêveries, de contradictions, d'absurdités où se trouvent à peine quelques vérités?

Allons donc, messieurs, croyons avec Montaigne : « qu'il est impossible à l'homme de se montrer au-dessus de soi et de l'humanité ;

(1) Mallet, *Manuel*, 70.

qu'il ne peut voir que de ses yeux, ne saisir que de ses prises. Il s'élèvera, si Dieu lui prête extraordinairement la main ; il s'élèvera abondamment, en renonçant à ses propres moyens, et se laissant hausser et soulever par les moyens purement célestes. C'est à notre foi chrétienne, et non à la stoïque, de prétendre à cette divine et miraculeuse métamorphose. »

Croyons avec Pascal : « que la justice et la vérité sont deux pointes si subtiles ; que nos instruments sont trop émoussés pour y toucher exactement ; s'ils y arrivent, ils en écachent la pointe et appuient tout autour, plus sur le faux que sur le vrai (1). » Croyons avec Rousseau : « qu'il fallait Dieu pour donner la foi aux hommes (2). »

(1) Pensées, art. 6, 16.
(2) Contr. Soc.

Chapitre VII.

Du péché originel.

L'Ecolier. — Monsieur Lerminier, l'homme fut-il créé dans l'innocence?

M. Lerminier. — *Le sentiment des peuples nous montre l'homme débutant par l'innocence; mais ce ne sont que des souvenirs.* (Revue, 3e série, t. 3, 259.)

L'Ecolier. — Que pensez-vous du péché originel?

M. Lerminier. — Le péché originel est une fable, car *l'homme n'est pas déchu.* (Revue etc., t. 7, 477 et suiv.)

L'Ecolier. — Et vous venez de dire que l'innocence primitive n'était qu'un souvenir? —Et vous, monsieur Matter?

M. Matter. — Je pense que *c'est un mythe;* car *Adam et Eve n'ont été revêtus d'un corps qu'après leur chute.* (Hist. du gnost., t. 1, 320.) —Et vous, monsieur Ferrari?

M. Ferrari. — Que *c'est une épouvantable absurdité.* (Extrait de Vico et Ital., 482.)

L'Ecolier. — Concluez, monsieur Lerminier?

M. Lerminier.—*Donc il est raisonnable de s'elever contre cette partie de la théologie chrétienne.* (Revue, etc., 478.)

L'Ecolier. —Messieurs, je pourrais vous démontrer facilement que le péché originel considéré, soit dans ses causes, soit dans ses effets, ne répugne ni à la justice, ni à la bonté, ni à la sainteté de Dieu; que le mal qu'il a fait à l'homme a été abondamment réparé par Jésus-Christ; que le malheur des enfants qui meurent sans baptême ne révolte pas la raison, puisqu'il consiste dans la privation de récompenses que Dieu ne leur doit point, plutôt que dans des châtiments; mais je n'argumenterai pas *ad hominem;* je me contenterai seulement de vous adresser quelques questions. Si ce dogme est inadmissible, dites comment les philosophes païens ont pu le deviner et l'admettre. Les anciens, dit Cicéron, « croient que nous naissons trop faibles et trop corrompus pour expier les crimes commis par nos ames avant leur union avec des corps (1). » Pline, considérant l'état de

(1) S. Aug. contre Jul, l. 4, c. 15.

l'homme, se demande « si c'est donc un péché que de naître (1). » Selon Timée de Locres, « nous apportons de nos ancêtres le vice de notre nature; ce qui fait que nous ne pouvons jamais nous défaire de ces mauvaises inclinations qui nous font tomber dans le défaut primitif de nos premiers parents (2). » Quant à Platon, il en parle lui-même comme en parlerait un théologien catholique. Autrefois, dit-il, « ce qui participe en nous à la nature divine avait, pendant un temps, conservé toute sa vigueur et sa dignité; mais l'inclination vicieuse de l'homme mortel a pris enfin le dessus, au grand préjudice du genre humain; de là sont venus les maux qui l'ont affligé (3). » « La nature et les facultés de l'homme ont été choisies et corrompues dès sa naissance (4). » Après cette catastrophe, le monde eût été la proie de la confusion, si Dieu ne l'avait conservé (5). »

Si ce dogme répugne à la raison, comment

(1) Hist. natur., l. 7.
(2) Platon, de la nat. du monde.
(3) Critias.
(4) Timée.
(5) Politique.

se fait-il que tous les peuples en aient fait la base de leur théologie? qu'ils nous parlent tous des trois états d'innocence, de péché et de rédemption? qu'ils emploient tous les rites expiatoires pour purifier l'enfant à son entrée dans le monde; rites si nécessaires, que l'enfant quin'a pu lès recevoir est exclu des champs élysées; de là, le tendre Virgile plaçant dans un état de souffrance les enfants qui viennent de naître.

Il est raisonnable de s'élever contre ce dogme! Expliquez donc les étranges contradictions que renferme la nature humaine: cette faim de la science et ces obstacles invincibles qui nous condamnent à l'ignorance; ce mélange continuel de bons et de mauvais penchants; ce désaccord entre nos principes et nos actions, qui fait vanter la tempérance à un ivrogne, admirer un trait de générosité à un voleur. D'où vient ce vice qui devance la raison, et nous montre des enfants de quelques mois, pensant mourir de dépit en voyant leur mère donner son sein à un étranger? cette guerre intérieure qui faisait dire au poète et à Louis XIV:

> Mon Dieu, quelle guerre cruelle,
> Je trouve deux hommes en moi.

M. Lerminier.—Je l'avoue; *il y a des mystères que nous ne connaissons pas encore; mais on peut augurer que l'énergie de l'homme lui donnera plus tard le secret de l'énigme; il doit vaincre le Sphinx pour le pénétrer.* (Revue, etc., 478.)

L'Ecolier. — A la bonne heure ! mais en attendant, j'aime mieux ne croire qu'un seul mystère que d'en croire cent.

Chapitre VIII.

De Jésus-Christ.

L'Ecolier. — Monsieur Lerminier, Jésus-Christ est-il Dieu?

M. Lerminier. — *Le Christ, comme tous les révélateurs, est homme.* (Influence de la philos. et Revue, t. 7, 732.)

L'Ecolier. — Où naquit-il?

M. Lerminier. — *Il naquit dans Nazareth.* (Revue, t. 3, 278; Bon sens, 9 août 1834.)

L'Ecolier. — Monsieur Roux-Ferrand, où est né Jésus-Christ?

M. Roux-Ferrand. — *A Jérusalem.* (Cours d'hist., t. 14.)

L'Ecolier. — Je crois, messieurs, que vous n'allez jamais à la messe, pas même aux fêtes de Noël.

Lisez au moins les deux premiers chapitres de l'Evangile, et vous y trouverez cinq fois le nom de la ville qui donna naissance à Jésus-Christ.

— De qui était-il fils?

M. Voisin. — Il était *fils de Joseph et de Marie.* (Leçon de phrénol. Union cath., 69.)

L'Ecolier. — Est-ce vrai, monsieur Michelet?

M. Michelet. — Sans doute; *il était fils d'un charpentier.* (Hist., t. 2, 170.)

L'Ecolier. — Ignares blasphémateurs! comment savez-vous que Joseph était l'époux de Marie, si ce n'est par l'Evangile? Et puisque vous croyez à l'Evangile, sur ce point, pourquoi n'y croyez-vous pas, lorsqu'il vous annonce que Joseph n'eut point de part à la génération du fils de Marie restée toujours vierge; qu'il n'en fut jamais que le père nourricier et adoptif? — Monsieur Jouffroy, quelle différence y a-t-il entre Jupiter et le Messie?

M. Jouffroy. — *Jupiter et Jésus sont deux faces de la vérité également adorables.* (De la Sorb. et du philos., 49.)

L'Ecolier. — Jupiter! un fantôme ou un adultère!... et Jésus fils de Dieu et Dieu lui-même également adorables! Où placez-vous Jésus-Christ?

M. Lerminier. — *Entre Brutus et César, ou à côté de Spinosa, sublime adorateur de la divinité.* (Revue, etc., t. 7, 476 et 740.)

L'Ecolier. — C'est donc bien clair; vous niez la divinité de Jésus-Christ? — Tirez la conséquence de cette doctrine, monsieur Jouffroy?

M. Jouffroy. — *La divinité du christianisme,* et par conséquent de Jésus-Christ qui en est le fondateur, *une fois mise en doute à mes yeux, je sus alors qu'au fond de moi-même il n'y avait plus rien qui fût debout; que tout ce que j'avais cru sur moi-même, sur Dieu et sur ma destinée en cette vie et en l'autre, je ne le croyais plus.* (Nouveaux fragments de phil.)

L'Ecolier. — Je ne m'étonne plus de voir les jeunes gens perdre au collége le peu de foi qu'ils y apportent, le professeur, d'un seul mot, mettant en doute à leurs yeux le dogme qui est la base du christianisme, et sans lequel nous ne savons rien, ni sur Dieu ni sur nous-mêmes. *Jésus-Christ n'est pas Dieu!* Il me semble cependant, messieurs, qu'il avait assez bien travaillé pour prouver sa divinité. Il paraît, après s'être fait annoncer longtemps auparavant par ses prophètes, que l'on prendrait volontiers, avec Jamblique, pour des historiens, si les Juifs n'étaient là avec leurs trois mille ans de possession; il se laisse appeler et

s'appelle lui-même Dieu ; il se dit engendré de toute éternité dans le sein de Dieu ; s'attribue toutes les perfections de Dieu, toutes les œuvres de Dieu ; se fait adorer et invoquer comme Dieu, et en même temps, lit dans les consciences, change les cœurs, fait voir les aveugles, entendre les sourds, parler les muets ; commande en maître à la nature, appelle les morts et les fait répondre ; opère enfin une foule de miracles que Celse attribuait à la magie ; révèle des dogmes dont le seul énoncé surpasse la raison humaine, sans la contredire ; forme un code de morale que dix-neuf siècles de critique n'ont pu trouver en défaut ; subit la mort, non d'un héros, ni de Socrate, mais d'un Dieu, après avoir prédit le changement soudain de ses apôtres, la ruine du temple de Jérusalem, la réprobation des Juifs, la conversion des Gentils et le succès de son Evangile par toute la terre : étonnantes prophéties que nous voyons s'accomplir tous les jours. Et vous ne dites rien de toutes ces preuves qui ont terrassé tous les grands hommes qui les ont examinées, depuis l'idolâtre Tertullien jusqu'au philosophe Laharpe ; de ces preuves qui plaisaient tant à l'illustre empereur qui fonda

l'Université? Grand homme, levez-vous, dites à ces incrédules, comme autrefois à un de vos compagnons d'armes : « Vous ne comprenez pas que Jésus-Christ est Dieu? eh bien! j'ai eu tort de vous élever en dignité; je vous casse tous (1). » Mais non; contentez vous de les envoyer à l'école; ils ne savent pas seulement où Jésus-Christ est né.

(1) Convers. religieuse de Napoléon, par Beauterne, page 116.

Chapitre IX.

De la religion.

L'Ecolier. — Monsieur Villemain, une religion est-elle nécessaire?

M. Villemain. — Il me paraît que non, car *les passions de quelques hommes s'accommodent tout aussi bien, pour faire le mal, d'une croyance que d'une impiété.* (Mél. nouv.)

L'Ecolier. — Vous confondez la chose avec l'abus qu'on en a fait, ce qui est cependant différent; si une chose ne vaut rien, parceque quelques méchants s'en accommodent pour faire du mal, quelle est celle qui aura quelque valeur? — Monsieur Comte, la religion est-elle utile?

M. Comte. — *La religion bientôt ne sera plus bonne que pour les chiens.* (Cours d'astronomie, 92.)

L'Ecolier. — Quelle est la meilleure religion?

M. Quinet. — *Nous les accueillons toutes. Il n'y a de schismatiques et d'hérétiques que ceux*

qui, niant toute autre église que la leur, veulent rejeter toutes les autres sans discussions, et osent dire : Hors de l'Eglise point de salut. (Dernière leçon au coll. de Fr., des Jésuites, 132; Univers, 23 juillet.)

M. Bouillier. — *Toutes ont le même prix, ou plutôt n'en ont aucun.* (Théor. de Kant. 156.)

L'Ecolier. —Etes-vous du même avis, monsieur Lerminier?

M. Lerminier. — Parfaitement : *le cardinal et le quaker sont également chrétiens.* (Coll. de Fr., *Ami de la rel.*, 86, 66.)

L'Ecolier. — De sorte qu'on peut être indifféremment panthéiste avec M. Cousin ; athée avec Vanini ; matérialiste avec M. Broussais? Qu'on peut très licitement changer à tout moment de religion : être catholique à Rome, protestant à Genève, anglican à Londres, turc à Constantinople, parsis au Bengale? Qu'on peut outrager Dieu ou l'adorer; confesser ou nier la divinité de Jésus-Christ? que le oui et le non, en un mot, sont la même chose? — Mais enfin, s'il vous fallait choisir, laquelle préféreriez-vous?

M. Villemain. — *L'arianisme est plus méthodique.* (Nouv. Mél., t. 2, 160.)

L'Ecolier. — Et vous, monsieur Michelet?

M. Michelet. — Je crois *au Verbe social; à lui appartient l'avenir: le christianisme a fait son temps.* (Introd. à l'hist.)

L'Ecolier. — Monsieur Matter?

M. Matter. — *Le gnosticisme est le plus riche.* (Hist. du gnost.)

L'Ecolier. — Ne préféreriez-vous pas le nestorianisme?

M. Matter. — *Rien ne semble plus juste ni mieux fondé que la doctrine de Nestorius.* (Hist. de l'Egl., 345.)

L'Ecolier. — Le mahométisme ne vous plairait-il pas?

M. Matter. — *C'est la religion la plus pure que puissent recevoir les hommes...; elle a d'ailleurs dans son sein autant de membres que le christianisme.* (Ibid.) t. 2, p. 3.)

L'Ecolier. — Sauf 164 millions de moins, selon les calculs des derniers géographes non suspects. Le nombre, au surplus, ne fait rien à l'affaire. Si grande que paraisse la foule de ceux qui se trompent, la vérité reste la vérité.

M. G. Arnoult. — *Le Verbe fait chair sera* pour moi *la révolution française.* (Doct. philosoph. 186, etc.)

L'Ecolier. — Et vous, monsieur Quinet?

M. Quinet. — *Si, à toute force, il vous faut une religion, l'amour, quand il est pur, en est une à sa façon.* (Ahas., 267.)

L'Ecolier. — Je ne crains plus pour la religion catholique; elle a en vous de doctes ennemis qui ne s'accordent pas même entre eux; je désirerais savoir néanmoins pourquoi elle n'a pu vous arracher un mot d'éloge?

M. Ferrari. — Parce qu'*elle découle de deux épouvantables absurdités : du péché originel et de l'enfer.* (Extrait de Vico, 442.)

L'Ecolier. — De sorte que Jésus-Christ a révélé; que Descartes, Pascal, Newton, Euler ont soutenu, et que tous les peuples ont cru deux absurdités?

M. B. Saint-Hilaire. — Parce que *la religion a toujours amené avec elle la guerre et toutes ses horreurs.*

L'Ecolier. — Voyons un peu. Pendant les premiers siècles, elle dit aux chrétiens : tendez le cou : au moyen-âge, elle dit aux sei-

M. Guizot. — A la bonne heure ! mais la réforme est encore préférable. *C'est elle qui donna l'élan à la liberté intellectuelle, qui amena et conserva le droit d'examen, résultat de la civilisation qui fit que les hommes qui savaient quelque chose voulurent enfin penser eux-mêmes et pour leur compte.* (Hist. de la civil., etc., 12e leçon.)

M. Michelet. — *C'est le libérateur de la pensée moderne ; par la réforme aux mœurs simples et austères, Luther remit en marche l'esprit humain.* (Introd. des Mém. de Luther.)

M. Matter. — *Et Calvin, tout à la fois législateur politique et dictateur religieux, fit de Genève la métropole d'un ensemble d'institutions morales et littéraires, qu'en d'autres parties on a pu bien imiter, mais non pas éclipser.* (Hist. de l'Egl., t. 4, 133.)

L'Ecolier. — Il paraît, messieurs, que c'est bien sincèrement que vous croyez que la réforme de Luther et de Calvin *a restauré la liberté, donné le droit d'examen, hâté le progrès des sciences et de la civilisation ?* Puisque vous le répétez sans cesse, je vais vous prouver que c'est à tort.

Luther et Calvin ont restauré la liberté : Et

comment donc? en posant pour principe que l'homme n'a point de libre arbitre; que, quoi que nous fassions, nous le faisons nécessairement et sans liberté aucune *(du Serf arbitre)?* que Dieu fait tout selon son conseil arrêté? *(Exposition de la foi.)*

Ils ont établi le droit d'examen et de penser pour son propre compte; bien, mais à condition qu'on pensera comme eux. Savez-vous quelle était la raison finale de Luther, dans les disputes? « Je l'entends, disait-il; je le veux, je l'ordonne ainsi. » Calvin en avait une moins douce : « A la torture, au bûcher! » et Elisabeth, leur disciple, avait fait choix de celle-ci : « Regardez s'il est plus long ou plus court que le lit de fer! »

Ils ont hâté la civilisation, en corrompant les mœurs; en niant l'efficacité des œuvres; en permettant d'avoir deux femmes; en prêchant l'inutilité des œuvres; en criant : « Pêchons, tuons, commettons inceste, adultère; pourvu que nous ayons la foi, nous serons sauvés. »

La réforme a donné un nouvel élan aux lettres, aux arts et sciences. Non, messieurs, l'histoire nous apprend, au contraire, que,

Chapitre X.

De la propagation de la foi.

L'Ecolier. — Messieurs, j'ai un problème à vous proposer. Il y a dix-neuf cents ans, il arriva dans le monde l'évènement le plus étrange que l'on puisse imaginer. Un juif obscur s'attache quelques ignorants, qu'il instruisit pendant trente ans, sans pouvoir rien leur apprendre ; condamné à mort par ses compatriotes, il périt d'un infâme supplice, après avoir recommandé à ses disciples d'aller partout prêcher sa doctrine et l'ignominie de sa mort; ne leur donnant d'autres armes que la parole, et leur défendant de porter même un bâton. Cinquante jours s'étaient à peine écoulés, que cette douzaine de pécheurs essaie d'obéir à son maître. Tout-à-coup la synagogue croule ; Rome déserte ses amphithéâtres ; Athènes détrône son Jupiter; Ephèse renverse la statue de Diane; Corinthe oublie Mercure et Vénus; Lacédémone ne prostitue plus ses femmes, ne jette plus ses enfants dans les ca-

vernes du Taygète, n'égorge plus ses ilotes ; les bœufs de Memphis et les chats de Bubaste ne poussent plus les Egyptiens à se battre entr'eux ; les paniers d'osier des druides sont brûlés ; les démons de la Scythie s'enfuient ; le feu des Perses s'éteint ; et l'Indien, au lieu d'offrir l'encens à l'éléphant, lui fait porter ses fardeaux.

Cependant l'enfer ne s'endort pas ; tout est contre cette secte : les philosophes la ridiculisent ; l'éloquence la combat ; l'hérésie déchire son sein ; et la politique déploie toutes ses ressources pour l'étouffer au berceau. Les chrétiens sont les ennemis de l'Empire ; on les brûle, on les roue, on les pend, on les noie, on les fait mourir de faim, on les déchire, on les coupe par morceaux, on les tue à coups de pierres, on les perce à coups de flèches, on en nourrit les bêtes !..., Vains efforts ! le sang que l'on répand germe au centuple ; l'arbre se multiplie sous le fer qui abat ses rameaux : deux siècles sont à peine écoulés, et déjà il n'est point une seule race d'hommes, ou grecque ou barbare, ou vivant sur des chars ou errant sans asile, ou abritée sous des tentes, chez laquelle, au nom de Jésus-Christ, des

prières et des actions de graces ne soient rendues chaque jour au père et au créateur de toutes choses. Douze bateliers avaient fait ce que n'avaient pas osé penser les Socrate, les Platon, les Aristote, les Cicéron, les Confucius, les Laot-Seu; l'univers était homme, savant, chrétien.

Cela posé, je voudrais vous demander l'explication naturelle de ce phénomène; voici le problème réduit à sa plus simple expression : Trouver un rapport raisonnable entre ces deux termes: un juif crucifié et l'univers converti.

M. Villemain. — La religion chrétienne ne se répandit si promptement que parce qu'*elle profita de l'ordre et de la paix qui régnaient dans l'empire.* (Nouv. Mél., 106.)

L'Ecolier. — *De l'ordre?* Sénèque nous dit qu'il n'y en avait point. *De la paix?* Les persécutions se succédèrent sans interruption pendant trois siècles.

M. Villemain. — C'est que, *comme la philosophie des* ANTONINS, *elle était fondée sur l'enthousiasme et la morale.* (Nouv. Mél., t. 2, 110.)

L'Ecolier. — Et pourquoi donc la philosophie des Antonins est-elle morte avec eux, tandis que nous voyons la religion chrétienne

si glorieuse? *Fondée sur l'enthousiasme;* mais je n'en trouve pas même le nom dans tout l'Evangile; *sur la morale?* elle ne l'est donc pas sur le dogme?

M. Lerminier.—*L'humanité est ainsi faite; elle se précipite avec un anthousiasme douloureux sur les pas de celui qui la condamne; elle aime au fond ce qui la heurte, ce qui la déroute, ce qui la contredit.* (Son cours; *Ami de la rel.*, t. 92, 66, 243).

L'Ecolier. — Et pourquoi donc l'humanité a-t-elle embrassé le mahométisme et le protestantisme qui *ne la condamnaient, ne la heurtaient, ne la contredisaient point?* Et ne voyez-vous pas que vous donnez le démenti à tous les poètes, à tous les moralistes, et que vous niez la nature de l'homme qui n'aime jamais qu'on la heurte, qu'on la déroute, qu'on la contredise!

M. Libri. — *Le christianisme est une religion d'égalité, qui promettait le paradis aux malheureux et menaçait les Césars.* (Hist. des mat., t. 1, 64 et suiv.)

L'Ecolier. — *Réligion d'égalité* tant que vous voudrez; mais à condition que chacun restera dans le rang où le mit la Providence,

qui promettait le paradis aux malheureux ; soit, mais à condition qu'ils le gagneront en souffrant, et qu'ils se soumettront à César, même quand il les persécutera. *Il menaçait les Césars* ; oui, mais dans l'enfer seulement, et en ajoutant que leur autorité pour le bien venait de Dieu.

M. Libri. — *Il paraît que les hommes ont besoin de croire à une certaine classe de faits dont on ne saurait démontrer l'existence, et qui ont d'autant plus de charme pour le vulgaire, qu'ils s'éloignent davantage de la réalité.* (Ibid.)

L'Ecolier. — Donc les païens n'auraient jamais dû se convertir à la religion chrétienne, puisqu'elle s'appuyait sur des miracles dont il était si facile de démontrer l'existence ; ne jamais abandonner leur mythologie, dont les absurdités étaient *d'autant plus croyables, qu'elles s'éloignaient davantage de la réalité ?*

M. Libri. — *Ce fut peut-être une grande nécessité ?* (Ibid.)

L'Ecolier. — Et peut-être que non.

M. Matter. — Moi je dis que ce fut impossible. *Une religion qui demandait de tels sacrifices et qui prescrivait une morale si austère,*

ne devait faire que des progrès modérés. (Hist. de l'Egl., t. 1, 119.)

L'Ecolier. — Ainsi donc, messieurs, toute votre imagination ne peut trouver un rapport raisonnable entre ces deux termes : un juif crucifié et l'univers converti ? En effet, il n'y en a point. J'en conclus, par cela seul, et quand je n'aurais pas d'autres preuves pour le faire, que ce juif était Dieu.

Chapitre XI.

Des prophéties.

L'Ecolier. — Monsieur Cousin, qu'est-ce qu'un prophète !

M. Cousin. — *Un prophète n'est qu'un homme qui possède l'idée du fini, de l'infini et de leurs mutuels rapports antérieurs à toute réflexion.* (Introd., 6e leç., c. 3.)

L'Ecolier. — Et, comme vous la possédez parfaitement, cette idée, puisque vous l'avez inventée, il suit que vous êtes un grand prophète; aussi avez-vous prédit que *la religion n'avait que pour trois cents ans de vie dans le ventre.* — Cette définition est-elle vraie, monsieur Lerminier.

M. Lerminier. — *Oui; les prophètes avaient la monomanie réelle de l'idée persévérante de Jéhova.* (Revue, t. 3 287.)

L'Ecolier. — Qu'appelez-vous inspiration prophétique?

M. Cousin. — *L'inspiration prophétique, la faculté devinatoire a pour fondement la*

vertu cachée de l'ame qui, lorsqu'elle est retirée et recueillie en elle-même, peut voir d'avance l'avenir dans les songes, l'extase, et dans le voisinage de la mort. (Ibid., et Cours d'hist., etc., t. 445, 44 .)

L'Ecolier. — Pas de milieu ; pour être prophète, il faut donc ou dormir, ou être malade et dans le voisinage de la mort ?

M. Ferrari. — Ou fou : *Le prophétisme a parlé au nom de Dieu qui ne parle pas, et cette parole divine qu'il a entendue, il l'a entendue dans le délire.* (Essai sur le principe et les limites, etc., et *Ami de la religion*, 16 sept. 1843.)

M. Cousin. — *Voilà des règles bien remarquables par leur indépendance, leur modération et leur étendue.* (Ibid.)

L'Ecolier. — Ajoutez : par la profonde ignorance qu'elles dénotent dans leur auteur, par le ridicule le plus entier.

Chapitre XII.

Des miracles.

L'Ecolier. — Monsieur Bouillier, que pensez-vous des miracles?

M. Bouillier. — Qu'*il faut se tenir en garde contre l'idée que savoir, croire et confesser les miracles, fasse partie de la religion; on doit combattre une telle opinion de toutes ses forces.* (Th. de Kant, 43.)

L'Ecolier. — C'est vous qui avez été chargé par Jésus-Christ de décider ce qui fait ou non partie de la religion. Il paraît que vous avez des graces d'état.

M. Bouillier. — *Par un miracle, l'homme ne deviendra jamais meilleur.* (Ibid.)

L'Ecolier. — Je désespère alors de vous voir jamais bon, puisqu'un miracle même ne vous convertirait pas. Mais comment ne pas croire, quand de nombreux témoins, dignes de foi, nous attestent le fait?

M. Mallet. — *Ce cas-là est fort embarrassant;*

le parti le plus raisonnable est alors le doute et l'expectative. (Man. de philos., 8.)

L'Ecolier. — Mais, monsieur, le juge le plus sévère ne demande que deux témoins pour croire un fait ; impossible de le récuser, quand il y en a des centaines, des milliers.

M. Caix. — Il est possible de les expliquer naturellement. (Voyez *Dubois-Aymé* ; Précis d'hist., c. 6.)

L'Ecolier. — Je comprends : vous préférez croire les explications données par Voltaire, Tindal, Dubois-Aimé et autres naturalistes : Par exemple, que Moïse changea en sang les eaux du Nil, en jetant dans ce fleuve une drogue qui donna le flux de sang aux poissons ; que les Israélites crurent passer la mer Rouge, en traversant un brouillard, etc. Vous avez plus de foi que moi.

M. Cousin. — A quoi bon disputer? les miracles ne sont pas possibles, car ils supposent la liberté dans Dieu. Or, *Dieu étant une cause absolue, il n'est pas libre.*

L'Ecolier. — Jean-Jacques, que dites-vous de ces gens-là !

— Enfermez-les *aux petites maisons.* (Lettres sur la Mont.)

Chapitre XIII.

Des livres sacrés.

L'Ecolier. — Quel est l'auteur du Pentateuque?

M. Lerminier. — Nous ne le savons pas : *Moïse s'occupait à fonder un peuple, et non point un livre : c'est à tort qu'on lui attribue cet ouvrage.* (Cours au coll. de France. *Ami de la rel.*, 2257.)

L'Ecolier. — Vous préférez donc croire que deux millions de Juifs, qui vous assurent que c'est bien lui qui en est l'auteur, sont, ou des imbéciles ou de faux témoins; que Longin, Diodore de Sicile, Strabon, Justin, Trogue Pompée, Tacite, Juvénal, Philon, Josèphe, Apion, et autres que l'on peut voir, surtout dans Huet, se sont trompés, et que nos critiques modernes n'entendent rien à leur métier, puisque tous le lui attribuent? — Monsieur Burette, que pensez-vous de l'authenticité des livres saints?

M. Burette. — Je dis en particulier, que

l'*histoire des Assyriens est incertaine* (Cah. d'hist. Cours de Six.) et, en général, que *les ressources qu'offre la Bible, prêtent peu à la discussion critique.* (Ibid.)

L'Ecolier. — A la discussion critique de M. Burette, et non à celle des Origène, des Tertulien, des Huet, des Clarke. — Que dites-vous de leur véracité ?

M. Arnoult. — *Le sens réel de la Genèse, au chapitre 2, exprime des absurdités.* (Eléments de philos., 3 et suiv.)

L'Ecolier. — En effet, il y est dit que Dieu se reposa le septième jour ; qu'il mit l'homme dans un jardin délicieux, lui défendit de manger du fruit d'un arbre, et institua le mariage, etc. Quoi de plus absurde !

M. Libri. — Les livres sacrés sont au moins en défaut, quand ils supposent que la terre a *souffert une inondation générale; quoique appuyé sur de nombreuses traditions, ce fait est loin d'être démontré comme un fait historique. L'illustre* professeur, M. Letronne, mon collègue, est du même avis. (Hist. des math., t. 1, 6 et suiv.)

L'Ecolier. — Il paraît que vous avez fait choix de Voltaire pour professeur d'histoire

et de géologie. Quant à moi, je préfère aller à l'école de Cuvier, qui m'assure que, s'il est un fait démontré par cette dernière science, c'est le déluge universel; — de Champollion qui, dans tout l'univers, n'a pas trouvé un monument qui remonte au delà de l'époque où Moïse fixe le déluge; — de Varron, qui dit qu'au-delà de seize siècles, il n'y a plus de certitude; — et de de Boulanger, auteur non suspect, qui nous apprend que, s'il est un fait gravé dans la mémoire des peuples, c'est le déluge.

M. J. Simon. — Au moins, *est-ce une affirmation hasardée de dire que toutes les langues viennent d'une source unique, toutes les races d'hommes d'une même souche.* (Revue, 2e série, t. 27, 533.)

L'Ecolier. — Si cette affirmation est hasardée, ce n'est au moins ni en philosophie, où l'on ne permet pas d'ajouter le plus, quand le moins suffit (Newton); ni en histoire naturelle, où l'on veut que tout être vivant, ayant un sexe, vienne d'un couple créé de Dieu dans l'origine des choses (Linnée); ni en linguistique, où l'on soutient, sans hésiter, cette doctrine. (Jones, Rech. asiat.) — Traitez-vous

ainsi les auteurs et les choses du Nouveau-Testament ?

M. Matter. — *Malgré la vénération qu'on professait pour les apôtres, on les considéra comme des hommes sujets à l'erreur.* (Hist. de l'Egl., t. 2, 460.)

L'Ecolier. — Et voilà pourquoi, sans doute, on se soumettait sans réplique à tout ce qu'ils décidaient. — Comment prouverez-vous cette assertion ?

M. Lerminier. — *Les propositions du christianisme reçoivent du temps des commentaires plus larges, ou des corrections nécessaires.* (Revue, etc., t. 7.)

L'Ecolier. — Vous vous trompez : *les propositions*, c'est-à-dire *les vérités du christianisme*, n'ont jamais reçu de corrections ; elles ont subi seulement des explications. Comment pourrait-il en être autrement, puisqu'elles ont été révélées de Dieu et écrites sous l'inspiration du Saint-Esprit !

M. G. Arnoult. — *Les prétendues révélations divines ne sont que des conjectures humaines.* (Elém. philos., 39 et suiv.)

L'Ecolier. — Savez-vous d'abord ce que c'est que l'inspiration, la révélation ?

M. Quinet. — *La révélation ne se fait que par l'organe de la nature.* (Génie des rel.)

M. Cousin. —*L'inspiration, l'enthousiasme est une révélation véritable.* (Cours d'hist. de la phil., Introd. et 4e leç.)

L'Ecolier.—Qui a le droit d'interpréter les livres sacrés?

M. Quinet. — *Moi.* (Dernière leç. au coll. de France.)

L'Ecolier.—Je ne m'étonne plus alors que, de biais ou de droit fil, comme dit Montaigne, vous y trouviez tant de choses que personne n'y avait aperçues (1).

(1) C'est le clergé de France qui désormais va devenir savant. Pour professeur d'Écriture sainte, il aura M. *Quinet;* pour conférencier de théologie le *Journal des Débats*, et pour maître de liturgie *le Siècle*. Où trouver des professeurs plus à propos? Il est vrai que le premier ne sait pas encore quelle est la capitale du royaume d'Israel (*Génie des rel.*, 354), et que le second ignore la différence qu'il y a entre la religion et la vertu de religion, mais ils l'apprendront. Quand au dernier, il est plus habile. Écoutez sa première leçon : « Messieurs, l'Église gallicane est perdue, le jésuite Grégoire XVI veut faire réciter partout le bréviaire romain. » (Commentaires sur la lettre de S. S. à Mgr. l'archevêque de Reims, sept. 1843.) Il en sait long *le Siècle*, autant que le *Constitutionnel* au moins.

M. Guizot. — *L'Eglise se réserve ce droit; c'est un mauvais principe.* (Hist. de la loi, 144.)

L'Ecolier. — Très mauvais ! Est-ce que chaque fidèle n'a pas fait sa logique, sa métaphysique, son cours d'exégèse ? est-ce qu'il ne connaît pas le latin, le grec, l'hébreu, etc., pour consulter l'original ? Ce n'est pas le temps non plus qui manque; la plupart des ouvriers ont jusqu'à quatre heures pour prendre leur repas ou leur sommeil.

Chapitre XIV.

De l'Eglise.

L'Ecolier. —Quel est le fondateur de l'Eglise catholique?

M. Lerminier. — *Elle ne remonte pas au Christ. Le catholicisme n'est qu'une forme : je ne puis en indiquer l'inventeur ; cette invention n'appartient à personne : tout y a contribué.* (Cours; *Ami de la rel.*, 86, 66.)

L'Ecolier. — Monsieur Matter, comment trouvez-vous la réponse de votre collègue?

M. Matter. — Elle est trop évidemment fausse... *C'est bien Jésus-Christ qui est le fondateur de cette œuvre immense; c'est lui qui en traça le dogme et la morale.* (Hist. de l'Égl., t. 1, 61, 126.)

L'Ecolier. —Parlez-nous de ses propriétés. Est-elle infaillible?

M. Libri. —Non... *Elle s'est trompée, d'abord en condamnant Galilée.* (Hist. des mat. t. 3, 223.)

Parmi les mensonges que la haine contre le

catholicisme s'étudie à perpétuer avec la plus ridicule mauvaise foi, l'affaire de Galilée mérite d'avoir une des premières places. Est-ce par intérêt pour le génie inquiété, persécuté, puisqu'on emploie le mot; est-ce donc pour ce pieux motif que les ennemis de la religion enfourchent avec prédilection ce vieux cheval de bataille? Nous ne saurions le dire précisément; mais les mêmes hommes qui ont voulu infliger au catholicisme la honte de la persécution, ne sont pas très tolérants pour le génie, ni toujours si empressés à émouvoir quand on l'emprisonne. Or, que des gens de lettres, que de savants emprisonnés et tués depuis Galilée, et cela par des gens qui n'étaient pas catholiques!

Quel tribunal à condamné Galilée? — On nous dit: l'Eglise, ou, ce qui revient au même, le pape parlant au nom de l'Eglise, a jugé fausses et contraires à l'Ecriture les opinions de Galilée; or, ces opinions étaient vraies et très conciliables avec l'Ecriture: donc l'Eglise, le pape se sont trompés. Nous répondons que, de l'aveu de tous les astronomes, les opinions soutenues par Galilée, et condamnées par le Saint-Office, étaient visiblement absurdes et fausses; que, de l'aveu de tous les théologiens,

elles étaient en opposition formelle avec l'Ecriture; que, par conséquent, la sentence prononcée contre Galilée était fondée en droit et en raison; mais qu'au surplus cette sentence, fût-elle aussi ridicule et inique qu'on se plaît à le dire, ne prouverait absolument rien ni contre l'Eglise, ni contre le pape. Ni l'Eglise, ni le pape n'ont jamais condamné Galilée: on ne cite contre ce grand homme ni décret de concile, ni décision du souverain-pontife parlant *ex cathedrâ;* on cite uniquement un jugement du Saint-Office.

En admettant, ce que nous n'admettons pas, que ce tribunal particulier se soit trompé, il s'en suivra tout simplement qu'en 1633 les inquisiteurs romains n'étaient pas plus infaillibles qu'ils ne le sont aujourd'hui: mais qui donc prétend le contraire?

En second lieu, quelle peine a subi Galilée? — Ceux-ci vous disent qu'on lui creva les yeux (voyez Montucla): d'autres, qu'on le mit à la torture; Bernini assure qu'il demeura cinq ans en prison; Montucla lui-même le fait prisonnier pour un an; M. de Pontécoulant raconte comment il soutint la rotation de la terre autour de son axe, jusque dans les prisons

de l'inquisition, et nous avons dans nos musées des tableaux où on le représnte, la chaîne au pied, au fond d'un noir cachot, s'écriant: *E pur si muove.* Tout cela est faux; Galilée ne fut jamais détenu en prison ni mis à la torture; on ne toucha en aucune façon ni à ses membres ni à ses yeux; et s'il eut, à la fin de sa vie, le malheur de perdre la vue, qu'il ne recouvra jamais, l'Eglise n'est pas plus responsable de sa cécité que de la cécite d'Homère.

Mais en quoi donc consista son supplice? —Le voici (1): mandé de Florence, il arriva à Rome, le 15 février 1633, où il logea chez son ami François Niccolini, ambassadeur de

(1) Ceux qui auraient envie d'apprendre dans les documents originaux la véritable histoire de Galilée, n'ont qu'à consulter, entre autres, les *Mémoires et lettres jusqu'à présent restées inédites ou éparses de Galiléo-Galilei*, mis en ordre et enrichis de notes, par le chevalier Jean-Baptiste Venturi, en deux parties, la première allant de l'année 1587 jusqu'à la fin de 1616 (Modène 1818), la deuxième partie de l'année 1616 jusqu'à sa mort, arrivée en 1642 (Modène 1821). On trouve aussi dans les 31 lettres écrites par François Niccolini, ambassadeur de Toscane à Rome, au bailli André Cioli, secrétaire d'état du grand duc, à partir du 16 août 1632 au 3 décembre 1633 (dans la 11e part., 4e art.), l'histoire diplomatique jour par jour de Galilée à Rome, pendant son jugement.

Toscane. Au mois d'avril, il se mit à la disposition du commissaire du Saint-Office « *qui*, « selon l'expression de Niccolini, *lui fit l'accueil le plus bienveillant* et lui assigna la « propre chambre du fiscal de ce tribunal. On « permet, ajoute-t-il, que son domestique « lui-même le serve et dorme à ses côtés, et « que mes serviteurs à moi, lui portent à « manger dans sa chambre, et s'en reviennent « chez moi matin et soir. Le seigneur Galilée « fut renvoyé hier soir chez moi., » écrivait encore Niccolini, le 1er mai. Enfin, trois jours après le prononcé du jugement, c'est-à-dire le 24 juin, l'ambassadeur le conduisit dans le jardin de la Trinité-des-Monts, alors appelé *Villa Medicis*, aujourd'hui occupé par l'Académie de France. Après cinq mois de séjour à Rome, Galilée passa à Sienne dans le palais de l'archevêque Piccolomini, et quand cessa la peste qui désolait Florence, il put, au bout de trois mois environ, retourner à sa villa d'Arcetri, où la mort le surprit le 8 janvier 1642.

Ecoutons sur toutes ces *effroyables persécutions* Galilée lui-même ; il écrivait au P. Receneri, son disciple : « Le pape me croyait

« digne de son estime... je fus logé dans le « délicieux palais de la Trinité-des-Monts... « Quand j'arrivai au Saint-Office, deux jacobins m'invitèrent très honnêtement à faire « mon apologie... Pour me punir, on a défendu mes *Dialogues*, et on m'a congédié, « après cinq mois de séjour à Rome. Comme « la peste régnait à Florence, on m'a assigné « pour demeure le palais de mon meilleur ami, « Mgr. Piccolomini, archevêque de Sienne, « où j'ai joui d'une pleine tranquillité. Aujourd'hui, je suis à ma campagne d'Arcetri, « où je respire un air pur auprès de ma chère « patrie. »

Nous savons quel tribunal a condamné Galilée, nous savons quelle punition lui fut infligée; cherchons maintenant pour quelles opinions il subit cette peine, et si ces opinions étaient conformes aux enseignements de la raison et de la foi. La plupart de ceux qui parlent de cette affaire ont l'air de croire que le système de Galilée, sur le *mouvement de la terre*, était précisément celui des astronomes modernes. Rien de plus faux. L'état de la science à l'époque où vivait Galilée (la gravité de l'air n'ayant pas encore été découverte par Torri-

celli (1) ne lui permettait pas de concevoir la mobilité de la terre avec la masse d'air qui lui est adhérente et qu'elle entraîne dans son mouvement; il la faisait donc mouvoir, non avec l'air, mais à travers des airs, opinion qui n'était certes pas médiocrement absurde. Pour se faire une idée des erreurs de Galilée en ces matières, il suffit de l'écouter lui-même. Voici ce qu'il dit dans ses *Dialogues* (IV^e^ journée, page 311, édition de Padoue):

(1) Presque tous les livres de physique font ordinairement découvrir la gravité de l'air à Florence par Evangéliste Toricelli, disciple de Galilée, en 1645, trois ans après la mort du maître, quand il observa que l'eau ne s'élève pas dans le vide au dessus de 32 pieds; et il lui vint l'heureuse idée qu'elle ne monte pas plus haut, afin de s'équilibrer avec le poids de l'air portant sur elle. Le poids de l'air une fois reconnu, il est naturel de s'imaginer que l'eau ne fait qu'un avec la terre, entourée d'air de tout côté, qui par là, mise en mouvement dans les espaces du ciel, entraîne en même temps la masse de l'air, enveloppe extérieure, adhérente à elle-même. Rien n'empêche ensuite que cet air ne suive la terre comme une chose qui ne fait qu'un avec elle. Ceci n'est pas nouveau pour nous, familiarisés que nous sommes avec le baromètre, sur lequel nous voyons tous les jours dans ses variations les effets d'une telle gravité. Mais avant la connaissance de cette gravité, il n'était pas facile de concevoir ainsi le mouvement de la terre.

« L'air (c'est Galilée qui parle), comme « corps dégagé et fluide et peu solidement « uni à la terre, ne semble pas être dans la né- « cessité d'obéir à son mouvement, au moins « tant que les rugosités de la superficie ter- « restre ne l'entraînent pas, et emportent avec « elles une portion qui leur est contiguë, la- « quelle ne dépasse pas de beaucoup les plus « hautes cimes des montagnes; laquelle por- « tion d'air devra opposer d'autant moins de « résistance à la révolution terrestre, qu'elle « est pleine de vapeurs, de fumées et d'exha- « laisons, toutes matières participant des qua- « lités de la terre, et par conséquent adaptées « à ses mouvements mêmes. »

De là, Galilée revient à la question de la formation du vent, qu'il faisait souffler sans cesse des tropiques vers l'occident, tandis que le vent n'est en réalité que le résultat de l'ébranlement de l'atmosphère pénétrée par les rayons du soleil, qui la raréfient en l'échauffant, en même temps que les autres airs moins réchauffés concourent en sens inverse à la rotation diurne, comme l'expliquent aujourd'hui les astronomes et les physiciens.

Venturi, parlant ensuite (1) de l'explication que Galilée donna, du flux et du reflux de la mer, par le moyen *des oscillations que*, suivant lui, *doit faire naître dans les eaux la rotation diurne de la terre sur son axe*, fait remarquer *que, d'un autre côté, les physiciens s'accordent aujourd'hui à reconnaître que Galilée, dans cette partie de ses spéculations, s'était complétement fourvoyé.*

Là dessus, Laplace dit (2) : « Galilée, dans « ses *Dialogues* sur le système du monde, « exprime son étonnement et ses regrets de ce « que cet aperçu, qui lui semblait ramener « dans la philosophie naturelle les qualités des « anciens, eût été présenté par un homme tel « que Kepler. Il expliqua le flux et le reflux par « les changements diurnes que la rotation de « la terre, combinée avec sa révolution au- « tour du soleil, produit dans le mouvement « absolu de chaque molécule de la mer. Son « explication lui parut tellement incontesta- « ble, qu'il la donna comme l'une des preuves « principales du système de Copernic, dans

(1) Première partie, p. 258.

(2) Au livre IV de son *Exposition du Système du monde*.

« dont la défense lui suscita tant de *persécu-*
« *tions*. Les découvertes ultérieures ont con-
« firmé l'aperçu de Kepler et détruit l'expli-
« cation de Galilée, qui répugne aux lois de
« l'équilibre du mouvement des fluides. »

Voici les paroles de Galilée (1) : Mais de
« tous les grands hommes qui ont disserté sur
« un aussi admirable effet de la nature, celui
« qui se méprend le plus c'est Kepler, qui,
« avec son génie libre et pénétrant, et ayant
« connaissance des mouvements attribués à la
« terre, est allé prêter complaisamment l'o-
« reille et croire aux influences de la lune sur
« l'eau, aux propriétés occultes et autres en-
« fantillages de même force. »

Le même Laplace (2) trouve déplorable que
« Descartes lui-même et Galilée, qui pou-
« vaient tirer le parti le plus avantageux de ses
« lois (de Kepler), ne paraissent pas en avoir
« senti l'importance. Galilée pouvait alléguer
« en faveur du mouvement de la terre, l'une
« des plus fortes preuves de ce mouvement,
« sa conformité avec les lois du mouvement
« elliptique de toutes les planètes, et surtout

(1) Page 325.
(2) Page 285.

« avec le rapport du carré des temps des ré-
« volutions, au cube des moyennes distances
« du soleil. Mais ces lois ne furent générale-
« ment admises qu'après que Newton en eut
« fait la base de sa théorie du système du
« monde. »

Mais revenons : l'opinion condamnée par le Saint-Office est celle qui met la terre en mouvement à travers les airs, et en collision avec eux; et cette opinion est fausse, comme le remarquait Bacon, comme l'ont démontré les progrès de la science, et ainsi qu'il est aisé de le voir en songeant à toutes les absurdités et à tous les inconvénients qui résulteraient pour la terre d'un mouvement pareil. De plus, cette opinion est en opposition formelle avec l'Ecriture qui certainement enseigne que la terre est *stable dans son ensemble*, et n'est point dérangée dans le *cours ordinaire des révolutions quotidiennes* qui s'opèrent au-dessus d'elle. La sentence qui condamne cette opinion, comme fausse et contraire à l'Ecriture, est donc irréprochable.

Il était, du reste, permis à Galilée de soutenir son opinion hypothécairement. Un décret du Saint-Office, du 5 mars 1620, relatif aux

ouvrages de Copernic, déclarait licite de traiter du mouvement de la terre, comme d'une hypothèse qui, bien plus heureusement encore que toute autre, expliquait les mouvements des astres. Mais Galilée voulait plus; et il exigea, dit Guichardin, son ami et ambassadeur de Toscane à Rome (dans ses dépêches du 4 mars 1616) : « Il exigea que le Pape et le Saint-« Office déclarassent le système de Copernic « fondé sur la Bible. » Dans sa lettre à la duchesse de Toscane, il s'efforçait de le prouver théologiquement, et de montrer qu'il est tiré de la Genèse. Il voulait que l'Eglise se mît à son service pour le faire prévaloir, et qu'elle en fît un dogme.

En résumé, quelle a été la conduite des congrégations romaines? Elles ont constamment refusé de transformer en dogme, en article de foi, une opinion scientifique. Tant que cette opinion, pour laquelle et contre laquelle on s'appuyait de la Bible et de la doctrine chrétienne, est demeurée incertaine, contestée entre les savants, et mêlée d'erreurs évidemment contraires au sens commun, non moins qu'aux enseignements de la religion, elles ont défendu de l'*affirmer* comme certaine

L'Ecolier. — Est-ce vrai, monsieur Lerminier?

M. Lerminier. — *L'Eglise catholique ne reçoit aucun dogme qui ne soit conforme à la tradition de tous les siècles précédents. Impossible d'innover dans cette église, sans être hérétique... Elle a failli, parce qu'elle a cru à l'immortalité.* (Revue, etc., 7, 732 et suiv.)

L'Ecolier. — L'Eglise a-t-elle le droit d'enseigner?

M. Villemain. — *Nul n'a le droit d'enseigner, s'il n'est légalement autorisé et institué. C'est en vain qu'on prétendrait apprendre seulement le catéchisme aux enfants qui se disposent à la première communion; la loi n'admet point cette distinction.* (Ami de la rel., 30 juin.)

L'Ecolier. — Voilà qui est clair!.. pas même le catéchisme, si l'on n'en a obtenu la permission du grand-maître de l'Université. Dans ce cas, je vous dénonce tous les curés, et spécialement tous les évêques, qui croient avoir le droit d'enseigner la doctrine chrétienne à tout le monde, d'après ces paroles de leur maître : « Enseignez toutes les nations; » et cela sans la permission du ministre, et même malgré

lui. — Monsieur Bouillier, que dites-vous de la hiérarchie ecclésiastique?

M. Bouillier. — *La hiérarchie sacerdotale, gouvernement d'un culte faux rendu à Dieu, est la constitution d'une église dans laquelle le fétichisme est reçu et exercé comme une religion.* (Th. de Kant, 82.)

M. Ampère. — Et comme, *pendant les trois premiers siècles, la hiérarchie n'existait pas, elle s'est élevée avec l'aristocratie.* (Cours de litt. étrang.; Journal de l'instr. publ., n° 58.)

L'Ecolier. — Voilà au moins qui est français. Il n'y avait pas de hiérarchie, c'est-à-dire, *pas d'autorité, pas de gouvernement.*

M. Matter. — *Les apôtres étaient des envoyés de Jésus-Christ; mais ce titre ne leur conférait aucun droit de gouverner; il n'implique que le droit d'instruire.* (Hist. du Christ, 126.)

L'Ecolier. — Est-ce vrai, monsieur Guizot?

M. Guizot. — *Il n'y avait d'abord, dans la société chrétienne, aucun magistrat institué.* (Civilis. en Eur., 2° et 5° leçons.)

L'Ecolier. — Mais comment se fait-il alors

qu'on les ait toujours regardés comme supérieurs?

M. Guizot. — C'est qu'*il y a, dans la nature même de la société religieuse, une forte pente à élever les gouvernants fort au-dessus des gouvernés; à attribuer aux gouvernants quelque chose de distinct, de divin. Un tel défaut, cependant, est plus fâcheux dans la société religieuse que dans toute autre.* (Hist. gén. de la civ. en Eur., 6e leçon.)

L'Ecolier. — Les évêques, successeurs des apôtres, ne sont-ils pas, de droit divin, supérieurs aux prêtres?

M. Ampère. — Non; *originairement, les évêques n'étaient pas supérieurs aux prêtres.* (Journ. de l'instr. plubl., 58.)

L'Ecolier. — Et les prêtres eux-mêmes ont-ils plus de pouvoir dans l'Eglise que les simples fidèles?

M. Matter. — Pas de droit divin. *Quiconque eût prétendu se constiuer organe spécial de la divinité auprès des hommes, ou médiateur entre elle et ses enfans, eût singulièrement surpris les fondateurs du christianisme.* (Hist. du christ., 11.)

L'Ecolier. — La hiérarchie sacrée n'est

donc plus, selon vous, qu'un fait humain, et par conséquent un vain fantôme? — Mais, voudriez-vous me dire du moins comment elle s'est formée?

M. Guizot. — *L'ambition, les intérêts personnels, les passions humaines, et surtout la capacité : voilà la source du sacerdoce. Dans la suite, les évêques allant seuls aux conciles, comme plus nombreux et plus faciles à déplacer, se mirent au-dessus des prêtres. Les recours à Rome, en matière de foi et de discipline, le système patriarcal, et la tradition que les évêques de Rome étaient successeurs de Pierre, donnèrent naissance à la papauté.* (Cours d'hist. mod. de la civil. en Fr., t. 1, 3e leçon; t. 2, 1re leçon; t. 3, 27e leçon.)

L'Ecolier. — Vous êtes protestant, monsieur; on a besoin de se le rappeler en lisant cette singulière explication. Mais la communion n'y fait rien; quand on se mêle d'écrire l'histoire et de l'enseigner, surtout à la jeunesse, deux choses sont absolument nécessaires : la science et la probité : or, ici on ne peut voir que l'ignorance la plus crasse, ou la mauvaise foi la plus révoltante. Le grand

Leibnitz va lui-même vous le prouver (1) : « A la hiérarchie des pasteurs de l'Eglise appartiennent non seulement le sacerdoce et les degrés qui y servent de préparation, mais aussi l'épiscopat et la primauté des souverains pontifes. On doit regarder toutes ces institutions comme de DROIT DIVIN, puisque les prêtres sont ordonnés par l'évêque, et que l'évêque, et surtout celui à qui est confié le soin de l'Eglise universelle, peuvent, en vertu de leur autorité, diriger ou restreindre le pouvoir du prêtre, de sorte qu'il ne puisse exercer, ni licitement, ni validement, le droit des clés dans certains cas réservés. En outre, l'évêque, et, au dessus de tous les évêques, celui qui est appelé œcuménique (universel), et qui représente toute l'Eglise, a le pouvoir d'excommunier et de priver de la grace de tous les sacrements, de lier et de retenir les péchés, de délier ensuite, et d'admettre de nouveau à la communion.

« Mais, pour mieux comprendre la force de la hiérarchie, il faut savoir que toute répu-

(1) Ce passage a d'autant plus de force, qu'il est d'un protestant. Chaque mot réfute une page des histoires de M. Guizot.

blique, civile ou ecclésiastique, doit être considérée comme un corps social ou comme une personne morale... Or, il est de la nature d'une personne, soit naturelle soit morale, qu'elle ait quelque volonté, afin que l'on puisse savoir ce qu'elle veut... Dieu donc, très bon et très grand, après avoir établi l'Eglise sur la terre comme la cité sainte placée sur la montagne, son épouse sans tache, l'interprète de sa volonté, cette Eglise dont il a tant vanté l'unité dans tout l'univers, resserrée par les liens de la charité, et qu'il ordonne d'écouter, sous peine d'être assimilé aux païens et aux publicains; DIEU, dis-je, DEVAIT conséquemment ETABLIR UN MONDE par lequel on pût connaître la volonté de l'Eglise, interprète de la volonté divine; et on l'aperçoit déjà dans les apôtres qui représentent le corps de l'Eglise. Après avoir convoqué un concile à Jérusalem, développant leurs sentiments, ils disent : Il a plu au Saint-Esprit et à nous. Ce privilége de l'assistance dans l'Eglise, n'a point cessé à la mort des apôtres, mais doit durer jusqu'à la fin des siècles; il a été propagé dans tout le corps de l'Eglise par les évêques, en qualité de successeurs des apôtres.

Mais, parce qu'on ne peut tenir continuellement ni fréquemment des conciles, les évêques ne peuvent sans cesse abandonner les peuples qu'ils gouvernent; et cependant, comme la personne de l'Eglise doit toujours subsister, afin de pouvoir connaître sa volonté, c'était une conséquence nécessaire, qui nous est indiquée par LE DROIT DIVIN MÊME, et dans les mémorables paroles du Christ à Pierre, lorsqu'il lui confia spécialement les clés du royaume des cieux; et aussi lorsqu'il lui recommanda trois fois avec emphase de paître ses brebis: il fallait donc, dans l'Eglise, qu'un des apôtres, et qu'ensuite un des évêques, qui lui succéderait, fût revêtu d'une plus grande puissance, afin que par lui, comme centre visible de l'unité, le corps de l'Eglise formât un seul tout et trouvât un secours dans les besoins ordinaires; qu'il pût aussi convoquer le concile, s'il était nécessaire, et le diriger après sa réunion; et que, dans les intervalles des conciles, il donnât tout secours pour que la république chrétienne ne souffrît aucun dommage. Et comme les anciens attestent, d'un commun accord, que l'apôtre Pierre a gouverné l'Eglise dans la ville de Rome, capitale

de l'univers catholique, qu'il y a souffert le martyre et qu'il a désigné son successeur ; et comme jamais aucun autre évêque n'y est venu pour en occuper le siège, c'est avec raison que nous regardons l'évêque de Rome comme le premier de tous (1). »

Et il n'était pas nécessaire de lire Leibnitz pour savoir cela ; si vous eussiez consulté le bon sens, il vous aurait presque tout dit. — Monsieur Matter, qui défend le mariage aux prêtres catholiques ?

M. Matter. — C'est l'opinion publique (Hist. de l'Egl., t. 1, 428.)

L'Ecolier. — Vous en savez tout aussi long en droit canon qu'en théologie, à ce qu'il paraît. — Quels sont les effets du célibat que l'Eglise impose aux prêtres et aux religieux ?

M. Bouillier. — *Par le célibat, un grand nombre d'hommes deviennent inutiles au monde* (Th. de Kant., 64.)

M. Matter. — *Par lui s'éteignent ces rivalités des populations nombreuses qui hâtent la civilisation.* (Hist. de l'Egl., t. 1, 422 et suiv.)

(1) Démonstration évangélique. Leibnitz, t. 4, p. 1092, 1093.

L'Ecolier. — Le gouvernement républicain avait parfaitement compris, messieurs, la portée de vos vues sur ce point, lorsqu'il décrétait une belle prime pour toute fille qui mettrait au monde un républicain. Oh! messieurs, on connait bien qu'ils sont rares, vos rapports avec le clergé... Demandez aux pauvres, aux malades, aux malheureux, s'ils seraient bien aises de voir le prêtre devenir père de famille. Demandez à l'univers catholique quel droit il aurait de prêcher l'amour de Dieu, le désir du ciel, le détachement de ce monde, le mépris des plaisirs, le bonheur des souffrances, ce ministre qu'on verrait entrer au temple, entouré d'une femme et de nombreux enfants. Lisez l'histoire : comparez la conduite des prêtres catholiques avec celle des ministres protestants, surtout dans le temps des famines et des pestes, et vous avouerez qu'il peut être humain, compatissant, mais rarement martyr de la charité, celui qui a dit à une femme: Je te jure amour et fidélité. Quant à l'Etat, croyez-vous donc que tout soit fini pour lui, dès qu'on lui a donné des citoyens? Demandez plutôt à la matérielle Angleterre, qui en est aux expédients pour empêcher la population de se mul-

tiplier ; demandez à la Chine, qui noie la moitié de ses enfants ! Comprenez donc encore, messieurs, qu'un grand nombre de pères et de mères, étant incapables d'élever leurs enfants, il est bon qu'un certain nombre de citoyens, pour se charger de cet emploi et s'en acquitter, se consacrent au célibat. Il vous est imposé à vous-mêmes, messieurs de l'Université, par les décrets impériaux qui vous régissent... Ayez assez de courage pour obéir et vous verrez !... — Que pensez-vous des ordres religieux ?

M. Villemain. — *Des rigueurs impitoyables et une imbécile quiétude caractérisent les moines égyptiens, vrais fakirs du christianisme.* (Nouv. Mél., 188.)

L'Ecolier. — *Des rigueurs impitoyables* qui ne les empêchaient pas cependant de vivre régulièrement jusqu'à quatre-vingts ans, comme nous l'apprennent les historiens, d'accord en cela avec les peintres qui nous les représentent comme des vieillards vénérables, à longue barbe et aux cheveux blancs. Oui, monsieur Villemain, les mortifications font vivre longtemps ; essayez... — *Une imbécile quiétude !* Mais vous ne savez donc pas que

c'était des déserts que sortaient les plus saints et les plus grands évêques? qu'aux jours d'alarme pour la foi, cette nuée de solitaires se transformait en missionnaires, en apôtres, en héros de la vérité? Autre chose : ces paroles semblent indiquer que vous regardez la contemplation comme inutile; dans ce cas, je vous prierai d'attaquer la communion des saints, la reversibilité des mérites, l'unité de la prière.

Vrais fakirs! Allons donc, monsieur, on sait que ce sont les fakirs, ces misérables fanatiques, que méprisent leurs concitoyens. Mais donner ce nom à des hommes vénérables, entourés des respects du monde civilisé, depuis plus de quinze siècles... fi donc!

M. Michelet. — *Les bénédictins étaient animés du génie sanguinaire des croisades. Ils prêchaient la foi, négligeaient les œuvres; ignorants, ils ne savaient pas même discuter un texte latin.* (Hist. de Fr., t. 2, 474, t. 1, 269.)

L'Ecolier. — Vous n'approuvez pas les croisades, je le vois bien; en tout cas, assez de génies supérieurs se sont chargés de leur apologie pour qu'elles puissent se passer de la vôtre. *Le génie sanguinaire des croisades,*

comme qui dirait une guerre sanguinaire! Inventez donc le moyen de repousser, sans verser le sang, des ennemis qui ne se proposaient rien moins que la conquête et le pillage de l'Europe entière. *Les bénédictins ignorants!* Oh! de grâce, soyez impies, mais ne soyez pas ingrats, vous qui êtes passionnés pour l'antiquité; n'oubliez pas que toutes nos richesses en ce genre nous viennent des bénédictins.

M. Michelet. — *Les dominicains naquirent sous l'inspiration sanguinaire de Citeaux. Les franciscains étaient des fous, des vagabonds; leur chef, comme Luther, s'écria : Périsse la loi! vive la grace!* (Hist. de Fr., t. 2, 536 et suiv.)

L'Ecolier. — Les dominicains viennent là, sans doute, pour rappeler l'inquisition contre laquelle vous criez tant. Rétrogrades! comme s'il n'était pas constant aujourd'hui, que l'inquisition a été une institution purement politique, la police de l'époque, en un mot; toujours demandée et instituée par les rois, dont les actes ont été calomnieusement exagérés et dont on reconnaît déjà les services. *Les franciscains fous!* même ceux qui devinrent papes,

évêques, qui écrivaient les in-folio? *Vagabonds!* heureux vagabondage qui consolait les malheureux, instruisait les ignorants, engageait les seigneurs à traiter doucement leurs serfs, etc. Pour saint François, quand je vois transformer cet intrépide défenseur de la foi romaine en précurseur des protestants, je ne puis que rire. Pour voir ainsi les choses, il faut vraiment avoir les lunettes d'un universitaire

L'Ecolier.—Que dites-vous en particulier des jésuites?

MM. Villemain, Bellaguet, Quinet, Michelet, Nizard, François, Vailly, Roux-Ferrand, Lacretelle, Chevalier, Bonnechose, etc., etc. —*Ce sont des loups, des renards, des conspirateurs, des banqueroutiers, des régicides, des ennemis des peuples, des inventeurs de saints, des boutiquiers d'instruction, des corrupteurs de l'Evangile, des protestants, des impies, des ambitieux; ils ont échoué partout; ils ont arrêté la civilisation; pendant trois siècles qu'ils ont existé, ils n'ont pas donné un seul homme, un seul livre de génie, etc., etc.*

L'Ecolier. — Bravo ! les jésuites sont bien

des *loups :* ils dévoraient les habitants du Paraguay, quand ils en étaient les maîtres; *des renards :* tant qu'ils furent en France, la désolation régna dans les poulaillers de l'Université ; *des conspirateurs :* ils ne savaient que mourir pour la patrie, au dire de M. Michelet; *des banqueroutiers :* ils auraient payé dix fois seulement une dette qu'ils ne devaient pas; *des régicides :* un sur trente mille aurait excusé Charlotte Corday; *des ennemis des peuples :* huit cents d'entre eux, dans un seul siècle, sont morts en prêchant aux sauvages; et Xavier lui seul pervertit quatre cents nations, en les tirant de l'état parfait des bêtes ou des mœurs barbares où elles vivaient; *des inventeurs de saints :* entre autres de *saint Jean Népomucène,* martyrisé près de deux cents ans avant eux; *des boutiquiers d'instruction :* qu'il devaient falsifier, autrement ils n'auraient pas gagné leur vie, la distribuant gratis; *des corrupteurs de l'Evangile :* témoins, les Commentaires de Cornelius à Lapide, de Tolet, de Maldonat, de Salmeron; *des ambitieux :* aussi font-ils vœu de n'accepter aucune dignité; *ils ont échoué partout :* même quand on les a chassés à coup de pierres et de fusils; *ils ont arrêté la civi-*

lisation : en effet, ils ne furent pas plutôt maîtres de l'instruction en France, qu'ils se mirent à élever les barbares auteurs du siècle de Louis XIV; *pendant trois cents ans d'existence, ils n'ont pas produit un seul homme de génie :* les journaux, les histoires, les bibliographies, les catalogues de livres en nomment seulement des milliers qui se sont fait un nom dans les lettres, les sciences, l'enseignement ou la prédication; *un seul livre de génie :* y en a-t-il une étincelle dans les constitutions de saint Ignace qu'admirait bêtement le cardinal de Richelieu ? dans les vers de Rapin, les Sermons de Bourdaloue, les Traités de Suarès, les Histoires de Longueval, les Actes des Saints des Bollandistes, les Mémoires de Trévoux, les calculs de Pétau et de Cavaliéri, les calendriers de Clavius, les recherches de Kircher, les ouvrages de Boscowich? Ajoutez que ce furent *des égoïstes*, qui accaparaient tous les élèves quand ils étaient en France; ils en avaient entassé jusqu'à douze cents à Saint-Acheul, tandis que les colléges royaux des environs étaient déserts; *des voleurs*, qui avaient ravi l'estime et l'amitié de Mon-

taigne (1), de Descartes (2), de Leibnitz (3), de Bacon (4), de Grotius (5), de Voltaire (6), de Montesquieu (7), de Henri IV (8), de Catherine II (9), de Frédéric-le-Grand (10), de Lalande (11), de Montlosier (12), du Globe (13) *; *des brouillons* qui ne purent jamais s'accorder avec Carvailho, d'Aranda, Choiseul, Pompadour... Oh! vraiment vous m'avez convaincu... Je veux répéter le refrain... Jeunesse savante, qui applaudissiez l'autre jour le Michelet qui vous forma, joignez-vous à nous; répétons tous en chœur : *Les jésuites sont des renards, des idiots, des conspirateurs, des anti-révolutionnaires, des impies, des protestants!.... mort aux grenadiers du pape!....* Toutefois, il me vient un scrupule. N'en voudriez-vous qu'aux jésuites, quand vous criez contre eux; et, sous le nom de jésuites, ne comprenez-vous que les religieux de ce nom?

Réponse. — « Nous savons bien que la société de Jésus, proprement dite, n'offre pas de bien grands dangers; et il n'est pas aujourd'hui de

* Voyez, pour toutes les notes de cette page, à la fin de ce chapitre.

si petits esprits qui ne se croient avec raison au-dessus de cette inquiétude. Le mot *jésuitisme* est synonyme de dévoûment à l'ordre et à la religion. La religion, voilà le but de nos attaques pendant quinze ans. « Le jésuitisme n'est qu'une vieille formule qui a le mérite de résumer toutes les vieilles haines populaires (c'est-à-dire universitaires, car autrement demandez au peuple) contre ce qu'il y a de rétrograde et d'odieux dans la tendance d'une religion dégénérée. En dépit des distinctions que l'on établit entre le clergé français et les Pères de la foi, tout le monde voit bien ce qui est au fond de cette question. Il s'agit de savoir qui l'emportera du catholicisme exclusif ou de la liberté. » (*Revue indépendante.*) « Vous avez raison d'insulter les jésuites; c'est plus tôt fait que de les imiter; mais la question n'est pas là... *Jésuites!* c'est un mot; il faut aller au fond des choses... Soyez donc plus francs et plus hardis... Ne lancez plus vos attaques obliquement, allez droit au but; dites aux évêques de France : nos injures sont pour vous !... » (*Globe.*)

L'Ecolier. — Bon à savoir ! à moins que

vous n'ayez été pipés pendant la comédie de quinze ans; que vous ne vouliez passer pour pédants, faux, petits esprits; quand vous attaquez les jésuites, vous attaquez les évêques, la religion. Je ne vous donnerai plus l'épithète d'anti-jésuites; mais au moins vous appliquerai-je celle d'impies, de lâches, d'hypocrites.

Des religieux sur pied, des prêtres en permanence, répandus au milieu du peuple fidèle pour l'instruire, l'édifier, le soutenir, le consoler; des évêques veillant, et sur les pasteurs et sur leurs troupeaux; réglant leurs rapports, maintenant la discipline, défendant l'inviolabilité de la foi; et enfin, le souverain pontife, centre unique, visible de cette immense circonférence, ayant tous, de droit divin, honneur et juridiction, image vivante de Jésus-Christ, le fondateur de l'Eglise. Quelle belle institution! Comment pouvez-vous ne pas l'admirer?

M. Guizot. — *J'y vois deux vices principaux: le premier, c'est la dénégation des droits de la raison individuelle, la prétention de transmettre les croyances de haut en bas, dans toute la société religieuse, sans que personne*

n'ait le droit de se débattre pour son propre compte; le second, c'est le droit de correction que l'Eglise s'arroge. (Hist. de la civil., 144.)

L'Ecolier. — C'est vrai; parlez-moi d'une société ou chacun pense, dit et fait ce qu'il veut. Et pourquoi ne pas permettre aux simples fidèles d'examiner, de discuter avant de croire? Ne sont-ils pas assez savants pour cela? Est-ce qu'on est obligé, aujourd'hui, de croire la parole de Dieu? Est-ce que tous les législateurs possibles n'ont pas donné la dernière liberté à leurs sujets? Se sont-ils mis dans l'esprit d'établir des lois répressives pour les délinquants? Vraiment, avec des vices semblables, l'Eglise est née tout au plus viable. — Qu'en pensez-vous, monsieur Michelet?

M. Michelet. — *A moitié de l'histoire romaine, je l'ai rencontrée vieillissant et affaissée.* (Préf. des Mém. de Luth.)

L'Ecolier. — Depuis douze cents ans, vous entendez sonner ses funérailles!... Bon Dieu! que le convoi est long à passer!

M. Nisard. — *Quand me sera-t-il donné de revenir rêver sur les ruines de la cité endormie*

sur les débris de deux religions! (Mél. de littér., t. 1, 38 et suiv.)

L'Ecolier. — Vous pourriez bien attendre longtemps ; mais il faut espérer que Dieu vous tiendra compte de vos désirs.

M. Cousin. — *Elle a encore pour trois cents ans de vie dans le ventre.* (Propres paroles citées par M. P. Leroux, dans la *Revue indépendante.*)

L'Ecolier. — Remercîments pour votre générosité, et félicitations pour l'adresse avec laquelle vous renvoyez après vous l'accomplissement de la prophétie.

NOTES DE LA PAGE 93.

(1) « C'est merveille combien de part ce collége tient à la chrétienté, et croit qu'il ne fut jamais une confrérie et corps, parmi nous, qui tint un tel rang ni qui produisit enfin des effets tels que furent ceux-ci. Si leurs desseins continuent, ils possèdent tantôt toute la chrétienté; c'est une pépinière de grands hommes en toute sorte de grandeur; c'est celui de nos membres qui ramasse plus les hérétiques de notre temps. » (Voyages, t. 2, p. 40.)

(2) « Je dois rendre cet hommage à mes maîtres, de dire qu'il n'y a aucun lieu au monde où je juge que la philosophie s'enseigne mieux qu'à La Flèche. » (Pensées, XXXIV.)

(3) « Je suis persuadé que très souvent on calomnie les jésuites, et qu'on leur prête des opinions qui ne leur sont pas seulement venues dans la pensée. » (2e lettre à Tentzelius.)

(4) « Quand il s'agit de l'éducation des jeunes gens, le plus court serait de dire : voyez les écoles des jésuites;

quand je considère leur talent, leur habileté, tant pour cultiver les lettres, que pour former les mœurs, je suis tenté de dire, comme Agésilas disait à Pharnabaze : Puisque vous êtes tel, plût à Dieu que vous fussiez des nôtres ! » (Pensées, vers la fin.)

(5) « Les jésuites ont une grande autorité dans le monde, à cause de la sainteté de leur vie et parce qu'ils instruisaient la jeunesse dans les lettres et dans les sciences, sans recevoir aucun salaire. » (Annales belges.)

(6) « Ils avaient réussi en Amérique, en enseignant à des sauvages les arts nécessaires; ils réussirent en Chine, en enseignant les arts les plus relevés à une nation spirituelle. J'ose le dire : il n'y a rien de plus contradictoire, de plus inique, de plus honteux pour l'humanité, que d'accuser de morale relâchée des hommes qui mènent en Europe la vie la plus dure et vont chercher la mort au bout de l'Asie et de l'Amérique. » (Siècle de Louis XIV.)

(7) « La société de Jésus a retiré des bois des peuples dispersés; elle leur a donné une nourriture assurée; elle les a vêtus, et, quand elle n'aurait fait par là qu'augmenter l'industrie pour les hommes, elle aurait beaucoup fait. » (Esprit des lois.)

(8) « Quand j'ai commencé à les établir, deux sortes de personnes s'y opposaient, particulièrement ceux de la religion prétendue réformée, et les ecclésiastiques mal vivant, et c'est ce qui me les fait admirer davantage. L'Université les a contrepointés; mais çà été ou parce

qu'ils faisaient mieux que les autres, ou parce qu'ils n'étaient pas incorporés à l'Université : ils attirent à eux les beaux esprits, dites-vous, et choisissent les meilleurs; et c'est de quoi je les estime. Quand je fais des troupes de gens de guerre, je veux que l'on choisisse les meilleurs soldats. » (Réponse au président de Harlay.)

(9) « Cette réunion d'hommes paisibles et innocents resteront dans mon empire, parce que, de toutes les sociétés catholiques, ils sont les plus capables d'instruire mes sujets et de leur inspirer les sentiments d'humanité. » (Lettre au pape, 1783.)

(10) « Pauvres gens! ils ont détruit les renards qui les défendaient contre les loups, et ne s'aperçoivent pas qu'ils sont sur le point d'être dévorés. » On sait d'ailleurs avec quelle estime il les accueillit dans son empire.

(11) « L'esprit humain a perdu pour toujours, et ne recouvrera jamais cette réunion précieuse et étonnante de vingt mille hommes occupés sans relâche et sans intérêt de l'instruction, de la prédication, des missions, des conciliations, des secours aux mourants, c'est-à-dire, des fonctions les plus chères et les plus utiles à l'humanité. La retraite, la frugalité, le renoncement aux plaisirs, faisaient de cette société le plus admirable assemblage de science et de vertu; je les ai vus de près; c'était un peuple de héros. » (Réponse au bulletin du 20 nivôse; OEuvres de Boulogne, *Mélanges*, t. 2.)

(12) « Je suis convaincu que le pape et le général des

jésuites ont l'intention de ne faire aucun mal. — Que ne prenait-on franchement la défense des jésuites ? » (Mém. 6, et Démons.)

(13) « Le *Journal des Débats* et les professeurs du collége de France ont ramassé le mot le plus usé, le plus râpé du chauvinisme de la restauration... Ils ont appelé les évêques jésuites. — Eh bien, oui, jésuites ! et après? — Êtes-vous plus savants que les jésuites ? — Êtes-vous plus moraux ? Avez-vous fait de plus belles choses qu'eux? N'est-il pas temps de laisser les injures, qui sont du domaine exclusif des imbéciles, c'est-à-dire des injures qui n'en sont pas ?... »

(Cité par l'Univ., 27 mai 1843.)

Chapitre XV.

Des sacremens.

L'Ecolier. — Qu'est-ce que le baptême?

M. Michelet. — *Le baptême chrétien n'est plus seulement une entrée solennelle dans la vie; c'est une initiation morale. La nature et l'homme y sont l'un et l'autre épurés, dégagés de toute souillure, pour se réconcilier et s'unir.* (Orig. du droit, 9.)

L'Ecolier. — La nature est Dieu, d'après vous; elle n'a pas besoin d'être épurée; la nature et l'enfant sont des portions de Dieu; elles n'ont jamais été divisées? — Qui a le pouvoir d'administrer le baptême?

M. Matter. — *Dans l'origine, le baptême pouvait s'administrer par tous les chrétiens baptisés, par les prêtres, les diacres.* (Hist. de l'Egl., t. 3, 95.)

L'Ecolier. — Je comprends bien que les prêtres, les diacres pouvaient faire ce que tout le monde faisait; mais je ne comprends pas

que vous sembliez supposer que tout le monde aujourd'hui ne puisse plus baptiser validement, et même très licitement, en cas de nécessité. — Qu'est-ce que la confirmation ?

M. Matter. — C'était, dans l'origine, *une bénédiction épiscopale qui conférait le don du Saint-Esprit par l'imposition des mains.* (Hist. de l'Egl., t. 1.)

L'Ecolier. — Et encore maintenant, ce n'est pas davantage, sauf l'onction de l'huile sainte qu'on y ajoute, comme on le faisait dans l'origine. — Qu'est-ce que le sacrement de l'eucharistie, et qui l'a institué.

M. Michelet. — *Ce fut au* IX^e^ *siècle que Paschase-Ratbert enseigna, le premier, d'une manière explicite, la merveilleuse poésie d'un Dieu enfermé dans un pain. Les anciens Pères avaient entrevu cette doctrine; mais le temps n'était pas venu.* (Hist. de Fr., t. 1, 388.)

L'écolier. — Ignorance ! calomnie ! *Un Dieu enfermé dans un pain ?* Les Luthériens seuls ont dit cela ; l'Eglise catholique a toujours enseigné le changement du pain au corps de Jésus-Christ, et le changement du vin en son sang. *Ce fut au* IX^e^ siècle, ajoutez-vous, *qu'on enseigna ce mystère pour la première fois.*

Vous n'avez donc pas même lu le Nouveau-Testament, qui, en six chapitres différents, en parle si clairement; chapitres qu'ont si bien commentés tous les saints Pères, depuis saint Ignace jusqu'à saint Bernard. — Le sacrement de pénitence remet-il les péchés?

M. Matter. — *Les actes de la pénitence sont symboliques; l'absolution d'abord fut également regardée comme telle, et la rémission abandonnée à celui qui seul peut les remettre.* (Hist. de l'Egl., t. 1, 199.)

L'Ecolier. — Prouvez donc que Dieu ne peut remettre les péchés que par lui-même; prouvez que ces paroles de l'Homme-Dieu : « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez, » n'ont donné aucun pouvoir aux prêtres? — Fait-on bien de se confesser?

Un élève de troisième. — C'est une *bêtise.* (Siècle de Louis XIV, prescrit à toutes les classes de troisième, et pour le baccalauréat.)

L'Ecolier. — Voltaire, est-ce sérieusement que vous avez dit cette bêtise?

— Oh non! « La confession est une institution divine qui n'a eu de commencement

que dans la miséricorde infinie de son auteur. (Œuvres, t. 34, 306.) On peut la regarder comme le plus grand frein des crimes secrets. » (T. 17, 104.)

L'Ecolier. — Marmontel, que pensez-vous de la confession?

— « Que c'est un préservatif bien salutaire pour les mœurs de l'adolescence, que l'usage et l'obligation d'aller tous les mois à confesse; la pudeur de cet humble aveu de nos fautes les plus cachées en épargne peut-être un plus grand nombre que tous les motifs les plus saints (1). »

L'Ecolier. — Et vous, monsieur Fitz-William?

— « Qu'il est impossible d'établir la vertu, la justice, la morale sur des bases tant soit peu solides, sans le tribunal de la pénitence, qui ne peut subsister sans la croyance à la présence réelle, principale base de la foi catholiqueromaine (2). »

L'Ecolier. — Et vous, le plus sage des Grecs?

(1) Mémoires d'un père, t. 1, 29

(2) Résumé de l'ouvrage intit. *Lettres d'Atticus.*

— « Au cas qu'on ait commis le mal, il faut s'en accuser au juge, afin d'en recevoir la punition (1). »

L'Ecolier. — Voilà donc la confession démontrée bonne, utile, nécessaire, par le témoignage d'un protestant, d'un philosophe, d'un incrédule et d'un païen.

(1) Socr. dans *Georgias*.

Chapitre XVI.

Des fins dernières.

L'Ecolier. — Qu'est-ce que la mort?

M. Michelet. — *C'est une sépulture sacerdotale où l'homme, aux dépens de son orgueil, se réconcilie avec la nature, se soumet à elle humblement... La sépulture est encore un mariage.* (Orig. du droit, introd., 64.)

L'Ecolier. — *Sépulture sacerdotale!* Seriez-vous du système de Condorcet, qui prétendait que, quand il n'y aurait plus de prêtres et de rois, la mort tomberait en désuétude? — Que dites-vous de l'enfer?

M. Lerminier. — *L'enfer est un mensonge; ce dogme redoutable ne se trouve pas dans le christianisme. C'est une pernicieuse imposture que rien ne justifie.* (*Ami de la rel.*, 10 mai 1834.)

M. Ferrari. — *C'est une épouvantable absurdité.* (Extr. de Vico, 385.)

M. Larroque. — *Rien n'est plus véritablement impie.* (Journal de l'inst. publique.)

M. Comte. — *L'enfer est un conte comme celui de Croquemitaine.* (Cours d'astron., Union cath., 66.)

L'Ecolier. — Admettez-vous un purgatoire?

M. Magnin. — Non; *cette idée du purgatoire ne fit partie de la croyance générale qu'au* x^e^ *siècle.* (C. de litt. étr., 1835.)

L'Ecolier. — Il paraît que le livre des Machabées, les évangiles et les épîtres des apôtres, qui en parlent ou le supposent, ont été composés au dixième siècle? — Existe-t-il un paradis?

L'inspecteur. — Non; *la terre est un lieu de privilégié..; dire que la terre est le lieu de l'exil, c'est nier en tout les pouvoirs de l'ame.* (Livr. d'instr. mor., 246.)

L'Ecolier. — Vous ne croyez donc pas à une autre vie?

M. Broussais. — *Telle est ma foi; je ne crois rien et n'espère rien pour une autre vie, parce que je ne saurais me la représenter.* (Profession de foi. *Ami de la rel.*, t. 100, p. 113.)

M. Michelet. — *Théologiquement parlant, la vie future est la suprême individualisation. Quant aux récompenses et à la pénalité, il ne*

faut point en chercher d'autres que dans la forme même du souvenir. (Cours au coll. de Fr., 19 mai 1842.)

L'Ecolier. — Pas d'enfer, pas de ciel, pas d'autre vie ! Dieu nous a donné pour la science une soif inextinguible, qui augmente à mesure que nous essayons de l'apaiser. — *Elle ne sera jamais étanchée; Dieu nous trompe.* — Nous avons une activité que rien n'épuise; une ambition que le succès ne fait qu'aiguiser; des désirs que rien ne rassasie. — *Nous mourrons inquiets, humiliés, déchus; Dieu nous trompe.* — Le besoin de jouir nous dévore; et tous les plaisirs terrestres ne le satisfont pas : *Il ne nous a été donné que pour notre malheur.* — Tous les peuples anciens et modernes ont cru à l'existence de l'enfer et du paradis. — *Préjugés.* — Ce qui se trouve partout ne peut venir que de la vérité. — *Cet axiome est faux.* — Tous les législateurs donnent à leur loi une sanction. — *Dieu a été moins prévoyant.* — Il nous donne des commandements, nous ordonne de les observer, nous promet récompense, nous montre des châtiments. — *Comédie.* — Nous voyons quelquefois le méchant être heureux, et l'homme

vertueux mourir dans la misère; il faut bien que tout rentre dans l'ordre un jour. — *Cela n'est pas nécessaire.* — Robespierre ne peut reposer en paix à côté de la vertueuse Elisabeth; et un Néron ne peut avoir le sort d'un Vincent de Paul. — *Pourquoi pas?* — Mais c'est détruire le seul frein qui retienne le méchant tout-puissant; c'est enlever la seule consolation qui reste au pauvre malheureux — *Qu'importe.* — Mais il s'agit d'une éternité de bonheur ou de malheur; le plus sûr serait de vivre de manière à s'assurer un sort: — *Vogue la nacelle! arrivera ce qui pourra.*

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

CATÉCHISME

DE

L'UNIVERSITÉ.

DEUXIÈME PARTIE.

MORALE.

Chapitre I.

Bien et mal moral.

L'Ecolier. — Sur quoi sont fondés le bien et le mal moral?

M. Lafaist. — Sur la raison : *la règle suprême de nos actions est trouvée toutes les fois que notre raison ayant déclaré une action bonne ou mauvaise, nous nous jugeons tenus de l'accomplir ou de nous en abstenir.* (Cahier de mor. et de psycolog.)

L'Ecolier. — Comment, monsieur, osez-vous, sans rougir, lâcher la bride à toutes les passions? — Et vous, monsieur Villemain, en quoi faites-vous consister la différence du bien et du mal moral.

M. Villemain. — Dans le succès! *C'est un arrêt de la justice éternelle, qu'une volonté honnête et ferme atteigne son but, et qu'une volonté faible ou vicieuse soit au moins condamnée au châtiment de l'impuïssance.* (Alman. universit., 1842.)

L'Ecolier. — Tout ce qui réussit est donc honnête; tout ce qui ne réussit pas est vicieux! Châtel, Ravaillac, Louvel, vous êtes d'honnêtes gens; vous réussîtes dans vos projets: braves Polonais, vous êtes des scélérats; vous avez été vaincus. — Et vous, monsieur Damiron?

M. Damiron. — Pour moi, la morale, c'est le bien particulier de chacun! *Jouir et souffrir des causes qui, de quelque façon, nous favorisent ou nous contrarient dans notre marche vers le bien, les aimer ou les haïr, les rechercher ou les repousser, sont choses très licites; je dirai très obligatoires.* (Cours de philos., t. 1, etc.)

L'Ecolier. — Je croirai volontiers, messieurs, que tout est égal pour vous, et que vous n'admettez ni bien ni mal.

M. Lerminier. — *Y a-t-il du bien? Qu'est-ce que le mal? Qu'est-ce que le bien? Il n'y a pas de mal! L'enfer est un mensonge; le mal une chimère.* (Revue, t. 7, 744.)

L'Ecolier. — Que dites-vous de la morale du catholicisme?

M. Lerminier. — IL N'EST PAS VRAI *que la morale soit indissolublement unie au dogme catholique.*

La morale est une science qui relève des lois de l'esprit et de la conscience : donc, elle ne saurait être confondue avec la religion révélée. (Lerminier. *Revue des Deux-Mondes*, nov. 1843.)

L'Ecolier. — Monsieur Jouffroy, qu'est-ce que le bien et le mal moral?

M. Jouffroy. — *Le mal n'est point quelque chose de positif; c'est l'imperfection du bien ou de l'ordre; ce qu'on doit dire du mal c'est qu'il est imparfaitement bon; que son ordre n'est point complet.* (Sorb. et phil., 41 et suiv. *Du mal et du bien*, 384.)

L'Ecolier. — De sorte que, maltraiter son père, voler son voisin, trahir sa patrie, ne sont point des choses positivement mauvaises? il y a même de *l'ordre* là dedans, seulement il est *incomplet*? Autant valait-il répondre comme votre collègue.

M. Lerminier. — *Il n'y a de positif que ce qui est idéal; et les facultés idéales n'ont pris*

leur essort qu'après les deux premières époques du monde : celle des chasseurs et des pasteurs; lorsqu'à la troisième époque, l'agriculture eut rendu la nourriture plus certaine et plus abondante. (Revue, 3e série, t. III, 57.)

L'Ecolier. — Donc les idées viennent du ventre, les facultés intellectuelles viennent de l'estomac; l'homme ne pense que lorsqu'il est bien repu?

M. Lafaist. — *Le bien, pour l'homme, ne peut être connu que par sa destinée; la destinée de l'homme consiste à développer le plus possible les penchants :* donc, c'est en quoi consiste aussi son bien. (Cahier de mor. et psycol.)

L'Ecolier. — Réfutez-vous vous-même, s'il vous plaît?

M. Lafaist. — *Si l'homme pourtant a été fait pour le bonheur, il y aurait, entre sa condition et sa destinée, une étrange contradiction, puisque les passions mènent à un état pénible.* (Ibid.)

L'Ecolier. — Monsieur Bellaguet, la morale est-elle nécessaire?

M. Bellaguet. — Elle n'est pas sans utilité; voilà pourquoi je suis d'avis qu'on enseigne aux enfants *quelque science de mœurs, afin que,*

sachant ce qu'il faut faire dans la vie, et pourquoi il faut le faire, ils se conduisent comme d'honnêtes citoyens. (Alman. univ., 1832.)

L'Ecolier. — Messieurs les instituteurs, suivez-vous les conseils de l'illustre professeur? — Où en sont vos enfants, en fait de culte et de morale religieuse?

M. Lorain. — *Nous n'enseignons pas ces bêtises-là.* (Tableau de l'inst., etc.)

L'Ecolier. — Monsieur Bouillier, à quel signe peut-on connaître que la morale est en progrès?

M. Bouillier. — *Le vrai progrès moral et religieux consiste en ce que chacun obéit à la loi qu'il se donne lui-même, et qui doit être aussi considérée comme la volonté du créateur, révélée à son esprit par la raison.*

L'Ecolier. — Et vous avez dit que le livre qui renferme ces principes est un catéchisme admirable? *Oh! vraiment il est* admirable; *mais c'est de bêtise.* Citez une époque heureuse où ait fleuri cette morale.

M. Bouillier. — *L'époque où elle a exercé plus d'empire sur les ames a été la fin du* DIX-HUITIÈME *siècle.* (Th. de Kant, préf.)

L'Ecolier. — L'époque où dominaient Voltaire, Rousseau, Diderot, Helvétius, à la fin de la quelle, façonnés par leurs leçons, régnaient, avec le bourreau pour ministre, l'échafaud pour autel, et les honnêtes gens pour victimes, les Danton, les Carrier, les Lebon, les Marat, les Robespierre, etc.

Chapitre II.

Liberté de l'homme.

L'Ecolier. — Qu'est-ce que la liberté?

M. Cousin. — *La liberté est l'idéal du* moi; *le* moi *doit s'étendre sans cesse sans y arriver jamais; il en participe, mais il n'est point elle; il est la liberté en acte, non la liberté en puissance; c'est une cause, mais une cause phénoménale, mais non substantielle.* (Frag., préf.)

L'Ecolier. — D'où il suit que nous ne sommes jamais libres, mais que nous tendons seulement vers la liberté; que nos actions paraissent, mais ne sont pas libres, et qu'un crime n'est pas tel en soi; ce n'est qu'un phénomène. — Dites plus clairement si vous croyez que l'homme est libre?

M. Cousin. — *Sans entrer dans des détails superflus, il sort de l'histoire entière des grands hommes qu'on les a pris, et qu'eux-mêmes se sont pris pour les instruments du destin, pour quelque chose de fatal et d'irrésistible,*

et il n'y a pas d'erreur dans le fond de cette pensée; aussi le caractère propre, le signe du grand homme, c'est qu'il réussit. (Introduction à l'Histoire de la philosophie, 7e leçon, etc.)

L'Ecolier. — Je crois toujours, en vous écoutant, apprendre quelque chose de nouveau; je ne vois que du réchauffé. Vous êtes en progrès, dites-vous; eh! dites donc que vous nous faites reculer de deux mille ans.

M. Lerminier. — *Je n'ai pu trouver quelque répit, quelque adoucissement à d'inconcevables inquiétudes que dans la foi à l'irrésistible loi qui entraîne l'humanité comme la lyre d'Orphée.* (Revue, t. 7, 43.)

— Et voilà encore érigée en dogme la théorie *du destin, l'irrésistible loi qui entraîne l'humanité, l'absolue nécessité.* Et vous osez parler de morale! Vous débitez ces coupables niaiseries à vos élèves, et puis vous nous assurez qu'ils ne reçoivent que des leçons d'une morale irréprochable! Et prouvez donc qu'avec cette doctrine il y a une différence entre le bien et le mal; trouvez un crime et montrez un acte de vertu, si tout est l'effet d'un destin irrésistible. *L'homme n'est pas libre!* M. Thiers

a donc bien fait de prêcher le fatalisme à chaque page de son histoire, de répandre la plus sympathique poésie sur des buveurs de sang humain, aussi saints qu'un Vincent de Paul, puisqu'ils obéissaient tous à l'irrésistible loi qui entraîne l'humanité? *Nous sommes les instruments du destin!* Les législateurs ont donc fait preuve de folie en mettant des sanctions à leurs lois, en punissant ceux qui osent les enfreindre, en récompensant ceux qui les observent? Brûlons notre code pénal, car il est absurde.

M. Cousin. — *Tout est marqué d'en haut en caractères immuables; la providence ne le permet pas seulement, elle l'ordonne. La nécessité est le caractère propre et essentiel qui partout la manifeste.* (Introd. à l'Hist. de la philos., 7e, 8e et 10e leçons.)

L'Ecolier. — Variante des assertions ci-dessus!... Avec ces doctrines, les précautions sont inutiles; ainsi je conseille fort à leurs majestés les rois, reines et empereurs de l'Europe d'aller se promener sans voiture et sans escorte; ou, si elles n'ont pas encore ce degré de confiance, de mettre au moins sans crainte la tête à la portière, leur fallût-il voir dix ma-

chines infernales dressées contre elles. Quel danger y a-t-il ? *tout est marqué d'en haut en caractères immuables.* Que s'il arrivait un accident, *la providence ne l'aurait pas seulement permis, mais elle l'aurait ordonné :* or est-il permis de se soustraire aux ordres de la Providence? Mais non ; la prudence sera toujours une vertu, et Dieu, tout en disposant toutes choses, ne le fera jamais de manière à détruire la liberté humaine. Pour M. Cousin, qui est d'un avis contraire, il serait utile qu'un portefaix entrât un jour dans sa chambre, et qu'armé d'un fouet, il le frappât sans relâche, jusqu'à ce que le grand philosophe convînt qu'on est libre de ne pas le frapper. Du moins, si *tout est marqué d'en haut*, M. Cousin ne pourra pas crier qu'on le calomnie, lui et ses doctrines. *Cela était marqué d'en haut.*

Chapitre III.

Devoirs envers Dieu.

L'Ecolier. — Sommes-nous obligés d'adorer et d'aimer Dieu?

M. Quinet. — Oui; mais on peut en faire au moins autant de sa maîtresse.. *Je voudrais t'adorer ici, Rachel, sans faire un pas pendant l'éternité.* — *Dans les premiers temps, Ahasvérus, je me faisais un scrupule de t'aimer autant que Dieu; j'ai longtemps souffert de ce combat.* — *Ne t'inquiète pas, ma chère ame, le véritable Dieu est en toi; tu es toute chose, et tout ce qui n'est pas toi, n'est rien.* — *Autrefois tu me disais les mêmes choses, et je trouvais cela impie; à présent, je vois que c'était moi qui ne te comprenais pas assez.... Le paradis c'est toi.* (Ahasvérus 278, 289.)

L'Ecolier. — Monsieur Quinet, ce n'est pas l'esprit qui vous fait mal au cœur... — Qu'est-ce que la prière?

M. Mansion. — *La prière pour moi, soit*

avec l'autorité de l'église catholique, soit en dehors de cette autorité, c'est l'action. Sous le prétexte d'une extase religieuse, on prêche la contemplation égoïste.. (Le Presb. et l'ec. Union cath., n. 83.)

L'Ecolier. — Ignorant! Est-ce que l'Eglise défend l'action? Est-ce qu'elle ne dit pas que le travail, fait en esprit de foi, est une excellente prière? Est-ce qu'elle n'interdit pas la contemplation, quand les devoirs à remplir appellent ailleurs? Est-ce que la prière n'est pas elle-même une excellente action, puisqu'elle nous élève vers Dieu, nous rappelle nos obligations, et nous obtient les graces nécessaires pour nous en acquitter?

M. Ferrari. — *Dieu étant infini, est inaccessible aux prières, aux jeûnes, aux martyres.* (Ouvrage déjà cité.)

L'Ecolier. — Remercier, adorer, aimer, demander des graces, c'est prier. Or, nous devons tout cela à Dieu, puisqu'il est notre bienfaiteur, notre souverain, la beauté et la bonté par essence : donc rien d'absurde comme ce que vous venez de dire. — Est-il permis d'honorer les reliques et les images des saints?

M. Villemain. — Non; *car le culte des saints*

et des martyrs ramène parmi les peuples une sorte de polythéisme local. (Nouv. mél., tome 1.

L'Ecolier. — Comment? un grand maître ressasser ces vieilles calomnies! Eh! non, monsieur, le culte des saints ne ramène pas parmi le peuple une sorte de polythéisme; car il sait qu'il ne faut pas adorer les saints, mais seulement les honorer; qu'il ne faut pas les prier comme Dieu, mais comme intercesseurs auprès de Dieu. Adore-t-on un ministre, quand on le prie de nous obtenir une grace! adore-t-on la reine, quand on la prie de présenter un placet au roi!

M. Michel Chevalier. — *La dévotion aux reliques et la foi aux miracles des saints sont le pendant du fétichisme idolâtre des Chinois.* (Revue, 23, 4e série, 210.)

L'Ecolier. — Il paraît qu'en jetant de côté la soutane rouge de saint Simon, vous ne vous êtes pas également dépouillé de ses erreurs et de ses préjugés; je ne vous comparerai pas cependant aux Matter, aux libri; si vous étudiiez la religion catholique, vous seriez, au contraire, à mon avis, un de ses habiles apologistes. En attendant rappelez-vous que les

Chinois adorent les reliques de leurs ancêtres, ce qui est défendu; au lieu que les chrétiens ne font que respecter celles des leurs, ce que tout le monde doit faire; que les Chinois s'adonnent à des superstitions ridicules, au lieu que les chrétiens ne rendent des honneurs sacrés qu'après que l'Eglise les a autorisés à le faire; que le culte des Chinois dépend du caprice de chacun, au lieu que la sagesse d'une Eglise, conduite par l'Esprit-Saint, présida toujours au culte chrétien.

Un professeur de troisième. — Tout cela *est ridicule; ce sont des facéties par lesquelles les héros eux-mêmes sacrifient à la canaille.* (Siècle de Louis XIV, c. 5.)

L'Ecolier. — Il serait plus beau d'insulter le portrait d'un père; ce ne serait pas facétie de jeter au vent les cendres d'un grand homme. Mettez donc le feu au Panthéon, homme inconséquent; mais est-ce qu'on réfute Voltaire aujourd'hui? Sourions de mépris et passons outre.

Point de culte, chose cependant si nécessaire, que; dans le cas où la philosophie prévaudrait, il faudrait, dites-vous, vous-même, en inventer un pour le peuple!... Aveugles!

comme si le peuple pouvait respecter longtemps une chose qu'il verrait mépriser par les savants!

Point d'images, bien qu'elles soient les livres des ignorants! Point de fêtes, point de cérémonies, bien que chacune rappelle une partie de la religion, donne une leçon aux fidèles, et soit pour eux une consolation. Oh! messieurs, que vous comprenez mal la nature de l'homme! De grace, démontrez des théorèmes de géométrie; résolvez des équations algébriques; mais ne touchez ni à la philosophie, ni à la religion; vous gâteriez tout.

Chapitre IV.

Devoirs envers nos semblables.

L'Ecolier. — Sommes-nous obligés d'aimer notre prochain !

M. Damiron. — *Pour une existence étrangère, pour un être non moi, être plein de sollicitude d'intérêt et d'amour, est une hypothèse absurde.* (Cours de philos., t. 1, 61 et suiv.)

L'Ecolier. — La conduite d'un soldat qu meurt pour sa patrie, d'une mère qui se précipite à travers les flammes pour sauver son enfant; d'une sœur de charité qui quitte sa famille pour soigner des malades que tout le monde abandonne; d'un religieux du Saint-Bernard, qui court les montagnes de neige pour déterrer un mourant, est donc absurde? je ne la croyais que sublime. Celui qui a dit: Aimez votre prochain comme vous-même, avait donc tort?

M. Destutt de Tracy. — *Comme aucune autorité ne saurait ici en inspirer, quand elle*

est contraire à l'évidence, je dirai naïvement que l'oubli des premières conditions de notre être se retrouve dans ce précepte tant vanté : Aimez votre prochain comme vous-même. (Elém. d'Idéologie, vantés par M. Guizot.)

L'Ecolier. — Comment ce précepte peut-il être *contraire à l'évidence, puisqu'il a été tant vanté?* Comme l'autorité de M. Destutt ne saurait m'en imposer, quand elle est contraire à l'évidence, je dirai naïvement qu'il faut être au moins bien maladroit pour attaquer publiquement ce que, jusqu'ici, l'on avait admiré. — Quelle doit être notre conduite envers nos supérieurs?

M. Quinet. — Nous n'avons pas de supérieurs. *Quelle loi, quelle société, quelle église, quelle religion, je ne dis pas quel homme; mais quelle institution, qui ne se donne aujourd'hui pour une ombre et qu'on ne traite en ombre.* (Revue, t. 1, 3e série, 367, etc.)

L'Ecolier. — Que dites-vous du droit de propriété?

M. Ferrari. — Je n'en voudrais pas. *Platon réclamait le règne des capacités, la communauté des biens et la communauté des femmes, et construisait l'édifice de la république sur ces*

trois larges bases. Aristote, au contraire, vrai représentant du calcul égoïste et mesquin, voulait la combinaison de la confusion des intérêts, la propriété immobilière de la famille. (Extrait de Vico, 50 Univers, n. 6.)

L'Ecolier. — Et voilà pourquoi le saint-simonisme, pour n'être pas mesquin ni égoïste, répudiait les principes d'Aristote, et ne voulait réaliser que ceux de Platon : les appointements de chaque membre de la société seront en raison directe de son esprit; tout sera en commun, bon gré malgré, même les femmes, etc., etc.

M. Matter. — *C'est un grand principe que la communauté des femmes.* (Gnost. 231.)

L'Ecolier. — Assurément, quoiqu'en disent la théologie, la médecine, l'expérience et le bon sens. — Donnez-moi un principe général pour me diriger dans les rapports avec mes semblables?

M. Charma. — Je n'en connais pas d'autres que l'égoïsme. *Au lieu de l'égoïsme qui s'avoue, nous n'avons, pour nous conduire aujourd'hui que la sympathie, ou l'égoïsme qui se déguise.* (Essai sur les bases et les développ. de la moralité, vers la fin.)

Chapitre V.

Politique.

L'Ecolier. — Quels sont les devoirs que nous avons à remplir envers le roi qui nous gouverne?

M. Quinet. — Aucun. *Qui se figure aujourd'hui que nos rois sont des rois, et ne voit que ce sont des fantômes, qui n'ont que le visage? Etres fantastiques, s'il en fut, qui viennent je ne sais d'où... Royautés plus chimériques que les rêves d'Hoffman...* (Revue, 3e série, t. 1, 367.)

L'Ecolier. — Monsieur Libri, réparez le scandale que vient de donner votre collègue.

M. Libri. — Il n'a pas assez dit. *Les rois sont des tyrans* (Hist. des math.)

L'Ecolier. — Et l'on dit que l'Université c'est l'Etat...; qu'attaquer l'un, c'est attaquer l'autre? Je n'en doute plus, en voyant le respect qu'inspirent pour lui les professeurs de l'université! — Monsieur Quinet, sommes-nous obligés de garder les lois de notre pays?

M. Quinet. — Non ; *pour faire le procès aux poètes, il faudrait que le monde et les pouvoirs actuels fussent moins fantômes qu'eux. Or, quelle loi n'est pas traitée en ombre? qui se figure que nos lois sont des lois?* (Revue, t. 1, 367, 3e série.)

L'Ecolier. — Voilà pourquoi, malgré toutes les lois positives et naturelles, vous vous obstinez à vouloir garder le plus odieux monopole. — Monsieur Lerminier, quelle charte faut-il adopter?

M. Lerminier. — Il n'en faut point. *Continuer celle de 1841 est une bêtise.* (Revue, etc., t. 8, 223.) Donner à tous ce que promet celle de 1830 serait un privilége.

L'Ecolier. — Les rois ne sont-ils pas, sur la terre, les représentants de Dieu dont ils tiennent la place?

M. Nisard. — Non ; *j'attaque le christianisme de ceux qui repoussent la souveraineté du peuple.* (Mélang., t. 1, 209.)

M. Lerminier. — *La souveraineté du peuple est eternelle ; c'est la traduction humaine de l'omnipotence de Dieu, et la plus grande idée qui puisse avoir cours sur la terre... C'est*

un dogme, une religion, le seul système vrai. (Revue, 3e série, t. 1, 279, 281.)

L'Ecolier. — On trouve, messieurs, qu'il est si dangereux de parler de la souveraineté du peuple, même en comité secret..., et vous la proclamez comme dogme, religion, vérité, devant des troupes d'ouvriers, de mendiants, de désœuvrés, qui ne la comprendront pas, qui l'appliqueront mal, qui en abuseront..., et qui, trompés par vos raisonnements, regarderont comme un devoir l'assassinat d'un roi!... Eh! nous en avons vu passer des scélérats de cette sorte, depuis quelques années; depuis que le peuple est souverain, ou plutôt, depuis qu'on le lui a fait accroire!... J'invite M. le préfet de police à haranguer de tels professeurs.

M. Cousin. — *Il y a, pour le dernier des Brutus, au fond de mon cœur, une invincible tendresse; et j'éprouve pour Marat la plus tendre sympathie.* (Témoignage de M. P. Leroux.)

L'Ecolier. — Sire, si jamais votre majesté honore d'un regard ces quelques lignes, qu'elle daigne se rappeler, aussi bien que vos ministres et les membres de nos chambres législatives, qu'à chaque instant il peut sortir des

écoles des Lerminier, des Michelet, des Libri et de tant d'autres, de nouveaux Fieschi, des Meunier, des Alibaud, prêts à creuser un abîme dont le temps seul pourrait nous apprendre la profondeur !...

Chapitre VI.

Devoirs envers soi.

L'Ecolier. — Monsieur Cousin, le suicide est-il défendu?

M. Cousin. — *Le corps est un effet de l'ordre, une partie du monde; il y aurait sans doute de la folie, et par conséquent quelque mal à le détruire sans raison, à le mutiler par caprice; cependant, après tout, il n'y aurait pas crime et injure; ce serait atteinte à la nature, et non à un être moral.* (Esai sur l'hist., etc., t. 2, 257.)

L'Ecolier. — Si l'on peut raisonner ainsi! *Il y a mal à détruire le corps, parce qu'il est une partie du monde:* comme s'il n'y avait pas d'autres choses qui font partie du monde, et que l'on détruit tous les jours! *Il y aurait folie, et par conséquent quelque mal:* comme si le mal venait de la folie et qu'il disparût dès qu'il y a de la malice! *A le détruire sans raison:* mais aussitôt qu'il y en aura une, ou que l'on croira en avoir alors une, pleine

mission de s'en défaire ! *Après tout, il n'y aurait pas crime et injure :* je ne puis pas citer les commandements de Dieu à M. Cousin, il révoquerait cette autorité ; les philosophes païens seraient mieux de son goût ; j'aime bien envoyer ces messieurs à l'école des païens. « Nous sommes tous, tant que nous sommes, dit Platon, enfermés par l'ordre de Dieu dans une espèce de prison ; il ne nous est pas permis de la rompre ni de nous en échapper ; nous sommes, à l'égard de Dieu, ce qu'est un esclave à l'égard de son maître. » (Plat. Ph.) « Dieu, qui est notre souverain maître, nous défend de sortir de ce monde sans son ordre, dit Cicéron (1). » Pythagore défend à l'homme d'abandonner son poste sans l'ordre du général, c'est-à-dire de sortir de ce monde sans la permission de Dieu (2). « A moins que Dieu ne vous tire lui-même de la prison de votre corps, l'entrée du ciel vous est fermée (3). »

Ce ne serait pas donner atteinte à un être moral, mais seulement à la nature ! absolu-

(1) Tuscul. 9, l. 1.
(2) De la vieillesse.
(3) Songe de Scipion.

ment comme si je dérangeais une horloge ou si j'écrasais un grain de sable. O ciel! — Monsieur Saint-Hilaire, êtes-vous de l'avis de M. Cousin?

M. Saint-Hilaire. —Pas tout-à-fait; j'avoue avec lui que *le suicide n'est pas toujours permis, toujours commandé;* mais j'ajoute qu'il peut l'être quelquefois. (*Univers*, 17 mai dernier.)

L'Ecolier. — Vous êtes en progrès; — et vous, mousieur Lerminier?

M. Lerminier. — Pour moi, je soutiens qu'*on peut se tuer dans trois cas.*

L'Ecolier. — Quels sont-ils?

M. Lerminier. —1° Si l'on est grand homme.

L'Ecolier. — Oui, c'est-à-dire, alors qu'on fait le plus de bien, et qu'on est le plus nécessaire.

M. Lerminier. — 2° Si l'on a vécu comme Thémistocle, Condorcet et Robespierre.

L'Ecolier. —Je crois qu'ils auraient encore mieux fait, ces deux derniers surtout, de se réformer un peu.

M. Lerminier. — 3° Si l'on a assez vécu pour être raisonnablement fatigué de la vie. (Revue, t. 7, 744 et suiv.; Annales de philos., t. 7, 281 et suiv.)

L'Ecolier. — Ce qui est laissé à l'arbitrage de chacun ; de sorte que, comme il n'y a personne qui n'éprouve quelque dégoût, quelque affliction, quelque chagrin dans sa vie, nous pourrions bien trouver, un beau matin, toutes nos villes désertes. Mais enfin, si l'on se décide à le conserver, ce corps que Dieu nous a donné, faut-il à son égard conserver les lois de la pudeur et de la décence?

M. Matte. — *Les Nicolaïtes ne sont pas de la même opinion que les chrétiens sur les actes de la chair, et par conséquent sur ce qu'on appelle pureté de corps.* (Hist. du Gnost., 229 et suiv.)

L'Ecolier. — Non, sans doute ; les Nicolaïtes regardent comme de grands principes l'inutilité du mariage, la communauté des femmes, l'indifférence des actes de la chair, l'épuration de l'ame par l'avilissement de la matière, et autres abominations semblables, qu'eurent toujours en horreur les chrétiens ; et vous osez appeler cette doctrine une opinion que l'on peut rejeter ou embrasser, selon qu'elle plaît ou déplaît ! une opinion que l'on peut suivre dans la pratique en se livrant, à l'exemple de ces hérétiques, à toutes sortes de débauches et

d'impuretés ! Et c'est à ces sales mains que l'on donne à garder de blanches fleurs ! Et ce sont ces sales yeux qui inspectent nos écoles. — Vous m'outragez. — Non, monsieur, je suis en droit de soupçonner bien des choses de celui qui tient un pareil langage ; si, par exception, vous êtes vertueux, ce n'est que parce que vous êtes inconséquent. Avouez au moins que vous êtes bien criminel de rapporter, sans les blâmer, des principes dont le cœur, à défaut de l'esprit, saura toujours tirer les plus déplorables conséquences.

Chapitre VII.

Conseils pour acheter de bons livres.

L'Ecolier. — Donnez-moi quelques conseils pour former une bibliothèque.

M. Mallet. — J'ai fait un choix sévère d'auteurs à consulter ; je fais profession de n'indiquer que ceux où les élèves trouveront *de saines et de bonnes doctrines.* (Manuel de philos. approuvé.)

L'Ecolier. — Commencez.

M. Mallet. — Je vous conseille d'abord de vous procurer les œuvres de *M. Cousin*, notre ex-grand-maître, et celles de MM. Damiron et Jouffroy, ses disciples. (Ibid.)

L'Ecolier. — Ces livres ne me plaisent pas : ceux de M. Cousin contiennent le panthéisme, frère de l'athéisme, en style obscur et embarrassé ; et ceux de ses disciples n'en sont que plus dangereux, pour enseigner la même doctrine en style plus clair.

M. Mallet. — Les œuvres de Voltaire forment à elles seules une bibliothèque très agréable,

surtout pour la clarté et le charme de la forme. (Ibid.)

L'Ecolier. — Bah! Ses sales productions, réprouvées des bibliothèques honnêtes, ne couvrent plus que les parapets de nos ponts, les quais de nos rivières, en attendant que les polissons qui les lisent encore leur rendent pleine justice, en les joignant aux immondices bien moins immondes dont l'eau délivre nos cités.

M. Michelet. — Achetez l'*Ashaverus* de M. Quinet, *ce poète de l'histoire et de l'humanité.* (Hist., t. II, 93.)

L'Ecolier. — Et ce ne sont que les délires d'un impie. Les vérités de la foi y sont attaquées et les scènes les plus lubriques peintes sans retenue.

M. G. Arnoult. — *Vous respirez la poésie la plus pure en lisant la* Nouvelle Héloïse, *l'*Emile *et même les* Confessions de J.-J. Rousseau : *ces ouvrages exaltent l'ame.* (Cours de philos., janv. 1842.)

L'Ecolier. — Mais, monsieur, les *Confessions* ne sont que des scandales; l'*Emile* est un livre toujours inutile et souvent dangereux;

et l'auteur a dit lui-même que toute jeune fille qui lira son *Héloïse* est perdue.

M. Nisard. — *Il n'y a guère de poison dans les romans de George Sand, que pour ceux qui sont déjà gâtés.*

L'Ecolier. — Il y a toujours du poison dans les romans ; et Rousseau a dit qu'une personne chaste n'en a jamais lu ; mais dans ceux de Georges Sand il y a de plus, on le sait, une morale trop exécrable.

M. Nisard. — *Les livres de forme admirable, mais de mauvaise morale, font moins de mal que des livres de morale négative et de mauvaise forme.* (Mélanges de littérature. t. 1, 420, 439.)

L'Ecolier. — De sorte que le vice n'est plus à craindre, pourvu qu'il soit revêtu des formes du style? Je croyais, au contraire, qu'il n'en était que plus dangereux.

M. Ferrari. — *Je regrette beaucoup les magnifiques scandales de l'Arétin et de Boccace.* (Extr. de Vico, 50.)

L'Ecolier. — Consolez-vous; il en reste encore assez..., et d'ailleurs, vous nous en donnez bien d'autres, quand vous vous y mettez...

— *Dans le cours de M. Laroque, vous trouverez ces grandes dissertations... Sur les différences de l'amour sexuel et physique, et de l'amour pur et platonique... Sur les avantages et les inconpénients de la polygamie et même de la polyandrie.* (Journ. de l'inst. publ.)

L'Ecolier. — Je n'ai nul besoin de cela pour être sage...

M. Noël. —J'ai passé de délicieux moments à lire l'*Art de...*

L'Ecolier. — Arrêtez!... Je me rappelle que le titre seul des ouvrages qui composent votre bibliothèque est si scandaleux, que le catalogue en fut supprimé par ordre de la police... Je n'en veux pas savoir davantage.

Chapitre VIII.

Nouvelle sanction.

L'Ecolier. — Philosophes, vous ne voulez pas de l'enfer; que mettez-vous à sa place, quelle sanction donnez-vous à votre morale, si morale vous admettez?

M. Michelet. — L'union absolue : *Nous replongerons au monde universel l'individu qui a voulu être sa loi, son monde à lui. Apprends, rebelle, lui dirons-nous, que tu n'étais qu'une pièce dans l'armonie commune; la mort t'y ramène; tu as voulu être un tout; rentre dans l'unité.* (Orig. du droit, introd. 9.)

L'Ecolier. — Ce n'est pas un châtiment, monsieur; c'est plutôt un encouragement que vous donnez au crime. Quel homme craindrait de mourir s'il croyait, comme vous, ne retrouver après la mort que *l'union avec l'idée pure, avec l'absolu?*

M. Cousin. — La justice et l'état! *A la place de la société primitive, où tout était confondu, il crée une société nouvelle, sur la base*

d'une seule idée, celle de la justice. (Introduction à l'hist. de la philos., 1re leçon.) *La justice constituée, c'est l'état : une société nouvelle, laquelle n'est pas moins que la justice en action, par le moyen de l'ordre légal, qui est l'état.*

L'Ecolier. — Si j'ai compris quelque chose à ce nébuleux passage, c'est bien la seule *justice en action, ou l'ordre légal* que vous nous donnez comme moyen de répression ; vous ne vous occupez donc que des crimes extérieurs? Lacenaire, gardez-vous de tuer devant deux ou trois témoins ; la justice constituée, l'ordre légal pourraient vous condamner, surtout si vous êtes assez simple pour ne pas le savoir faire avec des circonstances atténuantes ; mais lorsque vous serez seul avec votre victime, ou que vous ferez périr avec elle les témoins de votre crime, travaillez sans crainte : vous ne risquez rien.

M. Comte. — Les vérités physiologiques, physiques et mathématiques ! *L'enfer est un conte comme celui de Croquemitaine ; il faut donc à la morale une base plus solide ; or, avec la physiologie, il n'y a de vraiment certain que les sciences mathématiques et physiques ;*

c'est à l'absence des connaissances positives qu'il faut attribuer l'excessive démoralisation dont tout le monde se plaint ; elles sont maintenant la seule base que la morale puisse recevoir. (Cours d'astronomie, 1842.)

L'Ecolier. — Oh ! pour le coup, nous pouvons désormais voyager en toute sûreté, sans crainte des voleurs ni des assassins ! Comment oseraient-ils nous attaquer ? il est sûr que la lumière est composée de sept rayons diversement colorés : le rouge, l'orangé, le jaune, le vert, le bleu, l'indigo, le violet. Mandrin, Cartouche, quittez votre métier, car le carré de l'hypothénuse est égal aux carrés des deux autres côtés. Infâmes ravisseurs tremblez, l'échelle chromatique est composée de seize tons. Comment, malheureux ! vous avez pris le chemin de la rivière ? vous voulez laisser une femme au désespoir, six enfants dans la misère ? Rappelez-vous donc que deux polyèdres semblables sont entre eux comme les cubes des côtés homologues. Pères de famille; voulez-vous avoir des enfants à foi vive, aux mœurs pures, dévoués à leur Dieu, à leur patrie, à leurs parents ? Dites-leur que les éléments organiques de la nourriture que nous

prenons, sont : la gélatine, l'albumine, le mucus, le serum, l'urée, l'osmazono, la pierrocholine, etc.; que l'on distingue deux sortes de corps : les pondérables et les impondérables; que les trois angles d'un triangle égalent deux angles droits; que l'élévation de la colonne du liquide, dans les phénomènes capillaires, est toujours accompagnée de la concavité du ménisque. *Ce sont les seules vérités qui peuvent faire cesser l'état de démoralisation dont tout le monde se plaint, les seules bases que puisse recevoir la morale.*

Chapitre IX.

Foi et mœurs des colléges. Récapitulation.

L'Ecolier. — En comparant les dire et les écrits des professeurs universitaires avec le *Dictionnaire des Hérésies*, par Pluquet, on voit qu'il y a dans l'Université :

Des *adamistes*, qui approuvent la communauté des femmes, et ne reconnaissent ni bien ni mal;

Des *albigeois*, qui attaquent les sacrements, le culte extérieur et les cérémonies de l'Eglise;

Des *antimariens*, qui nient la virginité de la sainte Vierge et donnent des frères à Jésus-Christ;

Des *antitrinitaires*, qui nient le mystère de la très sainte Trinité;

Des *ariens*, qui attaquent la divinité de notre Seigneur;

Des *athociens*, qui croient que l'ame meurt avec le corps;

Des *cérinthiens*, qui ne croient pas à la

naissance, aux souffrances et à la mort du fils de Dieu;

Des *cyrénaïques*, qui disent qu'il ne faut pas prier;

Des *eutychéens*, qui ne voient en Jésus-Christ qu'une seule nature;

Des *gnostiques*, qui n'admettent ni péché originel, ni rédemption;

Des *hussites*, qui croient que les supérieurs perdent leurs droits, lorsqu'ils vivent mal;

Des *idolâtres*, qui trouvent Jupiter adorable;

Des *mahométans*, qui nous représentent Mahomet, le grand prophète, comme ayant établi la plus pure religion;

Des *prédestinatiens*, qui soutiennent que Dieu dispose de tout par un décret absolu et antécédent;

Des *jansénistes*, qui assurent que l'homme n'est pas libre, et que le plaisir est l'unique ressort qui le meut;

Des *iconoclastes*, qui regardent comme abus de mots d'appeler hérétiques les briseurs d'images;

Des *monothélites*, qui ne voient en Jésus-Christ que la volonté d'un grand homme;

Des *nestoriens*, qui disent que la sainte Vierge Marie n'est pas mère de Dieu, et que le Verbe ne s'est pas incarné;

Des *pélagiens*, qui croient que l'homme peut tout par ses propres forces;

Des *sabelliens*, qui ne voient dans les trois personnes divines que des rapports, des fonctions de Dieu;

Des *sacramentaires*, qui attaquent l'adorable sacrement de la sainte Eucharistie.

Pour ce qui est des *calvinistes*, des *luthériens*; des *athées pratiques*, des *déistes*, des *panthéistes*, des *sociniens*, des *matérialistes*, des *indifférents* et des *Juifs*, il y en a en masse.

Qu'on trouve, après cela, de l'exagération dans ce que nous révèlent de graves écrivains, sur la corruption d'un pareil pêle-mêle de personnes et de principes qu'ils connaissent parfaitement, et au milieu duquel ils ont été élevés. Je les crois, lorsqu'ils me disent que, dans les colléges de l'Université :

1° Il n'y a point de mœurs, et que *l'apparence d'ordre cache, en général, la plus horrible corruption; que des enfants de douze ans étonnent par des infamies que les hommes*

les plus libertins n'ont peut-être jamais conçues (Mémoires pour servir à l'Histoire de l'instruction publique, depuis 1789 jusqu'à nos jours); *que ce sont des cloaques d'iniquité et de mauvaises mœurs* (Lamennais, livre des Croyans); *que l'éducation qu'on y reçoit est impie, immorale, incohérente* (National, septembre 1842); *que, pour les enfants, l'air de la peste serait préférable à celui qu'on respire dans ces lieux impurs, où se flétrit à l'avance l'espoir de la patrie et de la religion* (Union cathol. id.); *que, sur dix jeunes gens qui s'adressent au médecin pour se guérir de maladies honteuses, neuf s'étaient perdus au collége ou au pensionnat* (M. Lallemant, docteur-médecin.)

2° Que la discipline ne vaut pas plus que les mœurs. Quand elle s'observe, *elle développe les penchants mauvais et féroces de l'humanité* (Philarète Chasles, Revue). Aussi les élèves *assomment-ils souvent*, non pas les professeurs qui viennent faire la classe et puis s'en vont en ville faire ce qu'ils veulent, mais bien les surveillans (*Mémoires*, etc.); quelquefois se portent-ils à des attentats encore plus grands (Révoltes de Châlons, de Tournon, etc.) *Elle*

n'inflige que des punitions dures, qui aigrissent le caractère, et n'emploie jamais les remontrances paternelles, qui suffisent souvent pour ramener un jeune homme et l'empêcher de se décourager (Ibid.). Elle laisse introduire de mauvais livres, *auprès desquels les infamies du marquis de Sade ne sont que des églogues* (M. Lallemant.). Toute matérielle, elle s'occupe toujours de l'ordre extérieur; *jamais de la conscience.* Ainsi, par exemple, pourvu qu'on parte au premier signe pour aller à la messe, qu'on se lève, qu'on s'asseye, qu'on se mette à genoux au premier signal, comme des marionnettes, tout est fini; dût-on lire tout ce temps les vaudevilles de Scribe et les drames de V. Hugo.

3° QUE LA CUPIDITÉ EST LA GRANDE PLAIE DE L'UNIVERSITÉ. « Les professeurs de premier ordre, a dit M. le grand-maître Salvandy, rhétorique et philosophie, dans les colléges royaux de première classe, ont un traitement fixe de 2,000 fr. outre un traitement éventuel, examen, etc., qui s'élève jusqu'à 1,900 f. (sans compter le prix des leçons particulières et répétitions); c'est de là, dit l'ex-ministre, que vient la stagnation de l'enseignement uni-

versitaire, parce que les professeurs de ces classes ne veulent pas monter aux chaires des facultés comme moins payées. Il arrive de là que l'*ambition*, ce principe généreux, qui fait la force de toutes les autres hiérarchies, n'existe pas dans ces rangs élevés. Comme il faut aux hommes un ressort, un autre se développe : on s'inquiète des moyens d'assurer une plus douce existence à sa famille, un plus doux repos à sa vieillesse : on s'épuise alors dans les répétitions, fatal penchant qui use les forces physiques et morales du professeur qui voue son enseignement à une froide routine, qui l'empêche de faire des *efforts constants sur ses élèves* et sur lui-même. Les études ne sont plus pour lui qu'une profession ; elles cessent d'exister à l'état de science ; il ne fait point de travaux philosophiques, point de recherches nouvelles. Cette disposition est LA PLAIE DE L'UNIVERSITÉ. » (Rapport officiel).

4° Enfin, qu'il n'y a point de religion. *Le monopole est le destructeur de toute croyance et de toute instruction* (M. Dubois ; Globe, septembre 1829). *L'instruction universitaire n'est pas catholique; rien de plus clair* (Quotidienne, août 1822.). *L'éducation religieuse*

n'existe réellement pas dans les colléges (M. Gasparin, dans l'Espér.) *On y blasphème le nom de Dieu jusque dans le sanctuaire; ce qu'il y a de plus sacré pour le chrétien, le plus auguste de nos mystères y est un objet de dérision* (Mémoires, etc.); des sacriléges incroyables s'y commettent fréquemment. *Enfin, sur quatre cents chances, trois cent-quatre-vingt-dix menacent les élèves d'être des hommes sans religion* (Aum. à Mgr. l'Archevêque). Ce qui confirme cette vérité, c'est que la majorité de la jeunesse, sortie des colléges, est impie et sans aucun principe religieux; quelquefois même dix mois suffisent pour faire perdre la foi à un enfant. Que de mères de famille, au lieu d'un candide enfant qu'elles avaient envoyé au collége, n'ont plus embrassé, aux vacances de l'année d'après, qu'un petit impie, qui ne savait pas même pleurer après une année d'absence (1).

(1) Il est vrai qu'il y a un aumônier dans chaque collége; mais que peut faire un homme à qui l'on ne permet de parler qu'une demi-heure par semaine, et dont les enseignements sont contredits par vingt autres professeurs? Et puis, il ne faut pas s'imaginer que les aumôniers de collége soient la fleur du clergé; demandez à trois aumôniers de suite s'ils ont toujours été d'accord avec leur

« La grangrène est dans les institutions, dans les colléges, dant tout ce que l'Université a fondé, dans tout ce qu'elle protège. Vous le savez; y a-t-il un seul établissement de l'Université où un enfant catholique puisse vivre dans la foi? Le doute contagieux, l'impiété froide et tenace, ne s'étendent-ils pas sur toutes les jeunes ames qu'elle prétend instruire? Ne sont-elles pas toutes souillées, ou pétrifiées, ou glacées? L'immoralité la plus flagrante, la plus monstrueuse, la plus dénaturée, n'est-elle pas inscrite dans les registres de chaque collége et dans les souvenirs de chaque enfant qui y a passé seulement huit jours? Sa contagion n'est-elle pas chaque année plus mortelle? ne dévore-elle pas chaque année des milliers d'enfants? Et cependant, chaque année l'infâme vient élargir le cercle de ses ravages et arrache au foyer paternel de nouvelles victimes (Montalembert, Procès de l'école libre.).

évêque. Il y en a, dira-t-on, qui sont honorables sous tous les rapports : je l'avouerai, mais je trouve que ceux-là ne servent souvent qu'à blanchir le sépulcre.

CONCLUSION.

Nous terminons ici ce *Catéchisme*, non pas certes que la matière soit épuisée... On ferait des in-folio, si l'on voulait recueillir toutes les erreurs, toutes les impiétés qui découlent à flots des plumes universitaires; mais nous ne voulons pas dépasser les limites ordinaires d'une simple brochure. Ce que nous avons dit suffira du reste pour dessiller les yeux aux plus aveugles.

Il n'est que trop vrai que l'enseignement universitaire est en partie athée, matérialiste, immoral, anti-social. Et s'il se montre tel dans des ouvrages imprimés, dans des cours publics, au hasard de braver les sifflets, que doit-il être dans l'intérieur des établissements, dans les classes, dans les conversations?

D'autre part, nous convenons aujourd'hui que l'anarchie a ses abus; qu'il ne suffit pas d'être noble, prêtre, voir même suspect, pour être décapité; qu'un peu de crainte de Dieu ne

fait pas mal; que les mœurs sont la sauvegarde des lois; que, sans mœurs, la société croule; que la religion est enfin bonne, utile, nécessaire. Il faut donc que tout le monde se lève en masse pour arrêter le torrent qui va nous conduire à pas de géant vers un quatre-vingt-treize, pire mille fois plus que celui que virent nos pères. Aussi paraît-on l'avoir compris. De la persévérance! que les campagnes se joignent aux villes; que les pétitions, couvertes de milliers de signatures, arrivent à la Chambre de tous les points de la France; que le clergé, les évêques surtout, se mettent en tête du mouvement; que les feuilles religieuses et indépendantes poursuivent leur noble mission; que toutes les plumes dévouées apportent leur tribut; que les membres des deux Chambres soutiennent et dirigent les mouvements de l'armée dont ils sont les chefs; que tous les hommes influents travaillent l'opinion; et Dieu bénira des armes levées pour sa querelle, et le triomphe sera assuré. Ce triomphe, on l'a déjà nommé : c'est la liberté d'enseignement; c'est la destruction, la ruine de ce monopole illégal qui éteint la foi, corrompt les mœurs, soulève les passions, tue le génie,

prépare tout en un mot pour la dissolution de la société.

L'œuvre, croyez-le, présente beaucoup moins de difficultés qu'on ne pourrait le croire. L'Université n'est plus aujourd'hui redoutable comme autrefois; tout le monde l'abandonne et la maudit, sauf quelques intéressés. Elle ne nous paraît si grande que parce que nous sommes à genoux; relevons-nous et nous rirons de notre peur. Un des professeurs se vantait, dans une de ses dernières leçons au collége de France, de renverser dix dynasties, si l'on ne faisait ce qu'il disait. Que les députés se lèvent, disent un mot, et nous verrons les ennemis de la religion et de la France dispersés s'enfuir.

Comme le chaume aride ou la feuille légère,
Au souffle des autans.

Au reste, pour garder son monopole odieux, l'Université objecte : 1° *que la loi l'établit!* L'Université elle-même n'ayant été fondée que par de simples décrets, n'étant réglée que par de simples ordonnances, ne repose sur aucune loi. Elle est si peu légale, que la charte a neuf articles qui la détruisent (1).

(1) Les voici; peut-être, en cherchant bien, en trouverait-on davantage.

CHARTE CONSTITUTIONNELLE, promulguée le 9 août 1830.

Art. 2.

Les Français contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'état.

Art. 3.

Ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires.

Art. 5.

Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.

Art. 16.

Toute loi doit être votée et discutée librement par la majorité de chacune des deux chambres.

Art. 53 et 54.

Nul ne pourra être distrait de ses juges naturels. Il ne pourra en conséquence être créé de tribunaux et commissions extraordinaires à quelque titre et sous quelque dénomination que ce puisse être.

Art. 69.

Il sera pourvu successivement et dans le plus bref délai possible aux objets qui suivent... l'instruction publique et la liberté d'enseignement.

MONOPOLE UNIVERSITAIRE, d'après diverses ordonnances des ministres.

Les élèves paieront, quelle que soit leur fortune, une égale rétribution à l'Université.

Nous en exceptons ceux qui n'auraient pas été reconnus bacheliers par l'Université.

Les professeurs pourront insulter la religion de la majorité des Français, et toutes les religions, si bon leur semble.

Les lois qui régissent l'Université paraîtront sous forme d'ordonnances, sans qu'il en soit mot dit à l'une ou à l'autre chambre.

Excepté les membres de l'Université qui seront jugés à huis-clos et souverainement, par des commissions et des tribunaux particuliers et créés exprès pour eux.

On pourvoira à tout, mais non à la liberté d'enseignement.

Art. 70. Toutes les lois et ordonnances, en ce qu'elles ont de contraire aux dispositions adoptées par la réforme de la Charte, sont dès à présent et demeurent annulées et abrogées.	Nous exceptons les ordonnances qui regardent l'Université. Celles-ci demeurent, malgré la Charte, dans toute leur vigueur.

Ainsi donc, les députés peuvent voter sans crainte l'abolition d'une chose neuf fois anti-constitutionnelle; ils prouveront seulement en le faisant que la charte est la vérité.

2° *Que l'Université c'est l'Etat!* Je regarde le premier projet de loi qui la fonda, et je vois qu'elle y est appelée corps, corporation; je regarde sa nature, et j'y vois des membres soumis à un chef, comme dans une corporation quelconque; je sais en outre que l'Université est chargée d'enseigner la religion, et que jamais état ne prétendit à ce pouvoir. Je conclus que l'Université est un gouvernement dans un gouvernement; que l'université a la prétention d'asservir l'état qu'elle suce, épuise, tyrannise, et cherche à détruire, en prêchant de mauvaises doctrines; à la bonne heure! mais aussi je conclus qu'elle est un corps, une corporation qui doit être traitée comme une corporation quelconque.

3° *Que la liberté d'enseignement détruirait l'Université!* Pourquoi pas, puisque l'Université détruit la religion et les lois.

4° *Que le clergé n'est pas assez savant!* Imaginez si M. de Ravignan est capable de faire une conférence; M. Lacordaire, de composer un discours? Si MM. Bautain et Gerbet s'entendent en philosophie; M. Cœur, en éloquence sacrée; M. Pinault, en physique; M. Rorhbacher, en histoire; M. paramelle, en géologie; M. Lambillotte, en musique? Si MM. Poiloup et Dupanloup savent gouverner une communauté? Ces divers genres de mérite ne se rencontrent absolument que dans l'Université...., et c'est de quoi personne ne doute.., Le clergé est incapable! mais tant mieux pour vous; vous redoutez la concurrence du clergé, et vous le taxez d'ignorance! Qu'êtes-vous donc vous-mêmes?—

J'avoue cependant que les de Bonald, les Ravignan, les Lacordaire n'ont pas la pénétration d'esprit de MM. Michelet, Quinet et consorts, et que, comme eux, ils ne sauraient pas trouver que c'est la réforme qui a joint le Christ à Jéhova; que les ichneumons sont nos

frères, les scarabées nos sœurs, et autres secrets semblables.

5° *Que le parti prêtre nous envahirait!* Ah! ah!!! *le parti prêtre, la congrégation, les jésuites*, et pourquoi pas *Barbe-bleue, loup-garou, Croquemitaine;* voilà qui est terrible, qui est vraiment fait pour effrayer! *Le parti prêtre!* mais il n'y a que les journaux de bas étage qui répètent cela aujourd'hui. Ne tremblez pas; à la première incartade du parti prêtre, nous l'appréhenderons au corps, le traduirons devant les cours d'assises; et paiera qui aura péché.

Mais, toutes les fois qu'il n'enfreindra aucune loi, laissons-le faire un peu, et rappelons-nous qu'un illustre orateur (1) a été applaudi, lorsqu'il a osé dire en pleine chambre: « Que la tutelaire influence des vérités dont le clergé est dépositaire, est précisément le contrepoids, le régulateur qui manque à la société actuelle, pour que sa marche puisse s'accomplir sans secousses et sans convulsions. » Or, ce contrepoids, ce régulateur, envain le demanderions-nous à MM. de l'Université.

(1) M. le marquis de Dreux-Brézé; 15 mai 1843.

Qu'attendre de gens qui ne savent pas où Jésus-Christ est né? qui font convoquer le concile de Nicée par Théodose, qui ne naquit que vingt ans après; qui prêtent à l'église les hérésies qu'elle a toujours formellement condamnées, comme le jansénisme, l'impanation; qui ont l'audace de débiter en face de l'Europe, que les crimes disparaissent en Angleterre; que la religion est respectée dans les colléges, et autres faussetés matérielles de cette force? On objectera qu'on ne voit pas dans tous cette souveraine ignorance, cette suffisance incroyable, cette malice diabolique. Je réponds que ce n'est pas la faute de l'Université, si quelques professeurs parlent bien; c'est qu'il leur plaît de le faire ainsi. On ne leur dirait rien, s'ils parlaient autrement: leurs enseignements sont donc sans autorité.

Mais il est inutile de tant raisonner; toutes les objections, tous les subterfuges tombent devant les deux mots de la loi souveraine: Liberté d'enseignement; destruction, par conséquent, d'une institution qui n'est fondée que sur le monopole, et qui ne vit que de privilége et d'arbitraire. Quant au projet de loi qui doit réaliser la liberté, rien n'est plus fa-

cile à la bonne volonté. Cinq courts articles suffisent pour tout régler.

Art. I. La liberté de l'enseignement est le droit de tous.

Art. II. Toutes les formalités de diplômes, de brevets et de certificats sont abolies (1).

Art. III. Les écoles de chaque culte sont sous la surveillance spéciale de leurs pasteurs respectifs.

Art. IV. Toutes les écoles, quelles qu'elles soient, sont placées en outre, pour tout ce qui regarde les lois civiles, sous la surveillance des magistrats du lieu.

Art. V. Les crimes, les contraventions et délits des professeurs et autres employés, se-

(1) Par grades, diplômes à abolir, nous entendons seulement ici ceux qui ne tiennent pas à la profession même, ou qui n'étant qu'honorifiques et pour l'émulation, n'ont de valeur que dans l'opinion, comme les grades dans les lettres et les sciences, en reconnaissant à tous les établissements d'instruction la faculté de les conférer eux-mêmes, et remettant les autres aux autorités compétentes : les grades de théologie, par conséquent, aux séminaires des cultes respectifs ; les grades de droit, aux facultés de droit, sous la direction du garde-des-sceaux ; les grades de médecine, aux facultés de médecine, sous la direction du ministre de l'intérieur.

ront poursuivis et jugés selon les lois par les tribunaux ordinaires.

Si nos Chambres s'immortalisent en votant cette loi, la France est sauvée, les savants surgissent de toutes parts, nos institutions sont affermies, la charte est observée: et tous les Français peuvent enfin se vanter de jouir d'une vraie liberté, de cette liberté *qui ne reconnait d'autres limites que la lésion des droits d'autrui* (M. Guizot.)

Un autre heureux effet de cette loi, ce sera de nous faire rapprocher des anciennes institutions qui ont été regrettées par des écrivains non suspects. Cette belle note de M. Michel Chevalier terminera l'ouvrage.

« Un fait trop peu connu, et dont les détails m'ont été communiqués par des personnes dignes de foi, c'est que, depuis la révolution de 1789 et la suppression des ordres religieux, nous avons étrangement rétrogradé en fait d'instruction secondaire. Il est possible que nous ayons gagné en qualité (offrande à l'Université); mais il est certain que nous avons perdu en quantité. Avant 89, le nombre des élèves fréquentant les colléges était triple ou quadruple de ce qu'il est aujourd'hui :

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

I.

Dignité du catholicisme. Abnégation qu'il inspire.

Il y a dix-huit siècles que sortaient d'un coin de la Judée quelques hommes qui s'étaient fait disciples d'un crucifié, et qui allaient se partager le monde, en lui prêchant la *folie de la croix.* Nous pouvons, du haut de notre dix-neuvième siècle, contempler la grandeur et la gloire de leur triomphe, et certes, il y a là de quoi étourdir la pensée, comme aussi de quoi affermir et rassurer la foi chrétienne. Qu'une poignée d'hommes, sans crédit humain, sans éloquence mondaine, sans aucun des avantages extérieurs qui subjuguent les peuples, se soit jetée à travers les empires, soit venue imposer silence aux bavardes écoles des

philosophes, ait élevé la voix au sein de l'Aréopage, ait assis sa doctrine au pied du Capitole romain et changé le monde entier: voilà de quoi s'étonner étrangement pour celui qui n'y veut pas voir le doigt de Dieu.

Car, aussi bien, que prêchaient-ils au monde, ces disciples si timides avant la descente de l'esprit de force à eux promis par le Maître?—Une doctrine dont aujourd'hui encore le siècle s'effraie. En haut, à la cime de tout l'édifice, un *divin pendu*, comme a dit Bossuet; à côté de cela, des préceptes de charité, d'humilité, de chasteté et de pudeur, d'abnégation profonde, de renoncement à soi-même. Nous ne savons si c'est avec cela que l'on soulève et que l'on change les masses. Etait-ce donc le remède qu'il fallait à cet univers romain, qui chancelait ivre de voluptés? Et dans la doctrine nouvelle, y avait-il de quoi faire taire l'admiration, les écoles des philosophes? On ne le pensera pas. Le cœur humain ne se prend pas si vite aux enseignements qui heurtent de front ses passions les plus vivaces; l'orgueil de l'esprit ne se passionne pas tout à coup pour des leçons qui le brident et le contiennent. Ce qui a soumis le monde païen

d'alors, serait donc ce qui révolte le monde païen d'aujourd'hui.

On a trouvé piquant d'écrire dans des ouvrages renommés en histoire, que l'univers était disposé à recevoir la doctrine de Jésus-Christ lorsqu'elle se fit jour dans le monde, et que les cœurs en avaient soif. Etrange besoin, en vérité, que celui qui naît de l'abus de tous les plaisirs, et vous pousse vers la mortification de la chair. Les causes auraient donc des effets contraires à leur essence, et de l'orgie naîtrait la tempérance chrétienne? Malheureusement le glaive romain n'alla pas comme les sophismes, et il ne se lassa de seconder les rescrits des Cesars que lorsque les Césars eux-mêmes furent envahis par la doctrine nouvelle. Il frappa à coups redoublés, jusqu'à tant que, se trouvant émoussé, il lui fallut se reposer, faute aussi de bourreaux; car, en abattant la victime, le bourreau avait appris à se faire chrétien. Le charme allait gagnant, et la contagion du martyre prenait les plus mous et les plus faibles.

Depuis ses essais de conquête et ses triomphes connus, l'Evangile, qui a sa force ailleurs que dans le bras humain, et qui le sait, n'a

pas eu de relâche avec les combats du dehors, non plus qu'avec ceux du dedans. Chacun s'est mis à l'œuvre de haine et de démolition, les rois et les Césars d'abord, les philosophes ensuite, et les enfants même du christianisme, ceux qu'il avait couvés sous son aile. La lutte a été si longue, elle a été si vive et si multipliée qu'il ne reste rien de nouveau à trouver. On peut s'assurer dans l'histoire que la force brutale a fait son jeu, et que la force morale, celle du langage et des doctrines, lui est constamment venue en aide.

Or, pourquoi cette haine instinctive et ces combats acharnés? Etait-ce la lutte du bien contre le mal? Y avait-il dans l'Evangile de quoi alarmer les défenseurs de la sagesse? Non, assurément. Il ne se peut rien de plus admirable que le code sacré de Jésus-Christ; on en convient, et ce serait un royaume parfait que celui où circulerait de haut en bas l'esprit de vie qui souffle dans l'Evangile. Seulement, ce code merveilleux contrarie les passions et les systèmes orgueilleux. D'un côté, il frappe de réprobation jusqu'à la pensée secrète; de l'autre, il commande la soumission et la foi. De là aussi une double résistance, venant des

mauvais penchants du cœur et des indocilités de l'esprit. C'est tout le secret de tant de haines ameutées contre le christianisme. Les plus absurdes rêveries ont trouvé des partisants et des prôneurs : il faut dire à la gloire de l'Evangile que les admirateurs des plus grandes extravagances ne manquèrent jamais d'être ses ennemis. C'est un des caractères auxquels se peut reconnaître sa divinité, surtout si l'on songe à la sublimité de ses irréprochables enseignements.

Il y a un autre signe qui peut frapper l'esprit le plus vulgaire, et qui est éminent dans l'histoire de l'Eglise : le dévoûment à la doctrine de Jésus-Christ de la part de ses croyants. Les conquêtes qu'entreprirent les disciples rassemblés à Jérusalem, leurs successeurs les ont continuées avec une constance qui n'a pas eu d'interruption, et qui n'a jamais compté avec les suites et les obstacles. De pauvres missionnaires vont, aujourd'hui encore, pour la même *folie de la croix*, annoncée par saint Paul, se reléguer parmi les sauvages du Nouveau-Monde, se faire égorger en Chine, se tuer de sueurs et de fatigues dans l'archipel de l'Océanie. Il est commode, au sein d'une capitale polie et

II.

Sublimité de sa doctrine, stérilité et hésitation des philosophes.

Il n'est pas au monde un livre qui soit, comme l'Evangile, une règle droite et sûre; qui nous donne comme lui cette grande solution des problèmes de la vie future, et qui soit applicable à toutes les conditions sociales, aux plus humbles, non moins qu'aux plus relevées. Amour pur de Dieu et charité envers l'homme notre semblable, ce sont les deux premiers points de la loi évangélique : pureté de cœur et droiture d'intention dans les moindres actes : simplicité d'ame et grandeur d'esprit avec tout cela, humilité profonde et liberté noble et fière qui ne vous présente d'autre maître que celui qui est dans les cieux: voilà quelles vertus, quels sentiments doivent se joindre aux préceptes qui font toute la loi de Jésus-Christ.

Et dans le Dieu-Homme qui allait par les bourgades de la Judée, prêchant la doctrine du salut, quelle grandeur, quelle bonté facile

et expansive, quelle noblesse et quel air d'autorité qui le distinguait de tout maître connu jusque là ? Saint Paul, ce grand législateur de l'Eglise, une fois mise en voie de développement extérieur, use sa force et son ame à enseigner les naissantes Eglises de Corinthe, d'Ephèse, de Philippes, de Rome ; on sent le labeur et la peine dans ce sublime conquérant; et tandis qu'il médite ces épîtres qui feront à jamais la force et la lumière du monde, il jette un cri de douleur, car il a en lui un aiguillon qui ne cesse de lui labourer les flancs. Voyez Jésus-Christ, au contraire: c'est la sérénité même et le calme descendus des cieux ; il parle aux foules *comme ayant autorité*, et dans chaque action éclate cette autorité de la personne divine. Les discours du maître ne sont pas longs ni étudiés ; tout y est simple, de cette simplicité si malaisée à rencontrer. Le moindre mot porte on ne sait quoi de persuasif et de touchant, que jamais l'école n'enseignera.

Qui nous dira les secrets de sa bonté profonde ? On la touche à quelques mots des évangélistes, et il est tant de choses pourtant qui ne sont pas écrites dans leurs livres ! Le même Dieu qui tout à l'heure proscrivait du cœur

jusqu'au désir mauvais, et le présentait comme un péché déjà commis, que pensez-vous qu'il doive dire de la pauvre femme adultère qu'on lui amène pour qu'il prononce contre elle. Il plonge son regard dans la foule, demande *que celui qui est innocent jette la première pierre à l'accusée*, et chacun de n'oser aller plus avant. Nul péché n'est plus sévèrement flétri par Jésus-Christ que l'impureté ; combien de fois il recommande la pureté de la pensée et du désir ! Maintenant, qu'une femme qui a jeté aux folles passions du monde ses trésors de jeunesse et de beauté, vienne couvrir de par fums sa tête divine, essuyer avec ses cheveux les pieds du Sauveur, le voilà qui est plein d'indulgence et s'attendrit ; *il sera beaucoup pardonné à la pécheresse, parce qu'aussi elle a beaucoup aimé* DIEU, *et l'action qu'elle a faite sera annoncée dans tout l'univers avec la bonne nouvelle.* Ainsi, à côté de la sévérité pour le vice et l'hypocrisie, vient se faire jour une incomparable bonté pour la droiture et le repentir sincère.

Il n'est rien que l'Evangile ne sache admirablement discipliner dans la vie de l'homme. Aux riches, il prescrit l'aumône pour le ra-

chat de leurs péchés; aux pauvres, il conseille la patience et la résignation, en vue d'une récompense qui les dédommagera. Toujours des leçons de justice, d'amour, de secourable fraternité. Qu'on nous montre, dans tout le bavardage des livres anciens, quelque chose qui approche du sermon sur la Montagne. Qu'on nous face voir un enseignement qui ait un peu de cette grandeur, de cette sagesse, de cette liaison, de ce sens pratique. Ce ne sont pas des lambeaux de morale, des discours décousus et sans rapport harmonique; ce ne sont pas quelques belles déclarations qui peuvent approcher d'un corps de doctrines, où tout a sa raison et sa fin.

Qui, que l'on prenne Aristote et Platon, que l'on mette à côte d'eux tous les livres de l'école stoïcienne, tous les trésors de la sagesse antique, à finir par les pompeuses déclarations de Sénèque et les sèches maximes d'Epictète; qu'on pressure bien tout cela, et qu'on essaie, si l'on peut, de faire sortir de ces écoles réunies une règle de conduite, une morale à la portée des intelligences vulgaires, des cœurs simples; une doctrine qui soulage et console le malheureux, tempère l'orgueil

du riche et du puissant, impose un frein salutaire aux passions, résolve les grandes questions du présent et de l'avenir ; on ne trouvera que des incertitudes à travers les plus éloquentes lueurs de raison ; la sagesse qui sera débitée par les sages anciens ne reposera sur aucune base ; on trouvera dans les consolateurs païens, des cœurs secs et rigides, plus affligés que le lecteur lui-même, et toujours on pourra leur appliquer les paroles de Jean-Jacques : « Philosophe ! trève de phrases ; tes « maximes sont fort belles, mais, de grâce, « montre-m'en la sanction ! » Cette sanction demandée par le philosophe, elle n'est que dans la croyance à une autre vie, et jamais la sagesse antique n'a osé prononcer d'une manière absolue et décisive sur une question à laquelle toutes les questions de moralité sont cependant subordonnées. Si l'on affirme dans un livre, on hésite et l'on nie dans un autre; l'espoir ne dure pas. Ce tendre et religieux Virgile, qui expose si admirablement dans le VI^e^ chant de son *Enéide*, la doctrine de l'avenir, et nous y montre un Elysée pour les bons, un Tartare pour les méchants, un lieu, un état moyen (une sorte de purgatoire) pour

ceux qui ne sont pas dignes des récompenses du juste, mais ne méritent pas non plus les peines du Tartare, — Virgile donc a renversé ailleurs ce qu'il édifie ici, et réputé bienheureux l'homme qui sait fouler aux pieds les terreurs et le bruit de l'avare Achéron ! Voilà quelle est la consistance du sage païen.

Nous demanderons maintenant si le sage moderne, qui se place en dehors de la foi chrétienne, est beaucoup plus avancé sur les redoutables mystères qui de tout temps ont travaillé ce pauvre esprit humain. Un père de l'Eglise, vers le second siècle, raillait finement les philosophes de l'antiquité, en plaçant vis-à-vis l'un de l'autre leurs divers sentiments, et en les mettant ainsi en contradiction perpétuelle. Hermias ne pourrait-il aujourd'hui faire encore la même expérience et rencontrer les mêmes incertitudes, les mêmes combats de doctrines? Depuis qu'une philosophie qui a fait divorce avec le christianisme, cherche en dehors de lui la solution des problèmes qu'il a résolus, voilà dix-huit siècles, quels chemins n'ont pas tentés les chercheurs de la vérité ; dans quelles routes infructueuses ne se sont-ils pas engagés, n'ont-il pas sué à la besogne?

Ils sont pourtant bien fiers de leurs découvertes, ils ont une assez belle opinion d'eux-mêmes et de leurs doctrines. Chacun tire à soi la vérité; et comme elle est une de son essence, comme elle ne saurait être partagée, il est malaisé qu'elle soit dans tous les camps.

Accordez, si vous le pouvez, les philosophes du XVIII^e^ siècle avec ceux du XIX^e^, ceux de l'Allemagne avec ceux de l'Ecosse. Et, pour ne pas sortir de France, faites que l'éclectisme de M. Cousin fraternise avec les doctrines de M. Pierre le Roux, son adversaire déclaré. Faites un tout, un ensemble avec les prédications de MM. Lerminier, Jouffroy et autres docteurs du siècle. Ah ! certes, vous aurez opéré une laborieuse conciliation.

Faites de plus que de ce choc de systèmes, de ce pêle-mêle d'assertions et de prophéties, il sorte pour la foule une morale constante, universelle, saisissable; une religion accessible à tous, qui console, qui fortifie: vous aurez opéré une œuvre plus difficile encore que celle de tout-à-l'heure.

Nous avons vu se dégager de la tourmente révolutionnaire de juillet 1830, ce que la science avait de plus avancé, la philosophie

de plus généreux et de plus hardi. On a tant de fois reproché au christianisme l'ignorance et la grossièreté de ses conquérants et de ses apôtres; on a tant dit et écrit que le christianisme est mort; on lui a fait de si dédaigneuses oraisons funèbres, qu'il semblait bien cette fois qu'enfin l'heure était venue de l'effacer du monde et de prendre sa place. Nous pouvons nous rappeler encore la voix des missionnaires qui partirent de Ménilmontant et de la ville du monde la plus policée; nous les voyons encore autour de nous, et nous savons leurs noms. Eh bien! qu'ont-ils fait avec leur science et leur philosophie avancées? Ils ont remué un peu vivement quelques questions sociales, éveillé une certaine ardeur dans beaucoup d'esprits; mais où est le résultat fécond de leur apostolat? Les uns, de guerre lasse, sont rentrés au giron du catholicisme, les autres sont retournés à leur plume, ou bien se sont faits ingénieurs et professeurs; mais après un essai qui ne manquait ni de force ni de dévouement, ils ont moissonné beaucoup de ridicule, et leur religion est tombée par terre. Et pourtant la persécution ne lui avait pas même manqué, la persécution qui fait grandir l'arbre puissant et majestueux du christianisme.

Gloire à Dieu qui nous a montré de nous veau, et d'une manière éclatante, que le ciel et la terre passeront, emportant avec eux les hommes et les doctrines, mais que sa parole, à lui, ne passera pas!

III.

Incohérence des doctrines philosophiques. Pourquoi le catholicisme est exclusif.

Nous avons dit que les écoles purement humaines; les sectes philosophiques ne s'accordèrent jamais entre elles, et qu'aujourd'hui tout autant, et plus que jamais, l'accord est impossible. N'est-il pas aisé de s'en convaincre? Leurs assertions contradictoires, leurs batailles quotidiennes en sont la preuve assez visible, et il serait miraculeux qu'elles pussent arriver à s'entendre sur un certain ensemble de doctrines et de principes.

Leur permanentes hostilités, qui remontent à l'origine de toutes les sectes, et qui dérivent de la même cause, le manque de bases, d'autorité, de criterium, s'arrêtent cependant et font silence pour se liguer contre la religion catholique. C'est un caractère qui leur est particulier aux unes comme aux autres, aux plus fortes comme aux plus faibles, aux plus avancées comme aux plus timides. Le catholicisme

s'en afflige, mais il ne peut, ni ne doit s'en étonner. Trop de catholiques l'oublient, et nous croyons qu'il y a nécessité de le leur rappeler.

Quand le christianisme allait se mettre en chemin pour changer le monde, et qu'il s'appuyait sur douze conquérants, pauvres et sans crédit humain, il lui fut prédit par son fondateur, par celui qui l'envoyait, que la haine l'attendait; qu'elle serait profonde, universelle; qu'elle lui viendrait du nom même de Jésus-Christ: *Eritis odio omnibus propter nomen meum;* prédiction qui s'est accomplie de façon à jeter bas l'œuvre des apôtres, si elle n'avait ses fondements dans l'assistance promise par le Sauveur. Qu'on le remarque bien: s'il est un homme à qui la pratique de la religion soit inconnue, il arrive néanmoins, par on ne sait quelle instinctive antipathie, que sa partialité est acquise à toute secte, à toute hérésie, au luthéranisme, au calvinisme, au bouddhisme même, et que la majesté de la foi et du culte chrétien n'obtient que répulsion et mépris. Quelle en est la principale cause? Elle gît surtout dans le caractère exclusif du catholicisme. Les sectes sont tolérantes et doivent

l'être ; c'est leur principe vital. De quel droit, s'étant séparée du trônc, une branche irait-elle s'imposer à une autre branche qui aurait fait défection comme elle ?

Le catholicisme est donc intolérant, oui, intolérant comme le fut toujours la vérité. Ceux qui lui en font un reproche n'ont jamais pensé à ce qu'ils disent. Il n'y a rien de si intolérant qu'un principe, surtout dans les sciences dont s'enorgueillit une incrédulité irréfléchie, et la religion se suiciderait du moment qu'elle admettrait, sur la question des principes, ce qu'on appelle la tolérance. Quand nous disons : *Jésus-Christ est fils de Dieu*, nous sommes intolérants et nous devons l'être pour l'Arien, sous quelque nom qu'il se reproduise d'ailleurs, quand il viendra nous dire que Jésus-Christ est une créature comme les autres. La divinité de Jésus-Christ une fois mise en doute, l'œuvre de la rédemption s'écroulerait ; car un homme n'a pu racheter d'autres hommes ; il a fallu le sang d'un Dieu. Ainsi à l'infini, parce que, si vous détachez un seul anneau de la grande chaîne qui relie l'humanité au Sauveur, et par le Sauveur la rattache à Dieu même, la chaîne entière est perdue et sans force.

Or, nous demandons ce que c'est qu'une doctrine qui n'a pas assez de foi en elle-même pour ne pas prétendre qu'elle est la vérité; nous entendons parler d'une doctrine religieuse, qui est censée recéler dans elle-même la solution des problèmes auxquels l'humanité est le plus intéressée. Quand donc il se rencontre des gens qui viennent, comme n'aguère un professeur du collége de France, vous dire que leur Eglise ne dit pas : *Hors d'elle point de salut*, ces gens-là se doutent-ils de l'énorme bêtise qu'ils proclament? A moins de reconnaître virtuellement qu'elle ne reconnaît et n'avance aucune vérité tenue pour certaine, et de se condamner ainsi elle-même, car ce n'est pas avec des doutes que l'on mène le monde, leur bienheureuse église n'est que l'indifférence en matière de religion, l'indifférence la plus stupide et la plus grossière, qui encore se targue de ses mérites et de son excellence. Il y a autre chose dans cette prétention, à savoir, une injuste accusation contre l'Eglise catholique dont on ignore, ou dont on affecte d'ignorer les premiers principes. En général, un axiome est incomplet, tel qu'il est énoncé; il faut souvent en illuminer certaines

faces, et il suffirait pour ce qui touche à la maxime : *Hors de l'Eglise point de salut*, de recourir aux livres les plus communs, aux écrits des apologistes, et parmi ces derniers, à Frayssinous, dans ses *Conférences*. On verrait quelles conditions matérielles et morales sont requises pour qu'un homme, pour qu'un peuple même se trouve hors de l'Eglise.

La réforme, en se séparant de l'Eglise romaine, lui adressait aussi le reproche si souvent renouvelé depuis ; mais bientôt elle donna de solennels démentis à sa tolérance en fait de doctrine. Le bûcher de Michel Servet en sait quelque chose. Les mutuelles proscriptions que les nombreux hérésiarques, issus de uther, exerçaient les uns envers les autres, ces divers synodes tenus contre des récalcitrants, ces différentes confessions de foi, tout cela réduit à sa juste valeur le principe de ceux qui voulaient dire ou qui disent, comme ce professeur du collége de France, qu'ils ouvrent à tous les systèmes les portes de leur église.

Comprendra-t-on enfin pourquoi le catholicisme rejette de son sein les théories qui le ruineraient par la base? Est-il si malaisé de

sentir que l'unité seule a des conditions de force, et que, dans le mélange d'enseignements qui se heurtent, il n'y a plus que les ténèbres et la mort, pour les individus comme pour les états? C'est alors que les croyances se relâchent et s'en vont, que les caractères s'amollissent, que les plus belles intelligences flottent au hasard, *à tout vent de doctrine*, comme parle saint Paul. Un autre apôtre les appelle avec raison des « nuées sans eau, « emportées des vents çà et là, des arbres dont « le fruit se pourrit, des arbres deux fois « morts et déracinés. » Et encore : « Des « vagues impétueuses de la mer, jetant l'écume « de leurs impuretés, des étoiles errantes, « à qui l'obscurité des ténèbres est réservée « éternellement (1). » Le catholicisme, tolérant et miséricordieux pour les personnes, doit donc être immiséricordieux pour les fausses doctrines: ce sont les enseignements qu'il a reçus de ses premiers et vénérables instituteurs, les apôtres, qui avaient vécu avec Jésus-Christ. Le disciple de prédilection, celui à qui il fut donné de connaître les mystères

(1) Saint Jude, 12-13.

les plus hauts, saint Jean ne disait-il pas : « Plusieurs séducteurs sont entrés dans le « monde, ne confessant point que Jésus-Christ « est venu en la chair. De tels hommes sont « des séducteurs et des ante-christ. » Il ajoute qu'il faut être sur ses gardes contre ces hommes qui ne demeurent point en la doctrine de Jésus-Christ, et il poursuit : « Si « quelqu'un vient à vous et n'apporte pas « cette doctrine, ne le recevez pas dans votre « maison et ne lui dites point : Salut, car ce- « lui qui lui dit : Salut, communique à ses « œuvres mauvaises (1). »

Certes, le chrétien n'ayant pas de plus précieux trésor que sa foi, il est juste qu'il repousse de la sorte ceux qui viendraient le lui ravir, en lui enseignant d'une manière ou de l'autre que Jésus-Christ n'est pas venu en la chair; que par conséquent le christianisme est illusoire. Or, les séducteurs que signale l'apôtre, ne sont-ce pas les auteurs de systèmes plus ou moins ingénieux et tranchants, qui, sans avoir d'autre base et d'autre état que la parole du Maître, promettent une troisième révélation

(1) Saint Jean, épître II^e^, 7—11.

plus parfaite, annoncent un Messie, on ne sait lequel; qui doit venir, on ne sait à quelle époque, mais que les progrès de la vapeur, les perfectionnements des chemins de fer, l'enivrement d'un siècle épris de lui-même et l'infaillible promesse du rhéteur qui pérore, ne sauraient manquer de nous amener un jour. En attendant, il est bon que les populations sortent de la voie austère du catholicisme; qu'elles espèrent à un *Christ renouvelé*, *à un Dieu agrandi* par des littérateurs que l'on paie pour débiter de telles sornettes, et à qui l'on a mis sur la poitrine la croix d'honneur!

IV.

Calvin et sa réforme. En quoi favorables à la liberté civile et religieuse.

Il y a un proverbe qui ne manque pas de justesse, et qui eût été parfaitement applicable à messire Jean Calvin, lorsqu'il se présenta comme le réformateur de l'Eglise romaine : *Médecin, guérissez-vous vous-même*, eût-on bien pu lui dire : *Medice, cura te ipsum !* C'est en effet, une singuliere façon de réformer, que de reproduire les abus que l'on prétendait voir hors de soi. Telle fut pourtant la conduite illogique du législateur de Genève. Cette ville n'a pas eu la main heureuse en fait de redresseurs de torts ; Calvin, pour la religion ; J.-J. Rousseau, pour la politique, voyez quels saints moralistes, quels exemplaires Solon ! Cependant, beaucoup d'écrivains qui, par cela seul, se prétendent philosophes, très philosophes même, voient dans la Réforme la source pure et unique de tous les biens comme de toutes les lumières dont nous sommes inondés.

Quelquefois, il faut le dire, des aveux échappent à d'autres un peu plus francs et plus sages appréciateurs, quoique toujours hostiles à l'Eglise catholique, la grande place dont tous les myrmidons irréligieux s'aident a faire le siége. C'est par un aveu de ce genre, par un professeur non suspect de catholicisme, que nous allons juger la réforme de Calvin. Ce sera M. Géruzez, suppléant de M. Villemain, qui prononcera dans cette cause. Nous nous bornerons à ce qu'il y a de plus caractéristique dans les leçons que le professeur donnait en 1837.

« Calvin, dit-il, forma un tribunal composé d'ecclésiastiques et de laïques, investi d'une surveillance permanente sur les opinions, sur les actions, sur les discours. Toutes les erreurs en matière de doctrine, tous les vices, tous les désordres étaient de son ressort. Lorsque le châtiment allait au delà des peines canoniques, le tribunal déférait les coupables aux magistrats civils. Plagiaire de Rome et de Madrid, Calvin établissait ainsi, sous le nom de Consistoire, une inquisition nouvelle avec une juridiction plus étendue que celle de l'inquisition catholique. Cette institution redoutable était

la massue dont Calvin devait frapper tous ses adversaires, l'épée qui devait lui faire raison de toutes les résistances (1).

— Voltaire a dit :

Je ne décide point entre Rome et Genève.

Nous, nous condamnons Genève pour la tyrannie nouvelle qu'elle a introduite; pour les doctrines étroites qu'elle a imposées; nous flétrissons ces violences inouïes, cet acharnement contre l'hérésie toujours odieux, mais surtout lorsque ce sont des hérétiques qui s'en rendent coupables (2).

« Que dire d'un réformateur qui a entrepris son rôle, qui s'est donné sa mission au nom de l'indépendance, au nom de sa propre raison, pour avoir mieux vu que les autres dans les choses du monde et dans les choses de la religion, lorsqu'il prétend ravir aux autres cette liberté qu'il a prise pour lui-même et en vertu de laquelle il a agi? Le satirique latin a dit quelque part :

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes?

(1) Gérusez, Histoire de l'éloquence politique et religieuse en France, 1837, in-8, pag. 204.

(2) Ibid., pag 464.

Eh bien ! qui supportera un novateur, un réformateur qui a agi dans l'indépendance de sa raison ; qui pourra supporter de le voir jeter l'interdit sur la raison des autres ? C'est précisément ce qu'a fait Calvin ; depuis son établissement à Genève, il a été en contradiction flagrante avec les principes qu'il avait d'abord proclamés. Cet apôtre de la clémence, ce héros de la tolérance impose à son tour ses doctrines, et dresse des bûchers où monteront ses adversaires (1).

« Michel Servet était un homme de savoir et de conviction. Avant d'aborder les matières théologiques, avant d'entrer dans les discussions religieuses, il s'était occupé de science ; il avait cultivé et pratiqué la médecine, où il avait introduit une hérésie dont le temps a fait une vérité ; il avait reconnu la circulation du sang dans les poumons, et préparé la grande découverte de Harvey. Dans les études théologiques, dans les matières religieuses, il porta la même audace, la même indépendance d'esprit ; il alla plus loin que Luther, plus loin que Calvin, plus loin que tous les réformateurs ;

(1) Ibid., pag. 213.

mais les réformateurs avaient imprimé le mouvement, il ne leur était pas donné de l'arrêter; il ne leur appartenait pas surtout de réprimer violemment ceux dont le pas était plus rapide et la pensée plus téméraire, Servet reconnaissait la mission divine de Jésus-Christ, sans reconnaître la divinité du rédempteur. Apôtre du déisme, il ne niait cependant pas le caractère divin de la religion, puisqu'il admettait que la mission de Jésus-Christ était partie d'en haut, qu'il l'avait reçue de Dieu, et que c'était légitimement qu'il avait changé la face du monde.

« Tels étaient les principes de Servet, principes très larges, qui dominaient toutes les sectes et toutes les églises exclusives. Il était clair qu'au milieu de l'agitation des partis religieux, il devait être persécuté : les persécutions ne lui manquèrent pas : sa vie fut un combat et un exil. Dénoncé par Calvin lui-même aux magistrats de Vienne en Dauphiné, où il s'était retiré, jugé et condamné au feu, il parvint à s'échapper. Voulant se réfugier en Italie, il passa par Genève; là, il fut arrêté à l'instigation de Calvin, et, après un procès régulier dans sa forme, condamné à être brûlé

vif. Si Calvin n'eût consulté, dans cette affaire, que son zèle pour l'Eglise, il faudrait encore blâmer son emportement; mais il se vengeait d'un ennemi personnel. Son ressentiment contre Servet d'atait de fort loin. Pendant leur jeunesse, ils avaient pris jour pour un duel religieux; Servet avait manqué au rendez-vous, et ne s'était pas avoué vaincu. Plus tard, Servet, avait réfuté le livre de l'*Institution chrétienne*. Ces attaques réitérées avaient aigri le cœur de Calvin. Ainsi, son inspiration n'était pas désintéressée; il ne défendait pas uniquement sa doctrine, il vengeait son amour-propre offensé. D'ailleurs, Servet fugitif n'était pas à craindre; il n'avait pas l'intention de s'arrêter à Genève, moins encore d'y prêcher et d'y répandre ses erreurs. On l'arrêta par surprise; par trahison, on lui fit son procès; par violence on le condamna. La condamnation de Servet ne fut pas un instant douteuse: Calvin l'accusait et le Consistoire était son juge. On lui demanda une rétractation; il refusa de la donner, et il marcha au bûcher avec la constance d'un martyr (1). »

(1) Ibid., pag. 205, 7.

« Après cette exécution, nous ne voyons pas qu'il se soit élevé à Genève d'autre dissidence religieuse que celle de Valentin Gentil ; mais le parti séculier qui se rattachait aux libertins toujours insoumis, inquiétait Calvin ; il résolut de le frapper à la tête et au cœur dans la personne du capitaine-général Amy Perrin. Il fallait ruiner son crédit, et la tâche était difficile, car Perrin avait servi la république, de son épée dans la guerre, et de ses conseils dans plusieurs négociations. De plus, il avait provoqué le retour de Calvin, et celui-ci ne pouvait pas, sans déshonneur, l'attaquer ouvertement. Il eut donc recours à la ruse. A l'aide de lettres supposées et de délations mystérieuses, il fit planer sur le chef des patriotes le soupçon d'un abominable complot, le massacre des étrangers réfugiés à Genève. Perrin fut si bien enlacé dans les filets tendus autour de lui par son adversaire, qu'il n'eut d'autre parti à prendre que la retraite. Il se réfugia à Berne, où il eut grande peine à déjouer de nouveaux complots tramés contre lui, toujours sous l'inspiration de Calvin.

« Nous voyons que Calvin employait à son usage les ressources familières à toutes les

C'est, au moyen-âge, l'infaillibilité du Saint-Siége qui a été la principale cause des troubles de l'Europe. L'infaillibilité de Calvin a été, au XVI^e^ siècle, l'une des causes de nos guerres civiles; et plus tard, c'est au nom d'une autre infaillibilité, de l'infaillibilité d'un peuple, qu'on a dressé des échafauds, qu'on a fait régner une terreur nouvelle (1). »

Nous ne savons pas quelle peut être au monde l'institution que l'on ne condamnerait pas, que l'on ne flétrirait pas, en la jugeant au point de vue exclusif des abus ou des misères dont elle est sensée avoir été la cause occasionelle. Toute religion, toute magistrature, toute royauté serait mise au ban de l'humanité, avec le bel argument de M. Gerusez !

(1) Ibid., pag. 215.

V.

Sentiments d'un professeur de l'Université, sur la doctrine tyrannicide, à propos de MM. Michelet et Quinet.

Il est de la destinée des plus absurdes déclamations d'être réchauffées de temps à autre par des hommes qui se croient et se disent gens de progrès et d'avenir : mots sonores et faciles à prendre, qui sont à la portée de l'esprit le plus obtus et le plus rétrograde. Deux professeurs qui se posent en prophètes des choses cachées dans les flancs des âges futurs, se sont unis pour former, avec leurs bribes littéraires, un volume tout chamarré des vieux oripeaux d'une grossière irréligion, et ont ramassé dans quelques pamphlets bien usés, ce qu'ils y ont trouvé de plus odieux et de plus retentissant. Ces doctes professeurs, qui jettent sur l'histoire de l'humanité un coup d'œil si pénétrant et si compréhensif, y ont découvert que les jésuites (et les jésuites pour eux, c'est le clergé, c'est le catholicisme tout entier), sont en masse des régicides, d'affreux régicides. Cer-

tainement, ce sont les jésuites qui ont tué tous les rois que le monde a vu périr, depuis Néron jusqu'à Charles I^er^, et depuis Charles I^er^ jusqu'à Louis XVI. C'étaient des jésuites qui siégeaient sur les bancs de la Convention; c'étaient des jésuites que ces philosophes du XVIII^e^ siècle, qui professaient de si douces maximes à l'endroit de la souveraineté des rois et du droit de les occire; c'était un autre jésuite que ce Santerre, qui étouffait, sous le bruit du tambour, la voix de Louis XVI voulant en appeler au peuple. C'était un jésuite que ce Philippe-Egalité qui disait dans un scrutin fameux : *Je vote pour la mort.* C'était un jésuite que ce docteur de l'université de Paris, ce Jean Petit, qui, au milieu du XVI^e^ siècle, faisait l'apologie du tyrannicide en faveur du duc de Bourgogne, meurtrier du duc d'Orléans. C'était un Jésuite que ce Jean Gerson, grand chancelier de l'*Alma mater*, qui professait les mêmes doctrines que Jean Petit. M. Michelet qui a écrit une *Histoire de France*, ne le sait-il donc pas? C'est peut-être enfin un jésuite que l'auteur de l'*Histoire de la renaissance des Lettres en Europe au XV^e^ siècle* (1),

(1) Paris, 1843, 2 vol. in-8.

M. Charpentier, qui se permet d'être d'un sentiment tout opposé à celui de MM. Quinet et Michelet. Dieu sait pourtant si Bertrand et Raton prétendent qu'ils ont bien jugé !

Ecoutons donc un instant M. Charpentier, professeur suppléant à la Faculté des lettres, et voyons, dans une question qui, du reste, est bien secondaire, si l'imprudente assertion de M. Quinet doit être prise plus au sérieux que les prophéties d'Ahasvérus. Voici donc ce que M. Charpentier objecte à son confrère du collége de France :

« Il est assez naturel de penser que l'influence de l'antiquité, si grande sur l'essor ue prit, au XV^e^ siècle, l'esprit humain, a dû également se faire sentir dans le domaine des opinions religieuses, et que les recherches sur les gouvernements anciens ont amené des rapprochements et des réflexions avec et sur les gouvernements d'alors. Cette opinion est-elle fondée? Jusqu'à quel point l'étude de l'antiquité a-t-elle contribué à faire naître, à nourrir et à développer les doctrines nouvelles et étranges qui, vers la fin du XV^e^ siècle et dans le siècle suivant surtout, ont agité les esprits? Question importante, qui ne peut bien se ju

ger qu'en reportant les regards un peu en arrière (1).

« Le trait général et caractéristique des doctrines politiques, énoncées dans les livres des quinzième et seizième siècles, écrits la plupart en latin, c'est le principe de la souveraineté populaire, du droit qu'ont les peuples de déposer (j'emploie un mot fort doux) les tyrans. C'est là la doctrine que prêchent Bachanan, Mariana.

« Cette doctrine leur appartient-elle entièrement? n'a-t-elle pas des racines ailleurs et plus avant que dans le seizième siècle? ne serait-elle pas enfin née, et n'aurait-elle pas grandi dans le moyen-âge?

« Qu'on y regarde de près : elle date du douzième siècle : Thomas Becket en est le martyr; Jean de Sarisbéry, l'apologiste ; elle se développe tout entière dans quelques parties de ses écrits. Selon Jean de Sarisbery, donner la mort aux tyrans n'est pas seulement une action permise : c'est une action équitable et juste ; la justice doit s'armer contre celui qui désarme les lois ; de tous les crimes de

(1) MM. Quinet et Michelet n'ont pas tant pris de peine.

lèse-majesté, il n'en est pas de plus graves, puisqu'elles doivent ranger les princes mêmes sous leur empire. Celui qui a reçu de Dieu la puissance, l'exerce légitimement; ou il n'est qu'un usurpateur, s'il n'a pas reçu de lui le pouvoir d'en user. Et au nombre des tyrans, il met tout roi que le pape a déposé. Pour tromper le tyran, la flatterie est permise (1). De qui le prince reçoit-il le glaive? de l'Eglise; et de ce pouvoir qu'a l'Eglise de donner les couronnes, il en déduit naturellement le pouvoir de les ôter. Cette doctrine se trouve dans ses lettres (2).

« Cette doctrine, si étrange qu'elle paraisse d'abord, n'était pas une invention de l'Eglise: c'était la manifestation d'un sentiment ancien et populaire. Depuis le jour, et ce jour commence au neuvième siècle, où les peuples chrétiens avaient vu, dans le souverain pontife, leur seul réfuge et leur vengeur contre les violences de la féodalité, leur instinct avait merveilleusement secondé les efforts de la papauté vers la suprématie. L'œuvre de Gré-

(1) Ei duntaxat licet adulari quem licet occidere, et tyrannus publicus hostis est. *Polycratic*, III, 15.

(2) Epist. 159.

les écrivains (1). Il est utile de faire connaître cependant que les doctines subsistaient. Au XVI^e^ comme au XV^e^ siècle, dans les mauvais jours de la France, les moines ont conservé le sentiment national avec celui de la souveraineté populaire ; ils sont les précurseurs de Jeanne d'Arc. Quand la France est sortie victorieuse de ces rudes épreuves de la féodalité et de l'étranger, à la fin du XV^e^ siècle, la monarchie a grandi ; la puissance s'est déplacée : elle va de l'Eglise au trône, où se réfugie alors le principe de la souveraineté populaire, jusque-là proclamé et exercé par l'Eglise. Il se divise de nouveau : l'Eglise en son nom, et en son nom seul désormais, continuera à le publier ; le peuple de son côté le revendique ; l'Eglise, pour se soutenir, n'empruntera ses autorités qu'à elle-même ; le peuple sera obligé d'aller chercher dans l'antiquité des autorités nouvelles. Ainsi, ce me semble, se divisent en deux classes bien distinctes les traités politiques de cette époque, et il est facile d'y reconnaître les deux caractères de la pensée

(1) Nous avons vu par le préambule de cet article que Jean Petit et le chancelier Gerson ne se *turent* pas.

philosophique et nouvelle, parlant au nom et avec l'autorité des anciens, et de l'ancienne pensée démocratique de l'Eglise, ne relevant que d'elle-même et de son passé.

« Essayons de justifier et d'expliquer ces différences du point de départ, malgré lesquelles ces deux opinions se retrouvent et se rencontrent dans les conclusions. Commençons par les ouvrages où se marque l'influence de l'antiquité; ouvrons le traité de Buchanan (1) :

« Existe-t-il un contrat synallagmatique entre le roi et le peuple? — Il le paraît. — « Celui qui le premier viole le pacte et agit « contrairement à ses propres engagements, « ne rompt-il pas le contrat ? — Sans doute. « — Si donc le lien qui attachait le roi au « peuple est rompu, le roi perd tous les droits « qu'il tirait du contrat? — Il les perd. — Et « l'autre partie contractante se trouve dégagée et aussi libre qu'elle était avant le contrat? Elle a les mêmes droits et la même « liberté qu'elle avait auparavant. — Mais si « un roi fait des choses qui tendent à la disso-

(1) Il est bon d'observer que l'écossais Buchanan n'était pas jésuite, mais simplement protestant.

« lution de la société, pour la conservation « de laquelle il a été institué, quel nom doit- « on lui donner? — On l'appelle un tyran; — « et non seulement un tyran ne possède pas « une juste autorité sur son peuple, mais « n'est-il pas aussi l'ennemi de son peu- « ple? — Cela est certain. — N'avons-nous « pas un motif légitime de guerre contre un « ennemi qui nous a causé un préjudice grave, « et que nous ne saurions supporter? — Nous « l'avons incontestablement. — Quelle est la « nature d'une guerre contre l'ennemi de tout « le genre humain, c'est-à-dire un tyran? — « C'est la plus juste des guerres. »

« Telles sont les questions qu'agite Buchanan, et les réponses qu'il leur donne, dans son traité *de Jure regni apud Scotos.* Nous avons là l'argumentation philosophique de la déposition des rois. Voyons maintenant comment le raisonnement théologique arrive aux mêmes conclusions:

« Est-il légitime de renverser un tyran? — Oui, il est reconnu par tous les philosophes et théologiens, que tout individu a le droit de tuer un usupateur. — Mais le prince légitime, alors même qu'il gouvernerait au détriment

de la communauté, ne peut-il invoquer le privilége de sa consécration? — Vaine distinction! légitime ou non, tout se réduit à une question de fait : le prince est-il un tyran ou non; car de savoir si on peut tuer un tyran, ne fait pas question de droit; c'est même une chose salutaire que les princes sachent bien que, s'ils oppriment l'Etat, leur assassinat serait non seulement un acte légitime, mais glorieux pour celui qui le commettra. Tel est l'abrégé du trop célèbre traité de Mariana (*De rege et regis institutione*). On l'a remarqué; Mariana ne parle pas du pouvoir qu'a le pape de déposer les princes. C'est que la question n'est plus entre le pape et les rois, mais entre quelques esprits fanatiques, contre les rois et le pape lui-même. Mais on le voit, les souvenirs de l'antiquité sont ici pour bien peu; c'est un autre démocratie qui se remue au fond des cœurs.

« Cette veine de témérités politiques ne s'épuise point. Je ne citerai pas les libelles trop connus de la Ligue, dont Mariana est comme le résumé.

« On l'a sans doute remarqué : dans ces imprudentes, disons mieux, dans ces atroces

maximes, l'influence de l'antiquité est pour peu de chose; c'est à un autre foyer qu'elles s'animent et s'irritent; c'est plus tard, c'est au XVIII[e] siècle que l'antiquité sera invoquée comme autorité politique, et que l'on demandera à Tacite et à Sénèque des maximes ou des déclamations contre la tyrannie. (Tom. 11, pag. 150 — 137.) »

Ces simples réflexions, qui sont loin de creuser le sujet, mais qui le font envisager avec une certaine sagesse, réduisent à néant des sophismes d'autant plus pitoyables qu'ils partent d'écrivains affectionnés, selon eux, à la souveraineté du peuple. Or, le peuple ne peut-il, par intervalle, juger et condamner à mort tel ou tel prince qu'il regardera, à raison ou à tort, comme un tyran? Le peuple souverain de 93 n'a-t-il pas fait ainsi pour Louis XVI? Les vertueux écrivains et journalistes qui déclament sur les doctrine du tyrannicide, se sont-ils montrés, se montrent-ils bien sévères pour les régicides de la révolution française? Ont-ils eu en si grande horreur les Grégoire et consorts? Pas que nous sachions. Les historiens libéraux qui entreprennent de nous raconter la révolution, se montrent-ils fort

aigres à l'endroit de ceux qui votèrent la mort d'un roi? Et encore un coup, les prédicateurs de la souveraineté du peuple seraient-ils devenus, de nos jours, assez déraisonnables pour vouloir ôter à ce très aimable et très gracieux souverain, le droit de se défaire d'un tyran, comme il en serait statué par la haute justice nationale? Ce serait à n'y plus rien comprendre.

Ainsi, mensonge historique sur la doctrine du tyrannicide, abjuration de principes politiques journellement professés, en vertu desquels M. Michelet, qui a fait une révolution, comme bien l'on sait, se vantait naguère d'en faire encore dix, au besoin. Ce n'est pas plus malin qu'un volume de l'*Histoire de France*, ou qu'un petit pamphlet à deux.

VI.

Les prêtres et les philosophes.

Les considérations que nous offrons au lecteur sur le clergé actuel, sur la différence de la religion d'avec la philosophie, répondent à beaucoup de plates calomnies débitées chaque jour du ton le plus solennel. Notre pensée serait assurément celle du noble écrivain dont nous reproduisons les paroles; mais nous ne dirions pas si bien, ni avec la même autorité, eussions-nous son langage.

M. le baron d'Eckstein publia, en 1836, un volume intitulé : *De l'Espagne, Considérations sur son passé, son présent, son avenir* (1). Dans une remarquable conclusion de ces *Fragments*, comme il sous-intitulait son livre, nous trouvons de judicieuses pages qui ont presque gagné en à-propos. Les utopistes que nous voyons s'agiter autour de nous avec leurs théories politiques, ne trouvant pas le clergé

(1) Paris, Paulin, in-8.

disposé à s'engager imprudemment dans des chemins au bout desquels il verrait la ruine de la foi chrétienne, parce que ces prédicants n'ont que de la haine pour l'Eglise, pour ses droits, pour ses usages, pour son culte ; alors ils déchargent leurs mépris, leurs fiers dédains et leur courroux sur les évêques et les prêtres.

C'est alors qu'arrivent ces mots si tolérants et si gracieux *d'ignorance*, *d'intolérance*, de résistance au progrès, toute une vieille artillerie d'injures et de calomnies. Le clergé ne saurait s'en étonner beaucoup ; c'est là son lot, et le prêtre éternel, Jésus-Christ disait : « Vous êtes heureux, lorsqu'on aura dit contre vous tout genre de mal, en mentant à cause de moi. » Voyons donc ce que les détracteurs du clergé sont eux-mêmes, et ce qu'ils prétendent substituer aux enseignements chrétiens.

« Le monde catholique renferme un grand nombre de prêtres aux mœurs saintes et austères, à la pensée grave et élevée. Si le sacerdoce ne brille pas de la plus vive lumière, c'est la faute du siècle, car les classes élevées ont la lâcheté de déserter des fonctions sublimes, qui exigent l'exercice des plus hautes vertus et dont elles savaient briguer l'emploi,

quand il y avait des dotations immenses à espérer. Trop souvent le clergé s'est vu forcé de se recruter exclusivement parmi une classe d'hommes qui manque du loisir des études, et qui ignore complètement les hommes et le monde. Jésus-Christ avait choisi ses apôtres parmi les hommes du peuple; le prêtre est appelé à être le serviteur des serviteurs des hommes. C'est qu'en ce temps, parmi les hommes du peuple, il y avait de profondes inspirations. On ne s'improvisait pas ministre des autels pour avoir un gagne-pain; on ne cherchait pas à endosser la robe sacerdotale pour échapper à la conscription; on était prêtre par suite d'un ravissement profond, qui avait pénétré dans les ames saintes et privilégiées.

« Mais ceux qui se plaignent le plus du clergé dans l'Europe contemporaine, ce sont les hommes qui en ont le moins le droit, les indifféreuts. Eux qui n'ont aucune tolérance pour le culte, se plaignent de l'intolérance du clergé; eux qui n'ont jamais ouvert ni les saintes Ecritures, ni les Pères de l'Eglise, se plaignent de l'ignorance du clergé; eux qui jouissent de tous les biens de la vie avec la

brutalité des mœurs grossières (1), se plaignent des scandales d'un Contrafatto ou d'un Delacolonge; eux qui invoquent les articles soi-disant organiques, ajoutés arbitrairement par Napoléon au Concordat, et qui veulent plier la religion sous le joug de l'autorité civile, se plaignent des empêchements que le clergé met à la liberté des cultes; eux qui interdisent au prêtre la mission d'instruire les petits enfants, se plaignent de ce que le clergé repousse l'instruction des rangs du peuple. La vérité, dans la bouche de ces hommes, se transforme en mensonge; ils s'en servent comme d'un stylet, avec perfidie.

« Le clergé sera fort, le jour où il ignorera complètement ses adversaires; où il ne s'occupera pas du monde et de ses intérêts, mais de Dieu et de son Eglise; alors son influence

(1) Au mois de juillet dernier, la *Revue des Deux-Mondes*, par l'organe de M. Sainte-Beuve, représentait la vie de la majeure portion des lettrés à la mode comme n'étant qu'un *épicurésme* pratique. Le mot n'a pas été déguisé. Or on sait que c'est parmi ces aimables *épicuriens* que se trouvent les plus violents détracteurs des mœurs du clergé et de la *morale relâchée*: Hypocrites!!

grandira sur les esprits. Il ne tient qu'à lui de se réconcilier les ames. Qu'il apprenne à connaître le génie de son époque, et il exercera cette haute influence qui lui est dévolue par suite de sa mission même.

« La philosophie est impossible aux masses. Elles ne vivent pas de leur compréhension: elles vivent de leur cœur. On ne saurait s'imaginer un peuple de stoïciens; c'est chose plus impraticable qu'un peuple de moines.

« Il faut aux hommes quelque chose de traditionnellement reçu, quelque chose d'inspiré, au lieu du pénible enfantement des systèmes de l'intelligence. Dieu verse facilement en eux ce Saint-Esprit, comme on verse le vin généreux dans une outre; ils ne sauraient creuser le *moi* humain, ils ne sauraient l'élever à la hauteur d'une contemplation philosophique.

« Depuis un demi siècle, qu'est-ce que l'on donne au peuple sous le nom de philosophie? Une *morale* banale, la doctrine des *intérêts*, et il ne comprend de vérité que la chose *utile*. Ces négations du génie de l'homme, déguisent son intelligence, au lieu de faire briller

la lumière de l'ame dans le corps, comme la lumière physique, en le chauffant et l'illuminant, brille dans un vase d'albâtre.

« Avec cette sagesse que chaque imbécile possède à bon marché, on se moque de ce qui est sublime; on le proclame absurde, on s'énorgueillit de sa platitude. Ne possède-t-on pas la somme de toute science, le théorème du carré de l'hypothénuse, la panacée universelle, le schiboleth de toute intelligence? Chaque homme devient son idole et son thurifère; tous nos garçons perruquiers sont gens prodigieusement éclairés, tous nos chiffonniers sont des esprits forts; *ils ne croient pas*, voilà leur savoir. Du salon du grand monde, cette science s'est précipitée dans l'échoppe, et, au besoin, elle étale ses charmes au coin d'une borne. Telle est la situation des *lumières;* voilà pourquoi le peuple est *éclairé.*

« Jeune, j'ai parcouru l'Europe protestante et catholique; j'ai eu occasion de m'entretenir avec les hommes de l'Orient: avec des Turcs, des Persans, des Grecs, des Arabes; je les ai examinés dans les classes laborieuses. Qu'ai-je vu? une différence énorme entre un

peuple qui a de la religion, quelque brute qu'il soit, et le peuple des environs de Paris, la peuple-boutiquier de la capitale du monde civilisé. Ce dernier est cent fois plus grossier dans ses mœurs que les bandits de la Calabre, que les miquelets du Piémont, que les guérillas de la Navarre; il est cent fois plus barbare que le peuple Suédois ou le peuple Norwégien qui jouit de son dimanche; que l'habitant de Vienne qui se recueille au jour de fête; qui travaille un peu moins peut-être, mais qui fait des économies, parce qu'il songe à ses viellards, à ses femmes, à ses enfants, à sa cité, à son Eglise. Ce qui m'a frappé, c'est le ton naturellement élevé de la pensée chez les Orientaux, qui méditent, dès leur enfance, les questions graves. Prenez le premier Arabe de la Metidja, le plus dénué de toute ressource, et comparez le ton de sa conversation avec nos esprits forts de la halle et des boutiques : vous serez saisi de stupéfaction, à la vue de cette énorme différence. Voulez-vous imposer au Scénite, sous sa tente? Soyez religieux. Voulez-vous être méprisé par lui? Sachez par cœur la *Pucelle d'Orléans*, ou la *Guerre des Dieux*.

« Qu'est-ce qui explique un pareil état d'infériorité chez les classes que leur travail devrait porter à la moralité la plus sévère? — L'absence de toute croyance. »

VII.

Les industriels et les politiques.

Le précédent chapitre montrait la différence du prêtre d'avec le philosophe; nous continuons à faire parler M. le baron d'Ekstein :

« Le labeur des hommes est chose sacrée, depuis le travail imposé par Dieu au roi, s'il remplit sa tâche sur le trône, jusqu'à la condition du mercenaire. La grandeur de toute occupation honorable quelle que soit sa nature, voilà ce qui est universellement négligé dans leur éducation. C'est à qui méconnaîtra sa mission sociale, c'est à qui se débarrassera de ses devoirs.

« Si, d'une part, on ne donne pas leur véritable importance aux conditions de l'existence matérielle, si on ne médite pas suffisamment la loi que Dieu a distribuée à chacun des habitants de la terre, d'autre part, on exagère brutalement la vertu du gagne-pain : on y voit non pas un instrument de haute moralité; mais un instrument qui procure de l'or et des

plaisirs. C'est à qui s'endormira dans les jouissances du luxe, quand il aura acquis, dans l'or, la source la plus abondante des félicités terrestres. Avec une pareille manière de voir, les peuples se bestialisent.

« Chaque métier bien entendu est, de sa nature, sublime. Les peintres, les sculpteurs, les architectes, même par fois les poètes du moyen-âge se considéraient comme de simples ouvriers; ils avaient leurs confréries, leur régle, leur discipline. Telle fut la forte école des Léonardo et des Bramante, des Durer et des Michel-Ange. Dieu les visitait, comme il visitait Phidias ou Eschyle; le bon ange entrait dans leur demeure, comme Jupiter, avec ses compagnons de voyage, entrait chez Philémon et Baucis, pour se reposer de la fatigue du jour. La philosophie était avec Epictète, qui souffrait patiemment, parce qu'il était libre de son ame. Chacun de nous est appelé à traiter son métier avec attendrissement, à considérer son gagne-pain d'une manière sérieuse. Que faut-il pour cela? Méditer profondément la prière qui nous l'accorde chaque matin; ainsi le souffle du paradis pénètre dans le plus infect des cachots.

« Quand toutes les occupations auxquelles se livre l'infatigable activité humaine seront complètement respectées et profondément moralisées; quand l'homme riche verra l'image de Dieu dans l'homme pauvre; quand l'homme pauvre n'enviera pas au riche ses jouissances, les peuples seront relativement libres; car ils seront relativement religieux.

« Avec de l'impiété, il y aura des émeutes; avec la religion, il y aura la liberté.

« Certes, la religion n'est pas toute entière renfermée dans les pratiques du culte. Certains prêtres, comme certains aristocrates, voudraient un peuple hébété, un peuple ignare. Ils bavent comme des énergumènes, de grossières injures contre l'instruction et l'éducation du peuple; eux-mêmes en sont encore à l'A, B, C de leur éducation, au berceau de leur savoir. Faut-il s'étonner de leur sottise ?

« Il ne s'agit pas de former, au moyen de la religion, quelque béotie bien épaisse, comme certains hommes l'entendent; il s'agit d'enfanter un pays où le pauvre trouve, comme le riche, sa nourriture spirituelle dans les méditations du cœur, et, jusqu'à un certain point,

dans celles de l'esprit, où les conditions de l'existence se trouvent améliorées par le développement de la moralité.

« Un peuple fort, intelligent et industrieux, avec une moralité équivoque, puisée dans le code civil et dans les enseignements de la cour d'assises, est au service des Catilina de clubs, et non pas au service de la liberté. Oh ! qu'elle est terrible la situation d'esprit d'une nombreuse classe d'hommes que le gouvernement et les partis tiraillent en sens contraire ; les partis qui voudraient la pousser dans tous les excès de la témérité, qui voudraient lui faire braver toute considération divine et humaine ; le gouvernement qui voudrait lui inspirer la niaiserie des bons sentiments prêchés et surveillés par les agents de la police ! Qui donc songe sérieusement à améliorer la condition d'esprit, de cœur, d'intelligence, d'une ame humaine ?

« Voici venir les Hahnemann de la politique industrielle, les grands docteurs-ès-lois descendus de la tour d'une nouvelle Babel, Saints-Simoniens, Fourriéristes, Phrénologues, Châteliens, Progressites, Humanitaires, Panthéistes, hommes qui traînent le char du per-

fectionnement social : le français bigarré qu'ils parlent est un langage d'école dont eux possèdent la clé : tout cela tourbillonne, tout cela vend sa drogue, la débite avec un imperturbable sang-froid, sur le grand marché de l'esprit public. Vieille religion de nos pères, retire-toi ; tu as fait ton temps !

« Depuis quelque temps, de grands et de petits esprits, des hommes marquants et leurs humbles satellites, des géants et des singes qui grimpent sur leurs épaules, nous annoncent dans un lointain avenir, je ne sais quelles merveilles de la pensée et de l'intelligence et quelle nouvelle ère des peuples, parce que les idées voyagent en poste à la suite des bateaux à vapeur et des chemins de fer ; parce qu'on ne se borne plus à imprimer des livres, mais parce que les livres sont remplacés par les journaux ; parce qu'on ne se borne plus à publier des journaux, mais parce qu'on enlève les paroles sur les livres des rhéteurs, des professeurs et des orateurs, et qu'on *sténographie* la pensée à peine relevée de couches, encore pâle et sanglante. Ainsi, la parole de l'homme est devenue une espèce de papier-monnaie, un chiffon d'esprit que l'on échange d'un bout du

monde à l'autre. Le genre humain, dit-on, a passé successivement des hiéroglyphes symbolico-hiératiques à l'art alphabétique de peindre les pensées par les sons de la voix articulée; puis, il est arrivé à l'imprimerie, qui est, aujourd'hui, perfectionnée à un tel point, que l'homme n'a plus besoin de rien diriger, qu'il lui suffit de bavarder pour se mettre en communication électrique avec toutes les régions du globe. Voilà la démocratie de l'avenir! voilà le fruit de la dispersion des lumières!

« Il faut qu'à cet égard je *désillusionne*, si je puis, une foule d'imaginations candides. Ce n'est pas parce que tout le monde saura quelque chose, c'est-à-dire un peu moins que rien, que tout le monde sera éclairé. Ce que le monde apprend par la sténographie, voire même par les feuilletons des journaux, et au moyen de ces nombreux diminutifs de la pensée, sous forme desquels on cherche à lui inculquer les notions scientifiques, c'est tout juste ce qu'il faut pour le rendre vain, présomptueux, suffisant; pour faire descendre dans les rangs du peuple, sous des formes grossières, la même frivolité d'esprit qui signalait la cour de Louis XV, les boudoirs de mesdames du

Barry et Pompadour. Dépouillons le beau monde d'autrefois de ses belles manières : qu'était-ce que le Voltairianisme ? Qu'était-ce que l'encyclopédie ? C'était la même conception plate des choses qui court aujourd'hui les rues, déguenillée, sous le nom de lumières; qui hante aujourd'hui les boutiques, et trinque dans les tavernes. La différence consiste en ce que les uns mêlaient de l'esprit à leurs doctrines philosophiques, et que les autres y mettent de la brutalité.

« Voulez-vous constituer un peuple qui, dans un temps donné, perde toute sa force morale et toute l'énergie des conceptions? Infusez-lui le livre des *Ruines*, la *Pucelle d'Orléans*, voire même les écrits de Paul-Louis Courier. Il laissera de côté dans Volney l'imagination élégante, dans Voltaire la gaîté vivace, dans les pamphlets du vigneron de Touraine, ce qu'ils ont de fort, de bon et de vrai. De tout cela; ainsi que des chansons de Béranger, dont je sais très bien admirer le mérite, voici ce qu'il parviendra à extraire : qu'il n'y a pas de Dieu, ou s'il existe un Dieu, qu'il ne s'occupe pas des hommes, que les classes aisées sont les ennemies nées du pauvre peu-

ple, et qu'il faut que le peuple entre en partage des jouissances matérielles avec les classes aisées. L'estaminet, la guillotine ou le mélodrame, voilà la traduction de ses pensées selon les lumières du siècle.

« Lire et beaucoup lire, échanger des mots pour des idées, s'habituer aux phrases en l'absence de la pensée, avec cela on aura Capoue et ses délices, on aura John Bull et son cynisme; avec cela on n'aura ni Marathon, ni les Thermopyles. La civilisation, c'est l'éducation de l'ame, ce ne sont pas les amusements de l'esprit. »

VIII.

Les œuvres des jésuites et celles de leurs ennemis.

Les réflexions de M. le baron d'Ekstein, dans les deux chapitres précédents, surtout dans le dernier, amènent naturellement ce qui va suivre, et sont une vive et brûlante satyre des prophéties de nos humanitaires, de nos progressistes les plus avancés. Or, il est dans ce nombre deux hommes qui annoncent pour le moins autant de secrets de l'avenir que pouvaient en savoir les voyants de Dieu, ces inspirés d'Israel, qui, d'âge en âge, annonçaient le Messie, le Rédempteur, et se transmettaient les uns aux autres la solennelle mission, comme faisaient du flambeau sacré ces habiles coureurs des lampadophories de l'antiquité grecque.

Nos deux voyants ont publié, sous forme de pamphlet, leurs prophétiques paroles entremêlées d'une foule de bouffonneries d'autant plus curieuses, qu'elles affectent un air singulièrement fatidique et inspiré. La sybille de

Cume ne jetait pas mieux aux vents ses feuilles pleines de la science des temps ; Apollon pythien ne rendait pas des oracles plus caverneux et plus solennels.

Il y aurait bien à faire pour traiter de tous les paradoxes, de tous les mensonges, de toutes les honteuses calomnies que deux écrivains, d'âge mûr pourtant et d'allure philosophique, ont pris plaisir à entasser dans un livre qui aura du moins l'avantage de constater jusqu'où peut aller cet esprit de haine qui s'acharne au catholicisme, cet esprit de déraison qui se cache sournoisement derrière des batteries factices pour se venger de ce qu'on a osé censurer ses paroles, et, en vertu d'une liberté qu'il proclame si haut, se permettre tout simplement de défendre le catholicisme.

Oui, le catholicisme ! C'est de lui, en effet, de lui seul qu'il s'agit au fond. La question religieuse embrasse toutes les autres questions et les domine toutes. Les ennemis les plus réfléchis de la vérité catholique, des écrivains comme M. Pierre Leroux, ont déclaré qu'il n'y a dans ces luttes de doctrines que le grand duel de la philosophie rationnelle contre le

catholicisme, de la raison privée contre le joug salutaire de l'autorité.

Mais comme, dans ces combats, il est utile de repousser les préjugés qu'on amoncelle avec acharnement et de toute façon, par tous les abords de la place, nous croyons faire une chose utile que d'en démasquer quelques-uns. Nous abordons ici un point de fort peu d'importance; mais nous n'en montrerons que mieux de quels moyens se prévalent nos adversaires, de quelles pauvres raisons ils se paient, et combien ils savourent avec béatitude l'amour et l'orgueil d'eux-mêmes. C'est un spectacle qui ne laisse pas d'être instructif.

La cause de la discution dans laquelle se sont engagés deux professeurs universitaires, MM. Michelet et Quinet, quelle est-elle? De quoi s'agit-il? — de l'hétérodoxie de leur enseignement, de doctrines contraires à la religion catholique. Les livres et les paroles des deux écrivains sont là pour attester que leurs prédilections ne sont pas du côté de l'Eglise: il suffit de savoir son cathéchisme pour s'en convaincre. Qu'il y ait des hommes hostiles au catholicisme, que cette hostilité dérive d'une

cause ou de l'autre, ce n'est pas un mal nouveau dans le monde. Que ces hommes qui se font les adversaires du catholicisme, rougissent parfois de leur rôle et cherchent à se retrancher dans une position d'où ils puissent en imposer, c'est un genre d'astuce et d'hypocrisie qui n'est pas nouveau non plus. Le prototype de ces profonds déraisonnements, Voltaire signa un temps : *Frère Spirituel, capucin très indigne;* et quand il avait quelque rude coup à porter, il parlait de faire ses pâques.

Cette fausse honte qui vient expirer aux pieds du catholicisme, est encore une sorte d'hommage, arraché par la force de la vérité; mais après tout, ne vaudrait-il pas mieux des ennemis qui auraient le courage et la franchise de se donner hardiment pour ce qu'ils sont? Le catholicisme vous incommode, vous gêne, vous déplaît? ayez le front de le dire. Pas de couardise : allez rondement à votre but; frappez d'estoc et de taille; que l'on sache si vous êtes blanc ou noir. Surtout n'ayez pas la prétention de connaître, mieux que les catholiques, les grands et éternels intérêts de la foi; mieux que les évêques, pasteurs des peuples chrétiens; mieux que les prêtres. Les trépignements de

ceux qui viennent derrière vous ne vous signalent donc pas pour ce que vous êtes? Oh! les partis ne sont pas si aveugles sur leurs amis et leurs ennemis. Ils sont habiles à discerner qui est contre eux, et qui est pour eux.

Dans le livre dont nous venons de parler, M. Michelet consacre une leçon à prouver la *stérilité des jésuites*. Voilà un beau thème: n'est-il pas curieux de voir comment un Ordre qui a produit tant d'illustres saints, canonisés par l'Eglise, tant de profonds érudits, tant d'historiens, de poètes, d'orateurs, d'écrivains ascétiques, de missionnaires, etc., est un ordre stérile?

Des saints, même canonisés par l'Eglise, nous aurions peut-être mauvaise grace à en parler devant des catholiques de l'Université, des professeurs humanitaires. Les vrais catholiques ont cependant la simplicité d'en vénérer quelques-uns de l'Ordre des Jésuites, saint Ignace de Loyola, saint Louis de Gonzague, saint François Xavier, etc. Des savants et des lettrés, ce serait l'objet d'un long chapitre, et il y aurait matière; ce ne serait pas la faute du sujet, si le chapitre restait stérile sous notre plume.

M. Michelet se donne des libertés de poète, des libertés excessives, mais aussi il proclame cette maxime solennelle : *La liberté, c'est l'homme :* la liberté de tout dire, de tout faire; sans cela, qu'est-ce que l'homme? Il nous semble que le champion de l'Université se plaçant en face des jésuites, devait restreindre la discussion entre un corps et l'autre; le motif de son livre l'indiquait et le voulait ainsi. Que fait M. Michelet? il appelle à lui l'univers entier, tout le monde chrétien, et c'est là qu'il puise ses richesses; il n'est pas difficile, le cher homme. Il lui faut le monde entier pour prouver la *stérilité des jésuites.* Voyez-vous bien? voilà un Ordre seul, une fraction de la chrétienté, qui n'aurait pas été aussi féconde que la chrétienté tout entière! Donc *stérilité des jésuites.* Ecrivez *stérilité.*

« Les siècles sont responsables comme les « hommes. Nous viendrions, nous autres mo- « dernes, avec ceux du moyen-âge, portant « nos œuvres dans les mains (y compris le « pamphlet actuel), et présentant nos grands « ouvriers. Nous montrerons Leibnitz et Kant, « et lui saint Thomas; nous Ampère ou La- « voisier, lui Roger Bacon; lui, l'auteur du

« *Dies iræ*, du *Stabat mater*, nous Bethoven « et Mozart.

« Oui, ce vieux temps aura de quoi répon- « dre; saint Benoît, saint François, saint « Dominique arriveront chargés de grandes « œuvres qui, toutes scholastiques qu'elles « peuvent paraître, n'en furent pas moins des « œuvres de vie.

« Les jésuites qu'apporteront-ils? (p. 67). »

Ainsi l'Université montrera à Dieu, juge suprême, tout ce qu'il plaît à M. Michelet d'énumérer, même saint François, père des capucins qui font peur à l'Université avec leurs sandales et leur tête rasée; même saint Dominique, père des Dominicains, ces terribles inquisiteurs que M. Michelet maudit ici de toute son ame. Et Dieu acceptera l'inquisition de saint Dominique, avec ce bûcher de Bruno, ce bûcher qui épouvante le docte professeur. Et vous, qui parlez du bûcher de Giordano Bruno, vous mettez Lavoisier dans votre inventaire; mais par qui a-t-il été tué, l'infortuné et célèbre chimiste? mais qu'a-t-il de commun avec l'Université, pour qu'elle l'inscrive au rôle de ses avoirs? où sont les liens de parenté qui vous rattachent à Leibnitz? Vous parlez du

célèbre Ampère ; mais Ampère avait la simplicité chrétienne d'un enfant ; c'était un protestant qui, à la dernière tournée académique de M. Ampère, était chargé de porter le livre de messe du génie *distrait ;* mais pendant les dernières années de sa vie, M. Ampère se confessa (se confessa, entendez-vous bien ?) aux jésuites de Paris ; et pour aller à la messe et pour se confesser, M. Ampère n'en avait pas moins de génie.

Et puisque, docile enfant de l'Eglise, vous préconisez saint François, fondateur d'Ordre, canonisé par elle ; saint Dominique, fondateur d'Ordre, canonisé par elle encore, pourquoi ne dites-vous rien de saint Ignace, fondateur d'Ordre, canonisé par elle aussi ? Ne seriez-vous point orfèvre, M. Josse ? prenez-y garde.

M. Michelet ne goûte nullement la peinture des jésuites, et il dit que N. Poussin ne l'aimait pas non plus ; qu'il n'aimait pas davantage les jésuites. Il se peut que tels fussent en effet les goûts de Poussin, et assurément, s'il est une chose dont on puisse se consoler en ce monde, c'est de n'avoir pas l'affection de tous les hommes, car c'est impossible, et les

peintres ont eu maintes fois des amitiés très excentriques.

« Voyez-vous, sous leur influence, dit M. Michelet, cette peinture fardée, vieille coquette et minaudière qui, à partir de Mignard, s'en va toujours pâlissant? »

Eh! mais pourquoi s'en est-elle allée pâlissant de plus en plus, même après leur chute (1762)? Mais pourquoi, en Espagne et en Italie, a-t-elle été quelque chose, en face d'eux? Mais pourquoi en Angleterre, où ils n'avaient pas à exercer leur influence, n'a-t-elle rien produit? Dites-nous cela, M. Michelet; expliquez-nous cette stérilité de John-Bull, qui n'est point jésuite. Pourquoi, de nos jours, sous l'influence de l'Université, la peinture est-elle si pâle et si minaudière?

Mettez-y de la complaisance, et montrez-nous quelque croûte tant seulement de votre mère l'Université? Produisez-nous ses Raphaël, si elle en a quelques-uns. Nous vous accorderons même l'architecture des jésuites, laquelle n'est pas sûrement de votre goût, non plus que leur peinture. Eh! bien, montrez-nous l'architecture de l'Université, deux fenêtres seulement et deux portes de sa façon, quelque

église qu'elle ait élevée. Nous savons quels oratoires, quels colléges les jésuites ont bâtis; l'Université s'y est installée et s'y trouve assez commodément; mais établissez-nous quelques règles d'architecture et de peinture d'après les maîtres de l'Université. Nous vous en saurions bon gré.

Toutefois, nous vous prions de ne pas remonter au-delà de l'époque où se forma la société, de ne pas venir en deçà de l'époque où elle s'éteignit; nous vous prions de ne pas prendre un Michel-Ange, un Giotto, etc., pour exemple du savoir-faire de l'Université; nous sommes très disposés à vous accorder des licences, mais pas de celles-ci; elles sont par trop fortes, et la partie ne serait plus égale.

IX.

La philosophie de M. Cousin jugée par M. Lerminier et la Revue des Deux-Mondes.

Il fut un temps qui a cessé par la grace des siffleurs, un temps où M. Lerminier enseignait au collége de Erance une infinité de choses, au travers desquelles il jetait à tout propos la supériorité de *la raison* sur la *révélation*, et, avec son débit emphatique et gonflé, se posait en prophète de l'avenir. M. Lerminier avait une religion toute neuve à inculquer aux bénévoles auditeurs, qui étaient de trempe assez honnête pour le prendre au sérieux. Une fois redescendu de sa chaire, M. le professeur délayait et paraphrasait dans la *Revue des deux Mondes* la fine fleur de ses brillantes leçons. Chacun sait qu'alors le journal des deux hémisphères distillait le plus pur libéralisme; il n'était pas si benin qu'aujourd'hui, mais il n'était pas encore passé à l'ennemi avec armes et bagages, et M. Lerminier,

en compagnie d'autres transfuges, y jouissait d'une popularité charmante.

Parmi les gestes et faits qu'il y sut accomplir, on compte les *Lettres philosophiques à un Berlinois*, à un Berlinois de Paris ou d'ailleurs; peu importe.

Et dans ces *Lettres* soi-disant philosophiques, élevées depuis aux honneurs d'un in-8° (1), M. Lerminier s'en donnait à cœur-joie contre le catholicisme qu'il traitait de supérieur à valet, et contre beaucoup de questions moins graves que celle-là. Un jour il plut au professeur de régenter un autre professeur, et il *empoigna* M. Victor Cousin, non seulement M. Cousin, mais encore l'*Eclectisme* en lui incarné. Il s'agissait de montrer l'*impuissance et l'invalidité de la philosophie qui a fleuri sous la restauration, l'Eclectisme proprement dit.*

M. Lerminier, après avoir essayé de définir ce que c'est qu'une tête philosophique, et montré qu'il la reconnaît à des facultés primesautières et inventives, refuse ce don à M. Cousin. « C'est son caractère, dit-il, de n'a-

(1) Paris, Paulin, 1843.

« voir jamais pu trouver et sentir la réalité « philosophique lui-même; il la lui faut tra- « duite, découverte, systématisée; alors il « la comprend, l'emprunte et l'expose. » Heureux mortel, qui *comprend* une *réalité* qu'on lui a *traduite !*

Mais M. Lerminier continue ses démonstrations : « Nous sommes forcés d'induire que « M. Cousin n'est pas, à proprement parler, « un philosophe... En Allemagne, on se prend « à sourire, si quelque Français, fraîchement « arrivé, parle de notre compatriote comme « d'un véritable métaphisicien. »

Là dessus arrive un exposé des travaux de M. Cousin et de ses tâtonnements, de ses évolutions philosophiques et même politiques. De celles-ci nous n'avons rien à dire dans ce moment; pour ce qui est des autres, vous voyez, écrit l'auteur des *Lettres,* que « M. Cou- « sin a été écossais, kantiste, alexandrin, hé- « gélien, éclectique; il nous reste à chercher « s'il a jamais été et s'il est philosophe. »

C'est une question que M. Lerminier ne résout nullement à l'avantage de M. Cousin. Abordant ensuite un point très sérieux et très grave, aujourd'hui surtout, que l'orthodoxie

du professeur éclectique a été niée, et qu'il a eu l'air de vouloir la soutenir, M. Lerminier continue :

« On m'a demandé quelquefois si M. Cousin était panthéiste ; j'ai répondu que je l'ignorais, et je crois qu'il n'en sait rien lui-même. Quel est, en effet, le sens exact de cette phrase : *Le dieu de la conscience n'est pas un Dieu abstrait, un roi solitaire relégué, par-delà de la création, sur le trône désert d'une éternité silencieuse et d'une existence absolue qui ressemble au néant même de l'existence ; c'est un dieu à la fois vrai et réel, à la fois substance et cause, toujours substance et toujours cause, n'étant substance qu'en tant que cause, et cause qu'en tant que substance ! c'est-à-dire, étant cause absolue, un et plusieurs, éternité et temps, espace et nombre, essence et vie, indivisibilité et totalité, principe, fin et milieu, au sommet de l'être et à son plus humble degré, infini et fini tout ensemble, triple enfin, c'est-à-dire à la fois dieu, nature et humanité.*

« Que pouvons-nous en conclure, si ce n'est que M. Cousin est déiste en tant que cause, et panthéiste en tant que substance? Je sais qu'ailleurs il s'est élevé éloquemment contre

le panthéisme, mais quelle est sa théodicée positive? »

Ce passage de M. Cousin lui a été reproché par les catholiques, par M. Gatien Arnoult lui-même, qui en a déduit les conséquences avec une logique plus sévère et plus rigoureuse que celle de M. Lerminier. Que dire d'un philosophe qui en est à bégayer sur la théodicée, et dont les paroles sont tellement pauvres et équivoques, qu'elles ne peuvent satisfaire personne, ni croyants ni incroyants? M. Cousin est-il panthéiste? Qu'il ait au moins le courage de le dire; le courage ne messied à personne, pas même à un philosophe. M. Cousin n'est-il pas panthéiste? Eh bien! alors qu'il donne droit aux justes susceptibilités de l'orthodoxie; qu'il dise une franche parole de rétractation, mais qu'il ne s'emporte ni par lui-même, ni par ses adeptes. Il est beau de retirer un langage imprudent et qui heurte la vérité. Saint Augustin, qui était bien un philosophe de quelque poids, et qui avait frappé à la porte de toutes les écoles, n'a pas craint de publier un livre de *Rétractations*.

M. Lerminier continue à presser M. Cousin. « Et le christianisme, dit-il! M. Cousin a-t-il

pris là-dessus un parti sérieux et définitif? Sans doute, il a reconnu, dans l'esprit humain, l'*autorité des autorités;* mais a-t-il toujours déduit et pratiqué les conséquences de ce principe! N'a-t-il pas quelquefois formé le plan d'une philosophie qui ne serait que la doublure de la tradition? N'a-t-il pas quelquefois cherché à concilier les honneurs de l'indépendance avec les sûretés de l'orthodoxie? »

Il nous resterait à suivre M. Lerminier dans tout ce qu'il objecte de sensé contre la philosophie dont M. Cousin a voulu se faire le créateur et le patron; philosophie qui n'en est pas une, car elle n'est qu'un centon, qu'un assemblage de systèmes et de fragments de systèmes. Nous ne voulons pas regarder ici M. Lerminier comme plus important qu'il n'est; un catholique doit se souvenir que ce philosophe ex-saint-simonien, ex-radical, est un des hommes qui ont le plus préconisé la *raison* aux dépens de la *révélation*, insulté et travesti nos croyances, méconnu les sublimes enseignements de l'Evangile, jusqu'à repousser d'un ton superbe la sainte vertu d'*humilité*, sous le beau prétexte qu'elle nous ravale par trop. Nous devons nous rappeler d'un autre

côté, — et ceci a bien son enseignement, — que tout le bruit philosophique de M. Lerminier et son radicalisme se perdirent un jour dans une place de conseiller-d'état; qu'alors le professeur fut éconduit de sa chaire et poursuivi de huées et de pièces de dix centimes, artillerie symbolique. C'est précisément parce que M. Lerminier ne saurait être suspect et qu'il n'est pas des nôtres, que l'on ne pourra pas nous contester un jugement que nous formulons sur M. Cousin par la bouche de M. Lerminier, et l'oracle de la *Revue des Deux-Mondes*. Voilà ce que le parti libéral et philosophique pensait et écrivait de M. Cousin en 1833. A présent, que l'on s'irrite contre les catholiques, lorsqu'ils ne veulent pas d'une pareille philosophie! Sont-ils si injustes et si mal fondés?

M. Cousin, il est vrai, se défend de l'accusation de panthéisme, et il le faisait assez bruyamment naguère dans la préface de son livre sur les *Pensées de Pascal*, ainsi que dans un rapport à l'Académie française sur une traduction complète des œuvres de Spinosa par M. Saisset (1). Mais quelle si grande foi devons-

(1) Voir les *Débats* du 24 mai 1841.

nous ajouter à un homme habile à ruser avec son lecteur, tandis qu'il pourrait aisément trancher le nœud par un langage net, franc et explicite? Que penser de l'honnête philosophe qui entasse des accusations contre les éditeurs de Pascal, en même temps que, par des mutilations imposées, il amasse contre lui-même cet orage dont M. Pierre Leroux l'a accablé au sujet des *Mélanges posthumes de Jouffroy?* Que dire d'un prétendu orthodoxe qui ressent une joie mal contenue, parce qu'il s'imagine avoir trouvé un incrédule de plus? Comment ne pas honnir un écrivain qui prend à tâche de ramener sans cesse dans son Mémoire sur Pascal, des épithètes odieuses dans sa pensée, et qui affecte de saupoudrer chaque page des mots *jésuites* et *jésuitisme?* Du *jésuite,* puisque jésuite il y a, si M. Cousin en trouve partout, nous en croyons aussi apercevoir sous le frac philosophique et à l'ombre de ces publications préparées, on sait bien dans quel but.

Au reste, et pour en finir, nous avons donné le portrait d'un de nos adversaires par un autre adversaire. Quoi qu'il en puisse être de la philosophie de M. Cousin, nous le laissons aux prises avec M. Lerminier. Cela nous paraît

suffisant pour répondre aux énergumènes et aux aboyeurs qui accusent les catholiques de calomnier de si pieux croyants que M. Cousin.

Toutefois, comme c'est M. Cousin qui a la prétention d'être lui seul la vraie philosophie du XIX^e^ siècle, nous croyons qu'il est utile d'avoir montré combien est profonde, sérieuse, vaincue, cette philosophie que pourtant l'on s'efforce de faire pénétrer dans l'enseignement en France.

X.

Considérations sur les erreurs de M. Cousin.

I.

Le futur historien qui se chargera d'écrire la biographie de M. Cousin aura, croyons-nous, fort à faire pour suivre ses doctrines dans tous leurs développements et leurs transformations. L'histoire en est longue, depuis le jeune professeur de la Faculté qui lisait Marat à ses élèves, jusqu'au pair de France qui naguère, dit-on, se levait jusqu'à six fois pour demander la condamnation d'un accusé politique; depuis le disciple successif et toujours enthousiaste de Condillac, de Reid, de Biran, de Kant, de Fichte, de Schelling et de Hegel, de Platon et de Descartes, jusqu'au penseur même qui, résumant un beau jour ses souvenirs et ses infidélités philosophiques, proclama l'Eclectisme et l'imposa depuis à l'enseignement du pays. On pense bien que nous n'allons pas ici nous mettre à la poursuite de tant de variations; il y faudrait un volume. Et d'ailleurs, jusqu'au

moment assez avancé de sa carrière où M. Cousin se fit enfin chef d'école, sa versatilité fut si grande et si précipitée, qu'elle laisse trop peu de place à sa responsabilité pour donner prise aux jugemens de la critique.

Nous ne considérerons donc ici que le chef de l'éclectisme. Or, l'éclectisme, comme l'indiquent l'étymologie, le bon sens et les aveux mêmes de M. Cousin, ne peut-être ni un système, ni une philosophie. Ce mot ne désignant, en effet, qu'un simple triage philosophique qui est au service de tous les penseurs et de toutes les théories, et qui ne peut s'opérer qu'en vertu d'une doctrine quelconque admise au préalable, il s'ensuit que l'éclectisme n'est pas lui-même une doctrine, qu'il en présuppose une implicitement, et qu'explicitement il ne fait acception d'aucune. Nous avons peine à comprendre qu'un mot pareil ait été choisi pour nommer une école philosophique. Ou il faut supposer que cette école renferme toute sorte de systèmes, ou si elle n'en veut reconnaître qu'un, c'est le nom de celui-là qu'il fallait inscrire sur son drapeau; dans ce cas, il faudrait dire le *cousinisme*, au lieu de l'éclectisme.

En réalité, on s'est plu à classer, de gré ou de force, dans les rangs de l'éclectisme, des gens qui n'étaient pas ou n'étaient plus cousinistes, témoin M. Jouffroy. Mais, d'un autre côté, la philosophie qui est devenue officielle dans l'enseignement public, sous le nom d'éclectisme, est bien réellement le cousinisme. C'est donc au cousinisme que nous avons à faire.

Quel est son principal caractère? est-ce la méthode dite psycologique? Est-ce plutôt le passage de la psycologie à l'ontologie, du fini à l'infini, de la créature à Dieu, par le moyen de la raison impersonnelle? Questions d'école, qui ne sont pas sans intérêt et sans gravité, mais que nous interdit le cadre dans lequel nous devons nous renfermer. Allons au plus court, et jugeons l'arbre par ses fruits. Aussi bien nous n'appliquerons à M. Cousin qu'une règle formulée plusieurs fois par lui-même, et tout récemment encore : « Les professeurs de philosophie de l'Université doivent enseigner une philosophie qui, pour ne pas trahir la raison elle-même, la société et l'Etat, ne doit rien contenir qui soit contraire à la religion (1). »

(1) Avant-propos du Mém. sur Pascal, p. 54.

Voyons donc si les doctrines du cousinisme, qui sont comme le thême obligé des professeurs de l'Université, ne seraient pas elles-mêmes opposées au christianisme. M. Cousin a protesté maintes fois qu'il n'en était rien. Des évêques ont prétendu le contraire. Le cas est embarrassant, et ne peut se résoudre que par des citations.

M. Cousin, en parlant de la scholastique, a exprimé très nettement les prétentions de la religion à l'égard de la philosophie : « L'autorité (de la religion) imposait les principes et surveillait les conséquences. » En mettant à part l'exagération des mots et les arguties de l'esprit d'indépendance, c'est bien là, en effet, le droit imprescriptible d'une religion révélée sur les spéculations métaphysiques de l'esprit humain. Il n'y a pas de milieu : ou il faut rejeter la révelation, ou il faut reconnaître son droit et accepter sa tutelle. M. Cousin n'a voulu prendre aucun de ces deux partis, et n'a pas craint de tenir à la fois ces deux langages : — D'une part : « Je m'incline devant la révélation, source unique des vérités surnaturelles ; je m'incline aussi devant l'autorité

de l'Eglise (1). » — Et d'autre part : « L'art est un nouveau progrès (dans l'humanité) ; la religion un progrès plus sublime encore ; la philosophie est le dernier affranchissement, le dernier progrès de la pensée... La philosophie est donc la lumière de toutes les lumières, l'autorité des autorités (2). »

Il était possible tout au plus d'énoncer concurremment deux thèses aussi contradictoires ; mais toute l'habileté du monde ne pouvait les concilier en les développant, sans dénaturer l'une ou l'autre. Celle de la philosophie étant demeurée intacte dans la bouche de M. Cousin, voyons à quoi il a réduit la religion et la révélation.

Il ne reconnaît que deux degrés dans la religion. Le premier, c'est « la religion naturelle, c'est-à-dire, l'instinct de la pensée qui s'élance jusqu'à Dieu à travers le monde. » Comment l'homme passe-il au second degré ? Il *crée* des symboles artificiels, des images, des formes extérieures, propres à fixer et à exercer cette intuition de Dieu. « L'enthousiasme, après avoir entrevu Dieu dans le

(1) Ibid., pag. 52.
(2) Cours de 1828, pag 22, 24.

monde, crée le culte, et dans le culte il voit Dieu encore. La foi s'attache aux symboles, elle y contemple ce qui n'y est pas, ou du moins ce qui n'y est que d'une manière indirecte et détournée. C'est là précisément la grandeur de la foi, de reconnaître Dieu dans ce qui visiblement ne le contient pas (1). » Le Cousinisme est vraiment bien bon de trouver *de la grandeur* dans la foi ainsi comprise. Tel est donc, à ses yeux, le plus haut degré de la religion; car, un pas de plus, et c'est la philosophie, M. Cousin le dit expressément.

Le christianisme étant de fabrique humaine, selon cette philosophie, on prévoit que pour elle la révélation ne sera pas grand'chose, tout simplement un produit enthousiaste de la raison. » Une révélation primitive éclaire le berceau de la civilisation humaine. C'est l'âge d'or, c'est l'Eden que la poésie et la religion placent au début de l'histoire, *image* vive et sacrée *du développement spontané de la raison* dans son énergie native, antérieurement à son développement réfléchi (2). » Ne craignons pas de faire une autre citation, pour bien nous

(1) Cours de 1828, pag. 17, 19.
(2) Ibid., page 202.

assurer de la pensée de M. Cousin :« L'homme, dans le fait merveilleux de l'inspiration et de l'enthousiasme, ne pouvant le rapporter à lui-même, le rapporte à Dieu, et appelle révélation l'affirmation primitive et pure ; (et il ne se trompe pas tout à fait, selon M. Cousin, car *la raison est à la lettre une révélation.*) Voilà pourquoi, dans le berceau de la civilisation, celui qui possède à un plus haut degré que ses semblables le don merveilleux de l'inspiration, *passe* à leurs yeux pour le confident et l'interprète de Dieu. Voilà l'origine sacrée des prophéties, des pontificats et des cultes(1). » Pas un mot de plus pour le christianisme, que le Cousinisme comprend tout entier sous ces définitions à la façon de Dupuis et de Volney.

En ces termes, je ne m'étonne pas vraiment que M. Cousin regarde la philosophie comme fort supérieure à la religion. Mais je m'étonne beaucoup qu'il consente à *s'incliner devant la révélation et l'autorité de l'Eglise.* Si je les entendais comme lui, je n'y consentirais certe pas. Je m'en tiendrais à la raison, au risque de me trouver parfois dans l'embarras, ce

(1) Ibid., pag. 169-170.

qui pourrait bien m'arriver, car (me dit M. Cousin lui-même) « faites attention que cette raison, qui en elle-même est universelle et absolue, et par conséquent infaillible, tombée qu'elle est dans l'homme et par là en rapport avec les sens, les passions et l'imagination, d'infaillible qu'elle était en soi devient faillible (2). » Hélas ! c'est un peu décourageant, quand on n'a pas d'autre guide à consulter au besoin. Mais plutôt que d'en appeler à l'autorité de la foi, telle qu'elle est définie par M. Cousin, j'aimerais encore mieux prendre le parti désespéré qu'il prit lui-même dans son cours de 1829, lorsque, après s'être épuisé en raisonnemens on ne peut plus FAILLIBLES pour amener son auditoire à « absoudre en masse la révolution et les doctrines du siècle qu'elle représente, » il s'écria : « D'ailleurs, une autorité supérieure a tranché la question. Celui qui a fait la charte a porté un jugement péremptoire sur le XVIII^e^ siècle... ; il a absous les principes et les résultats généraux de la révolution française et du XVIII^e^ siècle (2). » Ce n'était pas si mal pour un futur ministre

(1) Ibid., pag. 132.
(2) I. 32.

de l'ordre de choses! Mais en l'an de grâce 1829, il ne fallait rien moins qu'un diplôme de carbonaro dans la poche, pour n'être pas hué sur un pareil argument. O philosophe!

Suivons le Cousinisme dans la grande route de l'erreur. Ne reconnaissant pas de révélation, il est bien naturel qu'il ne reconnaisse pas non plus de mystères. Car un mystère étant hors de la portée de la raison, ne peut évidemment être imposé à la croyance que par une révélation. Il n'y a donc pas de mystères pour l'esprit humain, selon cette philosophie, et si la religion en présente, ce n'est que pour la la forme, et parce qu'elle est la *philosophie du peuple.* Mais la raison, suffisamment attentive, pourra toujours percer ces voiles mystérieux, et voir face à face la vérité. C'est ainsi par exemple, que M. Cousin se pique de pénétrer rationnellement au sein de la Trinité divine, et il est fort heureux qu'il se soit imaginé la comprendre, car sans cela il ne l'admettrait pas, pour être conséquent à son principe. La raison, en effet, pouvant par hypothèse, se rendre compte de tout, ce qu'elle ne pourrait pas comprendre, par cela même ne serait pas; elle n'aurait plus qu'à l'éluder

ou à le nier, selon l'occurence. D'où grand nombre de conséquences, dont deux au moins mènent droit au panthéisme.

La raison ne comprend pas que Dieu puisse faire quelque chose de rien et tirer le monde du néant; le Cousinisme s'empresse de rejeter bien loin, et de renvoyer aux enfants du catéchisme cette définition biblique de la création. A ses yeux, « créer est une chose très peu difficile à concevoir. Dieu, en créant l'univers, ne le tire pas du néant, il le tire de lui-même: » ce que M. Cousin répète sous toutes les formes et développe en toute assurance. Or, sans nous arrêter aux énormes difficultés philosophiques de cette manière de créer si peu difficile à concevoir, il est certain que c'est une solution du plus pur panthéisme. Et M. Cousin aura beau ajouter que la substance divine *ne s'est pas épuisée* dans l'univers et qu'il en reste encore assez pour constituer *le Dieu solitaire* des chrétiens, nous ne verrons là qu'une mauvaise défaite ressemblant beaucoup trop à une mauvaise plaisanterie.

La raison livrée à elle-meme et voulant à

(1) Cours de 1828, pag. 145.

toute force se rendre compte de Dieu, arrive encore très logiquement à cette autre assertion du Cousinisme, que la création était nécessaire et que Dieu n'a pas pu ne pas créer. Ce qui a le double avantage d'instituer le fatalisme et de conduire de nouveau au panthéisme. Car si la création est nécessitée par l'essence de Dieu, elle est nécessairement aussi ancienne que lui, c'est à dire éternelle comme lui. Or, à moins d'embrasser le manichéisme, que M. Cousin repousse avec énergie, on ne peut concevoir Dieu et l'univers co-existant éternellement, sans les confondre ensemble dans une conception panthéistique. Cette assertion que Dieu n'a pas pu ne pas créer, est plusieurs fois et textuellement reproduite dans les leçons de 1828.

Les réclamations de la critique chrétienne furent vives, comme on pense, et M. Cousin ne jugea pas à propos d'y faire droit dans sa préface de 1833, où il traitait, du reste, fort lestement les objections de l'école théologique. C'est en 1838 seulement qu'il daigna répondre, page XXI; « A la réflexion, je trouve moi-même cette expression (la nécessité de la création) assez peu révérencieuse envers Dieu,

dont elle *a l'air* de compromettre la liberté ; et je ne fais pas la moindre difficulté de la retirer ; mais en la retirant, je la dois expliquer. » Et savez-vous quelle explication il donne ? « Dieu, comme l'homme, n'agit et ne peut agir que conformément à sa nature, et sa liberté même est relative à son essence. Dieu étant essentiellement actif et créateur, il faut bien admettre qu'une puissance essentiellement créatrice n'a pas pu ne pas créer. » Et il ajoute naïvement : « Le mot de nécessité n'exprime pas autre chose. » En vérité, ce n'était pas la peine de le retirer pour l'expliquer si bien, et d'abandonner un mot pour en réserver le sens. On persista donc, et à bon droit, à regarder M. Cousin comme panthéiste. Enfin, tout récemment, dans l'avant-propos du Mémoire sur Pascal, il a accordé de guerre lasse, et en se fâchant beaucoup, que Dieu était parfaitement libre de créer ou de ne pas créer, ce qui produira sans doute de nombreux remaniements dans la prochaine édition de ses Œuvres. Il faut espérer que ces remaniements s'étendront aussi aux passages assez nombreux qui établissaient directement le panthéisme, soit en définissant Dieu *tout ou*

rien, soit en le représentant comme l'unique substance, et l'univers comme un ensemble de purs phénomènes. M. Cousin les a désavoués depuis long-temps, quoique, par oubli sans doute, il les ait laissé réimprimer tels quels.

Concluons que si M. Cousin n'a pas l'intention d'être panthéiste, sa philosophie pourtant, telle qu'elle est imprimée et enseignée, conduit au panthéisme par deux ou trois routes, dont une au moins demeure ouverte après toutes les explications et rétractations de l'auteur.

Est-il besoin d'autres citations pour montrer que le Cousinisme, dans son esprit général et dans la plupart de ses solutions particulières, est radicalement opposé aux enseignements du Christianisme? La religion réduite aux proportions d'un culte extérieur, la foi définie comme une ignorante superstition, la révélation méconnue, les mystéres niés ou livrés aux sophismes de la raison, la philosophie proclamée comme la lumière des lumière s et l'autorité des autorités; enfin le panthéisme implicitement et explicitement professé: en voilà assez, je pense, pour juger une doctrine.

Mais à côté de cela, comment s'expliquer les protestations de respect que le Cousinisme ne se lasse pas d'adresser au catholicisme? Comment concilier ces contradictions? Il y a là quelque énigme qu'il importe de deviner, aujourd'hui surtout que la philosophie universitaire semble vouloir dire son dernier mot au christianisme. Les doctrines historiques de l'éclectisme vont nous fournir quelques lumières sur ce sujet, que la biographie achèvera d'éclaircir.

Selon M. Cousin « le but de l'histoire et de l'humanité n'est pas autre chose que le mouvement de la pensée, qui, aspirant nécessairement à se connaître complètement, et ne pouvant se connaître complètement qu'après avoir épuisé toutes les vues incomplètes d'elle-même, tend, de vue incomplète en vue incomplète, par un progrès mesurable, à la vue complète d'elle-même et de tous ses éléments substantiels successivement dégagés, éclaircis par leurs contrastes, par leurs conciliations momentanées et leurs guerres nouvelles. Tel est le but général de l'histoire et de l'humanité (1). » Pour le dire en passant, il paraît

(1) Cours de 1828, p. 193.

que toutes les formules de palingénésie humanitaire sont condamnées, par quelque décret d'en haut, au style apocalyptique. Mais, forme à part, si l'histoire n'est que l'échelle de la pensée, c'est-à-dire de la raison, il est bien naturel à un philosophe de contempler chaque échelon avec la vénération dont il est pénétré pour la raison elle-même. De là, des appréciations historiques singulièrement indulgentes; de là un impérieux besoin de voir du vrai en tout et de ne juger tout que par son côté vrai; de là des justifications quelque peu fatalistes au service de tous les évènements du passé; de là enfin l'optimisme le plus formel, qui, après avoir épuisé son admiration dans l'histoire, poussera l'aveuglement jusqu'à la théorie que voici : « Tout est parfaitement juste en ce monde; le bonheur et le malheur sont répartis comme ils doivent l'être; le bonheur n'est donné qu'à la vertu, le malheur n'est imposé qu'au vice. Je parle en grand, sauf les exceptions, *s'il y en a* (1). » Si jamais le Cousinisme veut prouver catégoriquement qu'il n'y a ni ciel, ni enfer, il pourra partir de là.

(1) Ibid. page 282.

Dans la marche de l'humanité vers sa perfection, comme l'entend le Cousinisme, la religion est un progrès sur l'état de nature ; mais la philosophie, à son tour, est un progrès nouveau. Elle succède à la religion, la remplace et accomplit les destinées humaines. Cette substitution s'est déjà opérée partiellement à l'égard de toutes les religions ; elle aura lieu encore et définitivement à l'égard du christianisme. Car, nous dit M. Cousin, « Le christianisme est le complément de toutes les religions antérieures, le dernier résultat des *mouvements religieux* du monde ; il en est la fin, et avec le christianisme toute religion est consommée (1). » Voila pour la dernière religion; voyons pour la dernière philosophie, destinée à la supplanter. « Mà foi est que dans un avenir inconnu, l'esprit philosophie s'étendra, se développera, et que tout comme il est le plus haut et le dernier développement de la nature humaine, le dernier venu dans la pensée, de même il sera le dernier venu dans l'espèce humaine, et le point culminant de l'histoire (2). »

(1) Cours de 1829, p. 1-48.
(2) Cours de 1828, p. 58.

On conçoit qu'un penseur pénétré de cette foi à l'omnipotence future de la philosophie, soit assez indulgent pour tolérer la religion tant qu'elle subsiste, et qu'il consente même, l'optimisme aidant, à lui faire politesse en attendant ses dépouilles. « La philosophie est patiente; elle sait comment les choses se sont passées dans les générations antérieures, et elle est pleine de confiance dans l'avenir. Heureuse de voir les masses, le peuple, c'est-à-dire à peu près le genre humain tout entier, entre les bras du christianisme; elle se contente de lui tendre *doucement* la main et de l'aider A S'ÉLEVER PLUS HAUT ENCORE (1). » L'éditeur de M, Cousin ajoute cette parenthèse (*attention marquée dans l'auditoire*), pour que nous ne doutions pas que le professeur a su se faire entendre.

C'est très clair, en effet, et nous commençons à comprendre pourquoi les protestations de respect dont M. Cousin gratifie si libéralement le catholicisme ressemblent tant parfois à des politesses de grand seigneur. Ses préfaces surtout ont des douceurs inattendues

(1) Ibid., page 59.

qui témoignent, par leur contraste, d'une rare prudence. La prudence est une grande vertu sans doute, et c'est à bon droit qu'elle fut si pompeusement célébrée par M. Cousin dans son cours de 1828. Ell es'accorde singulièrement d'ailleurs avec l'esprit conciliateur de l'éclectisme ; et une chronique, dont on n'a pas récusé l'authenticité, nous dépeint le chef de l'école comme très soigneux de la mettre en pratique. Lorsque jadis il nourrissait l'esprit de ses disciples de la lecture de Marat, c'était à portes closes, et le coussin discret de son grand fauteuil vert offrait un refuge assuré aux journaux de la révolution. Le jeune philosophe affilié au carbonarisme eut aussi le bon esprit de ne jamais laisser apercevoir sa personne dans les Ventes. Plus tard, quand on se battait dans les rues pour appliquer ses doctrines, le futur ministre accourait tout courroucé auprès du gérant qui avait publié et signé le *Globe*, malgré les ordonnances : « Vous compromettez vos amis, s'écriait-il, la Restauration est encore nécessaire pendant cinquante ans. Quant à moi, je déclare que le drapeau blanc sera toujours mon drapeau. » Et pour revenir à notre sujet, c'est à ce même gérant

qu'il disait un jour : « Quant à moi, je crois que le catholicisme en a encore pour trois cents ans dans le ventre (*sic*). En conséquence, je tire humblement mon chapeau au catholicisme et je continue la philosophie. » — Voilà une belle épigraphe pour l'éclectisme.

Mais si M. Cousin n'a pas encore perdu l'habitude de tirer son chapeau au catholicisme, il commence à le tirer de mauvaise grace, et quelques-uns de ses disciples commencent à ne plus le tirer du tout, se figurant sans doute que les trois cents ans octroyés par leur maître sont près d'expirer.

II.

Nous avons montré que les doctrines du Cousinisme sont formellement opposées aux enseignements du christianisme. Ce résultat, sur lequel il ne peut pas y avoir le moindre doute, fait un contraste si frappant avec les protestations que M. Cousin ne se lasse pas de reproduire dans chaque préface nouvelle, que nous avons dû chercher à pénétrer le secret de ce double langage.

Ennemi des questions personnelles, nous

aurions désiré accueillir l'excuse offerte par M. Cousin lui-même : *N'est pas toujours orthodoxe qui veut l'être;* nous aurions voulu pouvoir attribuer ces contradictions à quelque illusion philosophique. Nous avons été forcé d'y voir un calcul de prudence et une dissimulation d'école. Des textes précis qu'il nous eût été facile de multiplier, le constatent avec la dernière évidence, et des confidences devenues publiques confirment, d'une manière à la fois piquante et triste, l'interprétation naturelle de ces textes.

La critique doit être réservée à l'égard des personnes, autant que sévère pour les doctrines; mais quand elle rencontre les personnes et les doctrines si bien mêlées qu'elle ne puisse éviter les questions délicates, elle conserve le droit de les aborder avec franchise. Peut-elle abdiquer ce droit lorsqu'il s'agit de théories qui ont déjà produit tant de ravages dans notre pays, lorsqu'il s'agit d'un écrivain qui a été chez nous, depuis vingt-cinq ans, le provocateur et le guide du mouvement philosophique? C'est la gloire de M. Cousin, c'est aussi sa responsabilité. *Amicus Plato, sed magis amica veritas.*

Il est d'autant plus nécessaire de dévoiler les mystères de cette école, que bien des chrétiens se sont laissés prendre à de faux-semblants. L'éclectisme, nous disent-ils, ne s'est-il pas fait le champion du spiritualisme en France, non-seulement contre le matérialisme du dernier siècle, mais même contre le sensualisme mitigé des disciples de Condillac? Ne lui devons-nous pas en partie le retour de la philosophie aux nobles instincts du christianisme? — Il faut s'entendre.

Oui, la philosophie qui domine officiellement aujourd'hui a, dès l'origine, pris fait et cause pour le spiritualisme; et si je ne craignais de paraître viser au sophisme, je dirais que c'est là précisément un grief du christianisme contre elle. Je m'explique. Les théories matérialistes du XVIII^e^ siècle avaient fait leurs preuves dans la tourmente révolutionnaire; déconsidérées par leurs fruits sanglants, elles furent unanimement repoussées par la génération nouvelle. Un retour au spiritualisme était inévitable; il était dans la force des choses, dans le besoin des ames, et l'éclectisme n'était pas nécessaire pour le provoquer. Mais puisqu'il dirigea cet élan, il faut, avant de re-

connaitre ses services, se demander s'il fut un guide fidèle. La réponse est facile aujourd'hui, car le présent explique le passé.

Si, à cette époque, par un privilége de la Providence, il n'avait été donné qu'à des apôtres chrétiens, ou si du moins il avait été donné à un plus grand nombre d'élever la voix, sans nul doute la foi aurait repris son vieil empire sur ce pays, et le spiritualisme catholique aurait guéri les plaies faites à la France par le matérialisme anti-chrétien de nos pères. Mais il n'en fut pas ainsi, et bonne part de ce retour aux croyances salutaires fut détournée au profit des docteurs, qui, depuis, nous ont assez fait connaître leur habileté dans ce genre de succès. Préludant dès-lors, dans le champ des doctrines, aux manœuvres qui devaient leur être un jour plus profitables sur un terrain moins idéal, ils interposèrent leur spiritualisme philosophique entre les déceptions du passé et les espérances de la religion. Empressés à maudire le sensualisme dégradé de leurs devanciers, sans renoncer toutefois à leurs préventions contre l'autorité de la foi, ils offrirent un compromis commode à tous ceux qui, répudiant les excès récents et les doctrines

qui les avaient enfantés, craignaient pourtant de soumettre leurs passions et leur orgueil à la règle du christianisme. Spiritualistes, mais pas chrétiens, telle fut la double face de ces nouveaux Janus de la philosophie. Le mauvais génie de l'indépendance, faisant alors un dernier effort pour se soustraire à la fois au matérialisme et au catholicisme, imagina cette merveilleuse ressource de faire remonter la philosophie jusqu'au *spiritualisme ancien.* Ce subterfuge, cette ergoterie assurèrent son triomphe. Qu'on y pense bien, ce fut la cause unique du succès de l'électisme. C'est aussi la cause de son danger.

Le panthéisme avait été le fait de la philosophie païenne la plus avancée; il devait être aussi le fait d'une philosophie qui, si elle ne peut être nommée païenne, fait du moins abstraction du christianisme, autant qu'il est possible à des hommes qui ont sucé les principes avec le lait. Mais si le panthéisme est une conséquence monstrueuse de ces doctrines, si le scepticisme en est une autre conséquence plus commune peut-être et non moins dangereuse, le plus grave danger, ce nous semble, est dans

cette lutte cauteleuse engagée par le Cousinisme contre la foi.

Comme école philosophique proprement dite, le Cousinisme a été abandonné, renié ou transformé par la plupart des disciples. Mais l'esprit anti-chrétien qui en fut l'ame, loin de s'effacer dans ces divisions, n'a fait que croître et envahir. Prudent, tant qu'il fut docile à la direction du maître, il s'émancipe aujourd'hui de plus en plus, commence à emporter M. Cousin lui-même avant le temps prédit. Car il y a un temps prédit pour le triomphe de l'éclectisme. « C'est la philosophie nécessaire du siècle, (nous disait M. Cousin à la fin du cours de 1828, p. 434); elle est la seule qui soit conforme à ses besoins et à son esprit. C'est là ma plus intime conviction... mais je sais bien que ce n'est pas en un jour qu'on la communique; je sais bien que je parle aujourd'hui en 1828, et non pas en 1850. »

Voilà une prophétie dont le terme approche. 1850 n'est pas loin, et il semble que M. Cousin prenne ses mesures pour qu'on ne fasse pas mentir son inspiration. N'est-ce pas lui qui a préludé, dans le *Journal des Savants*, aux attaques indécentes dont viennent de re-

tentir les chaires du collége de France? Le philosophe optimiste avait trouvé dans l'histoire des excuses pour tant de choses! Il n'a pu en trouver une seule pour l'Ordre de saint Ignace. Confondant dans une même réprobation l'auteur de l'*Indifférence*, les jésuites et Pascal (fort étonnés de se trouver ensemble), il les a immolés à la mémoire de Descartes, dont il réclame l'héritage au profit de son école. Et à certains égards cet héritage ne lui appartient que trop, selon les prévisions du grand évêque de Meaux : « Je vois un grand combat se préparer contre l'Eglise, sous le nom de philosophie cartésienne. » Nous voyons aujourd'hui que Bossuet était pour le moins aussi bon prophète que M. Cousin.

On trouve des traces de cette inimitié contre l'Eglise jusque dans le dernier volume publié par M. Cousin, sous le titre benin de *Fragments littéraires*. Il y a là, entre autres pages hostiles, un discours sur la renaissance imaginaire de la domination ecclésiastique. En vérité, nous avions oublié cette peccadille de pair de France. Il était malade, le 26 décembre 1838, lorsqu'il apporta à la tribune cette malencontreuse déclamation; et l'état de sa

santé avait servi d'excuse, aux yeux des gens sensés, pour cette enfantine dénonciation du parti prêtre. Mais voilà qu'après cinq ans, M. Cousin bien portant, nous l'espérons du moins, s'en vient tresser sa couronne académique avec de pareils souvenirs.

Il y a toutefois quelques brebis du troupeau chrétien que le chef de l'éclectisme honore d'une vive et constante sympathie. Mais voyez le malheur! ce sont précisément des brebis égarées qui s'obstinent à méconnaître la voix du pasteur. Leur éloge revient souvent sous la plume de M. Cousin, et l'on dirait que l'*invincible tendresse* qu'il trouvait jadis au fond de son cœur pour le dernier des Brutus, a passé désormais aux derniers des jansénistes. Il n'a fallu rien moins que les méfaits de Pascal sur le cartésianisme pour que M. Cousin se permît de censurer un membre de Port-Royal.

Il est bien digne de remarque que le chef d'une école qui réclame pour la raison et le libre esprit des droits si exorbitants, ait prodigué toutes ses grâces à une secte qui desservit si brutalement la raison et la liberté, en servant si bien l'orgueil et la révolte. Nous ne voyons pas quel avantage philosophique le Cousinisme

a pu tirer de son commerce avec le jansénisme, à moins qu'il n'ait appris là que *n'est pas toujours orthodoxe qui veut l'être*, et que ces messieurs lui aient enseigné l'art de se dire catholique malgré l'Eglise. Sous ce rapport, il faut en convenir, le Cousinisme s'est adressé à bonne école, et ses préfaces montrent assez qu'il a profité de la leçon.

Suivons M. Cousin à l'Académie française, non pour lui contester ses droits d'entrée, car nous trouvons qu'il fait là aussi bonne figure que bien d'autres. Son style, il est vrai, ordinairement lourd, obscur et incorrect, rappelle trop peu l'élégante précision de la langue philosophique de nos deux derniers siècles; ce n'est pas un crime sans doute, fort heureusement pour nous-mêmes; mais ce n'est peut-être pas non plus un titre à l'Académie française. Toutefois, si M. Cousin n'a pu atteindre au style de nos grands penseurs, il l'apprécie du moins, et ses recherches sur la nécessité d'une nouvelle édition de Pascal, ont été inspirées, nous dit-il, par *sa passion pour cette admirable langue.* On doit lui savoir gré du soin qu'il a pris de déchiffrer d'indéchiffrables autographes, pour rétablir la pensée et le style

de Pascal ; mais cet amour de la belle littérature cache encore une manœuvre de l'éclectisme, et le rapport adressé à l'Académie française est devenu, sous la plume de M. Cousin, un véritable pamphlet philosophique.

Au milieu de ses variantes sur Pascal, il intercale une foule de jugements, d'accusations, d'excuses et de contradictions sur les jésuites, l'Eglise, la philosophie et Port-Royal

M. Cousin reconnaît formellement que « Pascal, dans ses *Provinciales* a défendu, contre les jésuites et contre Rome elle-même, *une erreur manifeste*, la doctrine janséniste (1). » D'un autre côté, résumant ses recherches sur l'apologie de la religion, dont nous n'avons que les fragments dans les *Pensées*, il s'exprime ainsi : « Ces indices nombreux prouvent *incontestablement* que l'ouvrage auquel Pascal avait consacré les dernières années de sa vie, s'il eût pu être achevé, n'eût pas été seulement *un admirable écrit théologique et philosophique*, mais un chef-d'œuvre d'art (2). »

(1) Avant-propos, page 19.
(2) Ibid., page 250.

Un logicien candide conclurait que Pascal a eu tout à fait tort contre les jésuites et quelque peu raison contre la philosophie. Mais l'éclectisme ne raisonne pas ainsi ; car la philosophie ne peut avoir tort et les jésuites ne peuvent avoir raison. Où en serions-nous, sans cela ? Il faut de la logique, mais pas trop n'en faut, et mieux vaut un peu d'adresse pour venger la philosophie sans trop sacrifier Pascal, sans trop désobliger Port-Royal, et surtout sans blanchir les jésuites.

« Le dessein de Pascal était d'accabler la philosophie cartésienne, et avec elle toute philosophie sous le scepticisme, pour ne laisser à la foi naturelle de l'homme d'autre asile que la religion. Or, en cela, l'adversaire des jésuites en devient, sans s'en douter, le serviteur et le soldat (1). » Voilà Pascal bien bas ! voilà Montalte devenu jésuite de robe courte ! Mais admirez la transition : « Mais ce qui, chez les jésuites, était *habileté et calcul*, exprime dans Pascal l'état vrai de cette intelligence si forte, mais jeune, inexpérimentée, ardente et extrême (2). » Encore un petit effort, et le

(1) Avant-propos, page 13. — (2) Ibid., page 19.

tour sera complet : « Un des côtés *les plus grands* de l'ame de Pascal, est cette altière obstination qui résista à la fois aux persécutions du pouvoir civil et *aux foudres du Saint-Siége* (5). » Et nous voilà revenus à Pascal janséniste, c'est-à-dire, selon M. Cousin, au grand Pascal.

Donc une fois Pascal fut grand en soutenant *une erreur manifeste*, parce qu'il la soutenait contre les jésuites et contre Rome ; et une autrefois il fit preuve de faiblesse en préparant *un admirable écrit théologique et philosophique* pour défendre la foi contre la philosophie, parce qu'il la défendait à la manière des jésuites. Et c'est ainsi qu'il a raison quand il a tort, et qu'il a tort quand il a raison ; et que les jésuites ont toujours tort. O justice de l'éclectisme !

Et pour comble de contradiction, est-il vrai que Pascal ait voulu défendre la foi contre la philosophie, de la même manière que les jésuites ?

Le jugement que M. Cousin fait ressortir des *Pensées* autographes se résume ainsi :

(1) Avant-propos, page 156.

Pascal fut sceptique en philosophie, et il le fut encore un peu en religion, car sa foi se montre inquiète et n'est pas sans incertitudes.

Si nous avions à excuser Pascal, nous pourrions faire observer qu'il vaut encore mieux arriver par le scepticisme philosophique à une foi, même inquiète et pleine d'incertitudes, que d'arriver par certaines doctrines à un scepticisme absolu, à la fois philosophique et religieux; or, nous savons par une autre restitution de manuscrits (ceux de M. Jouffroy), que cela est arrivé au disciple le plus logicien qu'ait pu revendiquer M. Cousin. Mais nous n'avons pas à justifier l'auteur des *Pensées;* nous n'avons même pas à examiner ici jusqu'à quel point l'accusation portée contre lui est acceptable. Toutefois, en l'acceptant telle quelle, il nous semble qu'on pourrait chercher la cause du scepticisme philosophique de Pascal et des inquiétudes de sa foi, partout ailleurs que dans la doctrine des jésuites.

Quant au scepticisme en philosophie, nous croyons être assez bon chrétiens pour savoir de science certaine qu'il fut toujours contraire à l'enseignement de l'Eglise et en particulier à celui des jésuites, n'en déplaise à M. Cousin.

La doctrine catholique reconnaît toute la légitimité de la raison et de la philosophie s'exerçant dans leurs limites naturelles et légitimes; et c'est précisément en fixant et observant ces limites, qu'elle se préserve du scepticisme. L'histoire, celle même de notre temps, nous montre d'un côté l'Eglise s'empressant de réprouver toute tentative philosophique contraire aux droits véritables de la raison, et, d'un autre côté, la compagnie de Jésus repoussant par sa prudence et par son enseignement, tous les excès de ce genre; on a bien su lui en faire un crime quand il l'a fallu; et pour lui faire un nouveau crime de la supposition contraire, il faut que l'éclectisme soit singulièrement intéressé à confondre, dans une même accusation, pour flétrir l'un par l'autre, l'Institut, l'auteur des *Provinciales* et celui de l'*Indifférence*. C'est fort habile, sans doute, mais si l'école y trouve son compte, la justice n'y trouve pas le sien.

Quant aux inquiétudes de la foi de Pascal, que M. Cousin veut attribuer exclusivement à l'influence du scepticisme philosophique, on pourrait ajouter peut-être qu'une foi tranquille et sereine ne fut jamais le partage de

cette *altière obstination contre le Saint-Siége,* dont on veut faire un titre de gloire à l'auteur des *Pensées :* c'est une règle spirituelle à laquelle nous ne savons pas d'exception.

Et pour ajouter un dernier trait qui a échappé aussi à M. Cousin, il serait aisé de démontrer que le scepticisme philosophique de Pascal et les anxiétés de sa foi résultaient logiquement des doctrines dures et désespérantes de Port-Royal sur la grace et le salut. L'auteur des *Pensées* ne fut que plus logicien et peut-être aussi plus sincère que ses maîtres. En l'envisageant sous ce point de vue, le rapporteur de l'Académie française aurait expliqué plus naturellement les erreurs de ce grand penseur, et il aurait trouvé peut-être qu'elles s'enchaînent assez bien pour qu'on ne puisse pas dire que « jamais homme ne s'est plus contredit. » Disons plutôt que jamais erreur ne fut plus conséquente dans un esprit plus profond et dans une ame plus passionnée, et que jamais sectaire ne fut plus terriblement châtié par les angoisses du cœur et de la pensée. Il y a là une grande leçon pour le génie qui se révolte, et pour la médiocrité qui s'enorgueillit. M.

Cousin aurait rendu service à la philosophie et à la religion en la faisant ressortir.

Mais l'éclectisme avait un autre but : il voulait prouver, coûte que coûte :

Que jusqu'à Descartes, il ne pouvait y avoir que scepticisme, et, par conséquent, une foi *volontairement aveugle*, et qu'il n'y aurait encore aujourd'hui que cela sans le Cousinisme, qui prétend n'être autre chose que le cartésianisme perfectionné et mis à la hauteur du siècle;

Que le représentant anticipé du Cousinisme fut embrassé comme une ancre de salut par Port Royal, par Bossuet, par Fénélon, par l'Oratoire, par Saint-Sulpice, par toute l'Eglise enfin, à l'exception de Pascal qui voulut l'accabler sous le scepticisme, et des jésuites qui ont *recueilli et poursuivi l'entreprise* de leur ami Pascal. « Elle semblait à jamais ense-« velie avec eux; et c'est avec eux seulement « qu'elle reparaît aujourd'hui (1); »

Que l'Eglise s'est ravisée mal à propos pour se mettre à la queue des jésuites, grace aux influences de l'*Indifférence*;

(1) Avant-propos, page 38.

Et qu'ainsi l'Eglise de France est « maintenant dans une direction fatale, contraire à ses traditions nationales, à ses intérêts de tous les temps, aux déclarations des saints conciles, au génie permanent du catholicisme » (1).

Tel est le résumé du *factum* adressé par M. Cousin à l'Académie française. Nous voilà donc bien avertis. Le catholicisme a *trois cents ans* à vivre, et l'éclectisme doit triompher d'ici à sept ans, vers 1850. L'Eglise n'a rien de mieux à faire que de se débarrasser des jésuites, pour se mettre sous le patronage du Cousiniste qui invoque si bien les *saints conciles*, qui interprète si judicieusement le génie permanent du catholicisme, et qui du reste, « heureux de voir *le peuple* dans les bras du christianisme, se contente de lui tendre doucement la main, et de l'aider à S'ÉLEVER PLUS HAUT ENCORE (2). »

Le rapport de M. Cousin étant l'expression la plus nette des espérances de l'éclectisme et de son orthodoxie, il faut espérer que ce sera le dernier *coup de chapeau* tiré par politesse au catholicisme. (*Quotidienne*, nov. 1843.)

(1) Avant-propos, page 53.
(2) Cours de 1828, page 59.

Chapitre XVII.

De l'inquisition philosophique et révolutionnaire.

On a rappelé dans ce livre, la prison et le jugement de Galilée, ce terrible argument des philosophes et des philanthropes les plus doucereux. Nous ajouterons à ce qui a été dit quelques réflexions et quelques rapprochements, qui contribueront à éclairer la question, et à la placer dans son véritable jour. Que les hommes qui vont s'appitoyant sur Galilée fassent la part de idées et des temps ; qu'ils comparent avec d'autres époques notre siècle, qui se croit si grand et si irréprochable.

La Révolution française, glorifiée cependant par ceux qui déclament contre le Saint-Office et l'Inquisition, emprisonna et mit à mort, sans nul scrupule, les lettrés et les savants.

L'astronome Bailly fut victime de son zèle révolutionnaire. Le célèbre chimiste Lavoisier eut beau demander quelques heures pour achever une importante expérience, on l'en-

voya faire l'expérience de l'horrible *triangle d'acier.*

André Chénier, le merveilleux poète, le précurseur de Lamartine, eut beau se frapper le front, et dire avec douleur : *Pourtant, il y avait là quelque chose !...* la fatale charrette ne l'emporta pas moins avec Roucher, l'auteur du poème des *Mois.* Le fils du grand buffon prononça en vain comme sauve-garde le nom de son père ; on lui laissa dire : *Citoyens, je me nomme Buffon !* et sa tête tomba. Les respectables juges qui la firent abattre n'étaient, à coup sûr, ni cardinaux, ni prêtres, ni dominicains.

En l'an II, à cette époque où, par un renversement d'idées qui sera longtemps mémorable dans l'histoire, la portion la plus ignorante du peuple eut à prononcer sur le sort de la plus instruite et de la plus généreuse, l'octogénaire Daubenton eut besoin, pour conserver la place qu'il honorait depuis cinquante ans par ses talents et par ses vertus, de demander à une assemblée qui se nommait la section des Sans-Culottes, un papier, dont le nom tout aussi extraordinaire, était celui de *certificat de civisme.* Un professeur, un acadé-

micien, aurait eu peine à l'obtenir ; quelques gens sensés, qui se mêlaient aux furieux, dans l'espoir de les contenir, le présentèrent sous le titre de *berger*, et ce fut le berger Daubenton qui obtint le certificat nécessaire pour le directeur du Muséum national d'histoire naturelle. Cette pièce existe, elle sera un document utile, moins encore pour la vie de Daubenton, que pour l'histoire de cette funeste époque. Voici la copie figurée, de ce certificat (1).

Section des sans-culotte.

Copie de L'Extrait des délibérations de l'assemblée générale de la Séance du cinq de la première décade du troisième mois de la seconde année de la République françoise une et indivisible.

Appert que d'après le rapport fait de la Société fraternelle de la section des sans-culottes sur le bon Civisme et faits d'humanité qu'à toujours témoignés le berger Daubenton

(1) Georges Cuvier, *Biographie de Daubenton*, dans le *Magasin encyclopédique*, 7 a nn ée, t. 1, p. 461.

l'assemblée générale arrête unanimement qu'il lui sera accordé un certificat de Civisme, et le Président suivi de plusieurs membres de la dite assemblée lui donne l'acolade avec toutes les acclamations dues à un vrai modèle d'humanité, ce qui a été témoigné par plusieurs reprises.

Signé R. G. Dardel, *président.*

Pour extrait conforme:

Signé Dômont, *S.taire.*

Avant 89, que n'avait-on pas dit sur l'ignorance et le vandalisme des prêtres et des moines, sur la liberté et le respect dûs aux gens de lettres? Voici un léger aperçu de ce que les novateurs, plus éclairés et plus sages, firent à leur tour en faveur de la civilisation et des lettres:

« En 1793, le Ministre Rolland écrivit aux conservateurs de la bibliothèque pour leur enjoindre de livrer les Manuscrits; ils répondirent qu'ils étaient prêts à obéir, mais ils prirent la liberté de faire observer humblement qu'il fallait aussi détruire l'*Art de vérifier les dates*, et le Dictionnaire de Moréri, comme empoisonné d'un grand nombre d'arti-

cles pareils à ceux dont on voulait, avec tant de raison, purger la terre. Plus tard, le Comité de salut public décréta que les armes de France seraient enlevées de dessus les livres de la Bibliothèque; on passa un marché avec un vandale, pour cette entreprise qui devait coûter un million cinq cent trente mille francs. L'écu de France etait taillé à l'aide d'un emporte-pièce et remplacé par un morceau de maroquin. Quand les armes se trouvaient appliquées sur une feuille du volume, on coupait cette feuille. Ne pourrait-on pas aujourd'hui reprendre cette belle opération?

« Le cabinet des Médailles fut dénoncé; les médailles d'or et d'argent devaient être portées à la Monnaie pour y être fondues. L'abbé Barthélemy s'adressa à Aumont, ami de Danton, qui fit casser ce décret; Danton ne faisait fondre que les hommes. Un comédien ambulant, ensuite garde-magasin, sollicita la place de Conservateur des Manuscrits, interrogé s'il pourrait les lire, il répondit: *Sans doute, j'en ai fait.* De précieux manuscrits furent vendus à la livre aux épiciers; d'autres, envoyés à Metz, servaient à faire des gargousses. On chargea nos canons avec

notre vieille gloire; tous les coups portèrent, et elle fit éclater notre gloire nouvelle.

« La République aristocratique du Directoire procéda d'une autre manière que la République démocratique de la Convention; elle ordonna de corriger dans Racine, Bossuet et Massillon, tout ce qui sentait la religion et la royauté. Des hommes de mérite se consacrèrent à ces élucubrations philosophiques; le travail sur Racine fut achevé, je sais par qui (1). »

Lorsque la proscription s'étendit de l'héritier des rois aux fondateurs de la République, les auteurs des coups d'état qui suivirent le 21 mai, demandèrent que cent trente-cinq de ses plus illustres membres fussent, les uns traduits devant les tribunaux révolutionnaires, les autres mis en état d'arrestation. Daunou était au nombre de ces derniers. Conduit à la Force, et traîné successivement dans cinq prisons différentes, il y resta souvent plusieurs nuits, sans lit et même sans paille, réfugié dans l'étude, passant ses jours avec les grands écrivains de l'antiquité qui avaient aussi connu les

(1) Châteaubriand, *Etudes*, préface.

vicissitudes des événements humains, et surtout avec Cicéron et avec Tacite (1).

Le savant Daunon, ex-Oratorien, qui avait abjuré sa qualité de prêtre, et écrit sur la papauté un livre dont M. Mignet lui-même réprouve l'esprit injuste et partial, eut le temps d'apprendre que le Saint-Office de 93 n'était pas si doux, ni si poli que le Saint-Office devant lequel parut Galilée.

Fourcroy s'était fait recevoir aux Jacobins; mais bientôt, dégoûté de leurs fureurs, il ne paraissait presque plus aux séances de la société. Maribon-Montant, ancien mousquetaire, et l'un des plus furieux démagogues de la Convention, l'ayant dénoncé pour ce fait, Fourcroy, qui craignait les suites de la dénonciation, s'excusa sur la nécessité où il était de pourvoir, par son travail, à la subsistance du *sans-culotte* son père, et des *sans-culottes* ses sœurs. Je ne sais si l'excuse eût paru suffisante, et peut-être Fourcroy eût-il payé cher sa tiédeur révolutionnaire si la détresse de poudre n'eût rendu ses talents nécessaires à la chose publique. On n'en était pas encore venu à ce

(1) Mignet, *Notices et Mém. hist.*, t. 1, p. 180.

point de dire, comme Robespierre le dit plus tard, que la République n'avait pas besoin de savants. Ce qui manquait surtout pour composer *pulverem pyrium*, ce qu'il s'agissait de produire tout de suite, de produire en grande quantité, c'était le salpêtre. Fourcroy y avisa, de concert avec Guyton-Morveau, chimiste également distingué, de plus conventionnel et Jacobin au premier chef. Devenu depuis, l'un des plus vils et des plus rampants adulateurs de Bonaparte, il fut par lui, nommé baron de l'Empire, et couvert de cordons et de crachats dont il s'accommoda fort bien (1).

Veut-on savoir comment les Républicains formés à l'école du XVIII[e] siècle, traitèrent les livres, les chartes, les manuscrits et tous les objets d'arts, tous les monuments: il faut consulter le rapport que l'abbé Grégoire, évêque constitutionnel de Blois, fit à la Convention, pour la convention même et par son ordre. Quelque opinion que l'on ait sur un évêque qui avait donné à la Révolution assez de gages pour vivre en paix avec elle, aux plus mauvais jours, il est à remarquer du moins que,

(1) Georges Duval, *Souvenirs de la terreur*, t. 3, p. 160.

sur cet immense naufrage, c'est encore la voix d'un prêtre, d'un membre de ce clergé si calomnié, qui s'élevait pour détourner la destruction générale dont un vandalisme sauvage et brutal menaçait les arts et les lettres.

Dans un feuilleton sur les *Ventes d'Autographes*, le *Journal des Débats* du 30 juillet 1843, racontait ce qui suit :

« Les collections formées par de Béthune, Loménie, de Brienne, Colbert, Louvois, Huet, etc., ont été achetées pour la plupart, par la bibliothèque du roi, et des recherches dans les archives de l'état, pour enrichir encore ce magnifique établissement, se poursuivaient avec activité lorsque la révolution éclata. Que d'autographes furent alors détruits ! Un décret de l'assemblée nationale du 5 janvier 1793, ordonna que tous les parchemins existant dans les anciennes Chambres des Comptes, dans les dépôts publics et dans les *bibliothèques particulières même*, seraient lacérés ou brûlés. Une collection immense des anciennes Chartes de nos rois fut mise à la disposition du ministre de la marine et employée à faire des gargousses pour le service de l'artillerie des ports de la République. La commission char-

gée d'exécuter le décret était dirigée par l'historien Ameilhon, qui s'acquitta de sa mission avec un vandalisme barbare. Enfin, une voix généreuse s'éleva, bien tardivement toutefois, (car l'histoire avait fait des pertes irréparables) pour stigmatiser ces nouveaux Omar, ces brûleurs de livres et de manuscrits. La motion de l'abbé Grégoire fut adoptée séance tenante, et la destruction cessa.

« Quelques savants modestes, quelques hommes de lettres, qui avaient gémi en silence sur ces dilapidations, se mirent aussitôt à l'œuvre pour arracher à l'oubli les documents historiques qui existaient encore, et qui pour la plupart avaient été vendus au poids. Il faut placer à leur tête M. Villenave. Ce savant écrivain raconte que, lorsque la préfecture de la Seine fit vendre les papiers de la maison de Bouillon, il passa quinze jours entiers à trier ces archives intéressantes, et en forma des liasses distinctes qui lui furent adjugées à tant le cent pesant, n'ayant ainsi que les épiciers pour lui disputer les écrits du maréchal et du cardinal de Bouillon, de la duchesse, de Turenne, de Baluze, etc., etc.

La Révolution ne regardait pas plus à la

vertu et à la bienséance qu'au savoir. Nous nous bornerons à un simple trait.

« Le 7 juillet (19 messidor), quatorze charrettes descendaient lentement le quai Pelletier, conduisant au lieu du supplice quatre-vingt-quatre personnes. Je vis passer ce funèbre convoi sur la place de Grève. Au nombre de ces condamnés étaient le fils du grand Buffon, le colonel Fénélon et l'abbé Salignac de Fénélon, ces deux derniers, petits-neveux de l'immortel archevêque de Cambrai. La charrette où se trouvait l'abbé de Fénélon était suivie d'une foule de jeunes Savoyards versant des larmes et donnant des marques du plus violent désespoir. C'est que ce digne prêtre était le fondateur d'un établissement auquel il consacrait une partie de sa fortune, et dans lequel ces pauvres enfants de la Savoie recevaient le logement, la nourriture, les vêtements et l'éducation. Le matin, ils s'étaient rendus tous ensemble à la Convention, pour demander la grâce de leur vertueux bienfaiteur; leur jeunesse, leurs prières, leurs larmes, commençaient à faire impression sur la majeure partie de l'assemblée, lorsque Billaud de Varennes se lève et dit : « Etes-vous donc des

« enfants pour vous laisser attendrir par des « pleurs ! Transigez une fois avec la justice, et « demain les aristocrates vous massacreront « sans pitié. Je demande qu'on passe à l'ordre « du jour, » Et l'on passa à l'ordre du jour.

« Les jeunes Savoyards, désespérés, allèrent attendre la fatale charrette dans la cour de la Conciergerie, et l'accompagnèrent jusqu'au pied de l'échafaud. Arrivés là, une scène aussi touchante que sublime eut lieu. L'abbé de Fénélon, âgé de quatre-vingt-neuf ans, s'avança au bord de l'échafaud, au moment où on allait l'attacher sur la planche ; le bourreau s'écarte respectueusement à la vue de ce vénérable vieillard, qui demande qu'on lui délie les mains pour un instant. Le bourreau obéit : l'abbé de Fénélon étend ses mains *libres* sur ses petits protégés, agenouillés dans la poussière ; la foule électrisée s'agenouille en même temps qu'eux, et il leur donne à tous sa dernière bénédiction. Je vous le répète, cet instant fut sublime, et les jeunes amis de l'abbé de Fénélon ne furent pas seuls à répandre des larmes (1). »

(1) Georges Duval, *Souvenirs de la terreur*, tom. 4, pag. 379.

De nos temps, l'illustre et digne auteur des *Martyrs*, cette gloire littéraire de plus de quarante années de règne, n'a-t-il pas vu s'ouvrir pour lui les murs d'une prison? Quel crime avait commis M. de Châteaubriand? Il avait dit à une princesse exilée : *Madame, votre fils est mon roi;* et il l'avait dit sous un régime de liberté, de liberté absolue. On vit donc un homme, faisant office de juge, demander son nom à l'auteur du *Génie* et des *Martyrs*, son nom que sait l'Europe. Ce nom, l'illustre Breton ne le déclina pas, car il avait écrit : *Pour rien au monde, je ne leur dirai que je m'appelle* François-Auguste de Châteaubriand.

La Mennais, — et je cite le nom d'un homme qui a passablement travaillé à l'émancipation de la raison humaine, — La Mennais, lui aussi, a été jeté en prison, l'on sait pourquoi, pour un petit livre qui ne disait guère, sauf le talent, que ce qui se dit chaque jour dans les feuilles radicales. Que l'on prenne la peine de lire les pièces dans lesquelles Galilée dépeint sa passagère détention, et que l'on juge. En tout cas, voici quelques-unes des aménités de l'emprisonnement subi par le philosophe français; et c'est lui-même qui les retraçait à

Sainte-Pélagie, le 8 février 1841, dans une lettre qui offrait ces lignes douloureusement ironiques :

« ..... Je ne vous dirai pas que la prison soit un séjour qui me plaise. J'y suis parce qu'on m'y a mis. Ce qui me contrarie le plus, c'est la perte de temps, car je commence à craindre beaucoup de ne pouvoir travailler. Du reste, étant donné, le système brutal sous lequel nous avons l'avantage de vivre, je n'ai pas trop à me plaindre de la manière dont je suis traité. J'occupe une chambre à moi tout seul, et dans cette chambre, je peut faire neuf pas, il est vrai par la diagonale; vous voyez que j'aurais tort de crier. En montant sur une chaise, je puis voir l'horison à travers quelques barreaux de fer, qui ferment des soupiraux de dix pouces de hauteur : autre agrément qu'on n'a pas partout. Joignez à cela un poêle qui fume, à la vérité de presque tous les vents, et particulièrement des plus froids : vous aurez une idée assez exacte de la demeure que j'habite. Autour de moi des banqueroutiers, des escrocs et autres gens de même espèce; mais, ceux-là, on ne monte pas sur une chaise pour les voir..... »

Ces lignes nous semblent fort instructives, et ceux qui se sentiraient trop de mauvais vouloir à l'endroit des inquisiteurs du temps jadis, feront bien de tenir compte de l'amabilité des nôtres.

On peut aisément se convaincre que ceux qui ont mis en prison M. de La Mennais ne sont, à beaucoup près, ni cardinaux de la sainte Eglise romaine, ni moines, ni capucins; mais cependant il ne leur en restera pas moins la gloire d'avoir incarcéré, une année durant, un philosophe qui est assurément de la force des Giordano-Bruno et des Vanini. L'ancien texte de déclamation étant quelque peu usé, selon nous, il serait grand temps de se prendre à un autre sujet, et nous croyons, sauf avis de gens plus sages, que celui-ci n'est pas à dédaigner.

Il serait trop déraisonnable de plaindre un mort, tandis qu'on a sous les yeux deux hommes vivants, deux contemporains de quelque renom, Châteaubriand et La Mennais!

TABLE.

PRÉFACE. v
Prières d'après les doctrines universitaires. xj

PREMIÈRE PARTIE. — DOGME.

CHAPITRE PREMIER. De Dieu. 1
CHAP. II. La création. 6
CHAP. III. Origine de l'homme. 11
CHAP. IV. Foi et mystères. 14
CHAP. V. Trinité. 19
CHAP. VI. Incarnation et rédemption. 23
CHAP. VII. Péché originel. 28
CHAP. VIII. Jésus-Christ. 33
CHAP. IX. Religion. 38
CHAP. X. Propagation de la foi et martyrs. 48
CHAP. XI. Prophéties. 54
CHAP. XII. Miracles. 56
CHAP. XIII. Livres sacrés. 58
CHAP. XIV. Eglise. 64
CHAP. XV. Sacremens. 102
CHAP. XVI. Fins dernières. 107

IIe PARTIE. — MORALE.

CHAP. Ier. Bien et mal moral. 111
CHAP. II. Liberté de l'homme. 117

CHAP. III. Devoirs envers Dieu. 121
CHAP. IV. Devoirs envers nos semblables. 126
CHAP. V. Politique. 129
CHAP. VI. Devoirs envers soi. 133
CHAP. VII. Conseils pour former une bibliothèque. 138
CHAP. VIII. Nouvelle sanction. 142
CHAP. IX. Foi et mœurs des colléges. Récapitulation. 146
Conclusion. 154

III^e PARTIE. — ERREURS ET PRÉJUGÉS. 167

FIN DE LA TABLE.

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

Educ 1008.43.20
Catechisme de l'Universite, ou un
Widener Library 004836180
3 2044 079 676 086